



ORBEY

HIER ET AUJOURD'HUI



854

SOCIETE D'HISTOIRE DU CANTON DE LAPOUTROIE VAL D'ORBEY



Bulletin n°18
1999

BULLETIN DE LA
SOCIETE D'HISTOIRE
DU CANTON DE LAPOUTROIE
VAL D'ORBEY

N° 18 - 1999

SIEGE SOCIAL
50, rue Charles de Gaulle
68370 ORBEY

*La Société d'Histoire du Canton de Lapoutroie - Val d'Orbey a été inscrite au
Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Kaysersberg et est affiliée à la
Fédération des Sociétés d'Histoire d'Alsace.*

*Le présent **Bulletin n° 18 - 1999** a été tiré à 400 exemplaires.*

*Le Code de la propriété intellectuelle (loi n° 92-597 du 1er Juillet 1992) interdit les
copies ou reproductions destinées à une utilisation collective (art. L 122-5). Toute
représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit,
sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une
contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.*

SOMMAIRE

- 3 Editorial
- 4 Assemblée Générale 1997
- 5 Liste des Membres
- 7 Orbey : Etude paysagère 1890-1996
- 10 Prénoms et traditions à Labaroche au XVIIIe siècle
- 19 Sauvegarde de la Forêt de Fréland pendant la révolution
- 23 L'enseignement dans le canton de Lapoutroie de 1833 à 1870
- 29 La Chapelle-Ecole des Hautes-Huttes
Un vestige de l'Alsace Welche concordataire
- 32 L'église du Bonhomme 1859-1865
- 38 L'abbé Charles Jacques Chevalier
Curé à Fréland 1891-1901
- 47 Le deuxième bureau renseigne...
ou cantonnements possibles en 1915
- 51 Le Général Dufieux à Lapoutroie 17 novembre 1918
- 53 Au lendemain du 11 novembre 1918
- 57 Il y a 60 ans.... L'inauguration de la Croix du Linge
- 60 La libération de Tannach
Décembre 1944 - Février 1945
- 64 Labaroche : Unité et diversité
- 79 Le bilinguiste dans le canton welche de Lapoutroie 1870-1918
- 84 Inn Dram d'Efang
- 85 Un drame d'enfant
- 86 I pelnetch ènoter dem
- 87 Un pèlerinage aux Trois-Epis
- 88 Lè volan rêt è lé dou mehtaul
- 89 La chauve-souris et les deux belettes
- 90 Le patois du Bonhomme en 1887 (suite)
- 93 Les peintures de Maurice Denis dans l'église de Lapoutroie
- 108 Dernières nouvelles cantonales de1899
- 111 Ephémérides 1998 à travers la presse locale
- 116 Notes de lecture :
Claude Muller, Jean-Luc Eichenlaub, Messieurs les Magistrats du Conseil Souverain et leurs familles au XVIIIe siècle
- 118 Le Val d'Orbey à travers les publications
- 119 Laetitia Savina : Justice, criminalité et répression dans le baillage du Val d'Orbey de 1725 à 1790

Yvette **BARADEL**

Yvette **BARADEL**
Philippe **JEHIN**
Guy **GUERIN**
Aurélie **BOULEAU**

Jean **COLLIN**

Francis **LICHTLE**

Alexandra **GREVILLOT**

Lucien **JECKER**
Lucien **JECKER**
Yvette **BARADEL**
Pierre **BEDEZ**

Marie-Thérèse **DIDIER**
Gilbert **MICHEL**
Henri **HOBEL**

Gaby **BAUMANN**
Gaby **BAUMANN**
Maurice **HERMANN**
Maurice **HERMANN**
Gérard **MILLION**
Gérard **MILLION**
Wulf **MULLER**
Fabienne **STAHL**

Lucien **JECKER**
Gérard **DUPONT**

Yvette **BARADEL**

Armand **SIMON**

Illustrations de couverture

*Econographie : Maurice Denis, Sainte Odile modèle de prière et d'union avec Dieu.
Eglise de Lapoutroie. Photo Fabienne Sthal*

Orbey Vue Générale du bas du village -vers 1930 et 1970 - Photos collection François BATOT

EDITORIAL

Voici le bulletin n°18 qui, comme ses prédécesseurs, contient une vingtaine d'articles.

En dehors d'articles ponctuels, originaux et inédits couvrant la période XVIII° - XX° siècles, nous avons développé certains thèmes qui s'adaptent aux circonstances ou qui sont des travaux de recherche approfondis.

Nous ne pouvions laisser passer le quatre-vingtième anniversaire de la fin de la guerre 1914-1918 qui est rappelé par quatre documents.

Les écoles du canton au XIX° siècle, la vie à Labaroche au début de ce siècle et les fresques de la vie de sainte Odile dans l'église de Lapoutroie sont, par contre, des études de valeur sur ces sujets accompagnées de riches illustrations.

Notre bulletin continue aussi à promouvoir "le parler welche" surtout après le succès rencontré par le "Glossaire thématique du parler welche" que nous avons publié au mois d'octobre dernier. Quatre articles présentent ce parler roman original.

Nous terminons comme d'habitude par des éphémérides auxquelles nous commençons à prendre l'habitude d'ajouter des notes de lecture sur des livres traitant du canton.

Nous espérons que ce bulletin plaira aux adhérents de notre Société ainsi qu'à des lecteurs éventuels.

Pour le Comité
La présidente
Yvette BARADEL

ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MAI 1998 A LABAROCHÉ

Maurice HERMANN

Notre présidente remercie tout d'abord la municipalité de Labaroche pour son accueil, elle a le plaisir de saluer de nombreux adhérents, en particulier M. Jean SCHUSTER, conseiller général et maire d'Orbey, M. JACKY représentant de la municipalité de Fréland et les présidents des sociétés amies.

Dans son rapport d'activité, le secrétaire, M. Maurice HERMANN souligne notre action de promotion à « Rond Point », le succès grandissant de notre présence au Salon du Livre, la collaboration de Mme Yvette BARADEL et de M. Armand SIMON avec Mme HUNTZINGER à l'élaboration du livre sur la Vallée de la Weiss programmé par la Communauté des Communes et enfin annonce la mise sous presse après trois années de travail du « *Glossaire thématique du parler Welche* ».

Les commissaires aux comptes, Mme SAUR et M. Armand TOSCANI certifient l'exactitude du rapport financier de notre trésorière Melle Rose-Blanche DUPONT et la félicitent pour la clarté de son travail.

Ensuite l'assemblée est invitée à reconduire les membres du Comité, c'est à l'unanimité que la confiance leur est renouvelée.

Notre présidente, Mme Yvette BARADEL, dans son intervention nous parle de l'originalité de notre prochain bulletin, car dit-elle il est consacré pour la première fois, essentiellement à la vie politique au XIXe siècle dans le canton vert, présente le nouveau glossaire, en fait le sommaire et donne les modalités de sa souscription. A cette occasion, elle remercie M. Jean SCHUSTER pour la subvention de 10.000 F allouée par la Communauté des Communes.

Quant au livret des « *Contes et Légendes du Canton Vert* », Mme Gaby BAUMANN et M. Armand SIMON s'y consacrent sérieusement et sa réalisation est en bonne voie.

Puis M. Pierre COLIN, président de l'Association Philomatique Vosgienne propose un jumelage entre nos deux sociétés dans le but d'échanger nos publications et de réaliser des projets communs. M. MILLION, vice-président de la Société d'Histoire du Val d'Argent souhaite également des échanges similaires.

Pour terminer, M. Gilbert MICHEL, auteur du livre « *Labaroche mémoire retrouvée* » nous parle de son oeuvre, écrite au départ pour transmettre à ses enfants la mémoire de cette population d'autrefois, composée essentiellement de petits cultivateurs imprégnés d'une fois profonde et d'un grand esprit de solidarité et dont la vie était fondée sur le travail pour assurer leur nourriture.

MEMBRES DE LA SOCIETE D'HISTOIRE

Membres bienfaiteurs 1998

- | | | | |
|---|--------------------------------------|----|---------------------------------------|
| 1 | COMMUNE DU BONHOMME | 10 | LEMEDIONI Michel 77652 Offenbourg RFA |
| 2 | DEL GRANDE Pierre 68240 Fréland | 11 | NOGUES-ORY Monique 47000 Agen |
| 3 | DUPONT Rose-Blanche 68370 Orbey | 12 | PETITDEMANGE Cécile 68650 Lapoutroie |
| 4 | EICHLER Alfred 67120 Molsheim | 13 | RIESS Eric 68000 Colmar |
| 5 | FOESSEL Georges 67000 Strasbourg | 14 | TOSCANI Armand 68650 Le Bonhomme |
| 6 | GEORGES Albertine 68000 Colmar | 15 | UETTWILLER Claude 41000 Blois |
| 7 | GERY-RIETTE Jacqueline 87100 Limoges | 16 | ULMER Marie-Louise 68000 Colmar |
| 8 | GRIVEL Jean-Marie 68240 Fréland | 17 | WALTZER Gaby 68370 Orbey |
| 9 | KILLY Yvette 68000 Colmar | | |

Membres actifs 1998

- | | | | |
|----|---|----|--|
| 18 | ALBRECHT Aimé 68110 Illzach | 57 | DIDIERJEAN Jeannine 68370 Orbey |
| 19 | ANCEL Bernard Ferney Voltaire (Suisse) | 58 | DIDIERJEAN René 68370 Orbey |
| 20 | AUBERT Jean 54520 Laxou | 59 | DIEUDONNE Paul 68000 Colmar |
| 21 | BANNWARTH Stéphanie 68650 Lapoutroie | 60 | DODIN Gilbert 68650 Lapoutroie |
| 22 | BARADEL Yvette 68240 Fréland | 61 | DUPONT Alice 68370 Orbey |
| 23 | BATOT Marguerite 68370 Orbey | 62 | DUPONT Gérard 68370 Orbey |
| 24 | BATOT Pierre 68370 Orbey | 63 | DUPORTAIL Guy 67100 Strasbourg |
| 25 | BATOT Roger 68360 Orbey | 64 | EBERLE Paulette 68370 Orbey |
| 26 | BAUMANN Gaby 68370 Orbey | 65 | FRANCESCHI Virginie 68650 Lapoutroie |
| 27 | BEAULIEU Laurent 68370 Orbey | 66 | FREBOURG Odile 68910 Labaroche |
| 28 | BEDEZ Pierrot 68370 Orbey | 67 | GANDER - Pairs 68370 Orbey |
| 29 | BEDEZ Serge 27420 Cahaignes | 68 | GAUDEL Gérard 54700 Pont à Mousson |
| 30 | BELOT Jean-Marc 60800 Crépy-en-Valois | 69 | GEISSLER Robert 68650 Lapoutroie |
| 31 | BERBACH-WIRRMANN Fr. 67350 Niederaltorf | 70 | GIRARDIN Philippe 68650 Lapoutroie |
| 32 | BERTHIER Marie-Christine 68370 Orbey | 71 | GRUNENWALD Dominique 68000 Colmar |
| 33 | BIBLIOTHEQUE HUMANISTE 67600 Sélestat | 72 | GRUNENWALD J.Michel 67370 Reittwiller |
| 34 | BIBLIOTHEQUE MEDIATHEQUE 68100 Mulhouse | 73 | GSELL Fernand 68370 Orbey |
| 35 | BILHAUT Gilles 68920 Wettolsheim | 74 | GUERIN Guy 68240 Fréland |
| 36 | BLAISE Léon 68370 Orbey | 75 | GUIDAT François 68370 Orbey |
| 37 | BLAISE Paul 68370 Orbey | 76 | GUIDAT Jean-Paul 68370 Orbey |
| 38 | BLEU Roger 68650 Le Bonhomme | 77 | GUIDAT René 68370 Orbey |
| 39 | BONIFACI André 68650 Lapoutroie | 78 | GUILLEMAIN Jean-Luc 13009 Marseille |
| 40 | BOPP Jean-Paul 68370 Orbey | 79 | HELDERLE Daniel 68370 Orbey |
| 41 | BOULEAU Aurélie 68040 Ingersheim | 80 | HERMANN Joseph 68370 Orbey |
| 42 | BRICHLER Benoît 75019 Paris | 81 | HERMANN Maurice 68370 Orbey |
| 43 | BRUNI Michel 51470 Saint Memmie | 82 | HERQUE Raymond 68370 Orbey |
| 44 | CABOCHE Roland 68650 Lapoutroie | 83 | HOBEL Henri 68240 Kientzheim |
| 45 | CENTRE DEP.HIST.FAMILLES 68500 Guebwiller | 84 | HUG Joséphine 68370 Orbey |
| 46 | CHANEL Gilles 95170 Deuil-Le-Barre | 85 | JACKY-MARION Claude 68650 Lapoutroie |
| 47 | CHIODETTI Suzy 68370 Orbey | 86 | JAEGLER Bernard 67220 Triembach/Val |
| 48 | CLAUDEPIERRE Germain 68370 Orbey | 87 | JAGER Jeanne 68910 Labaroche |
| 49 | CLAUDEPIERRE Jean 68370 Orbey | 88 | JEANDON Maria 68650 Hachimette |
| 50 | COLIN Pierre 88100 Coinches | 89 | JECKER Lucien 68370 Orbey |
| 51 | COLLIN Marie-Antoinette 68000 Colmar | 90 | JEHIN Guy 68920 Wintzenheim |
| 52 | COPPE Bernard 68370 Orbey | 91 | JEHIN Irène 68000 Colmar |
| 53 | CRENNER Pierre 68370 Orbey | 92 | JEHIN Marie Alix 68000 Colmar |
| 54 | DANIEL François 68370 Orbey | 93 | JEHIN Philippe 68000 Colmar |
| 55 | DEFRASNE Gaby 68650 Lapoutroie | 94 | JOANNES Jean 84490 St Saturnin/Apt |
| 56 | DEMANGEAT Jacques 68370 Orbey | 95 | JUILLARD Marie-Claude 68500 Guebwiller |

- 96 JULLIARD Maria 68650 Lapoutroie
- 97 KLINKLIN Gérard 68910 Labaroche
- 98 LAURENT Thierry 91230 Montgeron
- 99 LELLIG Micheline 75000 Paris
- 100 LIDY Jean 68370 Orbey
- 101 MAIRE Claude 68370 Orbey
- 102 MAIRE Raymond 68370 Orbey
- 103 MARCHAND Christian 68040 Ingersheim
- 104 MARCHAND Louis 78230 Le Pecq
- 105 MASSON Roger 68370 Orbey
- 106 MATHIEU Jean 68650 Lapoutroie
- 107 MERCKY Roger 67100 Strasbourg
- 108 MEYER Dominique 68770 Ammerschwyr
- 109 MICHEL Anne-Marie 68230 Walbach
- 110 MICLO Jean-Pol 88520 Ban de Laveline
- 111 MILLION Gérard 68370 Orbey
- 112 MILLION Roland 68360 Ste Marie aux Mines
- 113 MINOUX Jean 68650 Hachimette
- 114 MULLER Irène 68650 Lapoutroie
- 115 MUNIER Lucie 68240 Fréland
- 116 MUNIER Maria 68370 Orbey
- 117 OLRV Simone 68370 Orbey
- 118 PARFAIT François 75116 Paris
- 119 PARMENTIER Clotilde 68910 Labaroche
- 120 PARMENTIER Denis 68910 Labaroche
- 121 PARMENTIER Gilbert 68650 Hachimette
- 122 PARMENTIER Michel 68370 Orbey
- 123 PATRY Hervé 68240 Fréland
- 124 PERRIN André 68400 Riedisheim
- 125 PERRIN Gérard 84490 St Saturnin les Apts
- 126 PERRIN Gilbert 68659 Lapoutroie
- 127 PETITDEMANGE Henri 68240 Fréland
- 128 PIERRE Jean-Jacques 68370 Orbey
- 129 PIROLA Jeanne 68370 Orbey
- 130 POMMOIS Lise 67110 Niederbronn

- 131 LAMOUCHE Thérèse 68370 Orbey
- 132 LAMPIETTI Mauricette 68910 Labaroche
- 133 PRUD'HOMME André 68370 Orbey
- 134 PRUD'HOMME Denise 68370 Orbey
- 135 PRUD'HOMME René 68370 Orbey
- 136 REECHT Ricca 68910 Labaroche
- 137 RETTIG Denise 68240 Fréland
- 138 RIETTE Joséphine 68000 Colmar
- 139 ROMINGER Suzanne 68000 Colmar
- 140 SAUR Pierre 68000 Colmar
- 141 SCHAETZEL Jean 68240 Kaysersberg
- 142 SCHEHIN Bernadette 68370 Orbey
- 143 SCHILLINGER Charles 68920 Wintzenheim
- 144 SCHUSTER Cécile 68370 Orbey
- 145 SCHUSTER Suzy 68370 Orbey
- 146 SCULO J. Michel 91219 Draveil
- 147 SILBERSTEIN M. 33470 Gujan-Mestras
- 148 SIMON Armand 68370 Orbey
- 149 SIMON Georges 67330 Dossenheim
- 150 SIMON Gérard 68370 Orbey
- 151 SIMON Jean-Marie 68910 Labaroche
- 152 SIMON Paul 68370 Orbey
- 153 SIRAC Suzanne 68370 Orbey
- 154 STELLY Michel 91120 Palaiseau
- 155 TARIN Geneviève 68100 Mulhouse
- 156 THIRIET Jacques 68650 Lapoutroie
- 157 THOMANN Jean-Bertin 68370 Orbey
- 158 TISSERAND Jean-Pierre 68370 Orbey
- 159 VIE Anneck 09600 Laroque d'Olmes
- 160 VOINSON Etienne 68370 Orbey
- 161 VOINSON Maurice 68370 Orbey
- 162 WALTER Odile 68370 Orbey
- 163 WALTZER Paul 68370 Orbey
- 164 WETTERER Marguerite 68370 Orbey
- 165 WITT Pierre 67000 Strasbourg
- 166 ZANN Jean-Paul 68370 Orbey

MEMBRES DU COMITE

BUREAU

- Présidente Yvette BARADEL
- Vice-Président Armand SIMON
- Secrétaire Maurice HERMANN
- Secrétaire-Adjoint Philippe JEHIN
- Trésorière Rose-Blanche DUPONT
- Trésorier-Adjoint Pierre BEDEZ

ASSESSEURS

- Gaby BAUMANN
- Gérard DUPONT
- Virginie TRANCESCHI-HAXAIRE
- Lucien JECKER
- Jean MATHIEU
- Gérard MILLION
- Irène MULLER
- Henri PETITDEMANGE
- Ricca REECHT
- Bernadette SCHEHIN
- Charles SCHILLINGER
- Armand TOSCANI

ORBEY
Etude paysagère

1890 - 1996

Yvette BARADEL

Ces deux blocs-diagrammes, représentant la commune d'Orbey en 1890 et 1996, sont, comme ceux de la commune du Bonhomme parus dans notre précédent bulletin, extraits du Schéma directeur "Montagne-Vignoble et Ried" arrêté le 25 février 1997. Ils font partie de l'étude paysagère préalable au Schéma directeur, phase I : le diagnostic paysager. Leur réalisation est due à DAT Conseils, Storckenson.

La commune d'Orbey s'étend sur 4 602 ha. Nous n'en voyons qu'une partie : la bourgade tassée le long de la rivière, la Weiss, depuis l'église jusqu'à sa partie supérieure, le Faing (524 mètres). Sur la rive gauche de la rivière s'élève le Faudé (773 m.), puis au-delà du village, le Noirmont (863 m.) et au fond les montagnes des Lacs avec le Lac Noir (937 m.). Un habitat dispersé parsème les pentes.

En 1890 L'habitat groupé est composé d'une double ligne de maisons le long de la rivière. Les maisons dispersées sont nombreuses.

Les prairies s'étendent dans les fonds de vallée et sur les pentes où elles sont mêlées aux champs. Des pâturages les surmontent longeant la limite des forêts qui couvrent les sommets.

En 1996 le village s'est épaissi dans de plus fortes proportions, semble-t-il, que l'habitat dispersé. Les prairies se sont étendues aux dépens des cultures. Des friches apparaissent, sur les pâturages, à la lisière des forêts ou sur les anciens champs. L'étendue des forêts ne paraît guère avoir varié.

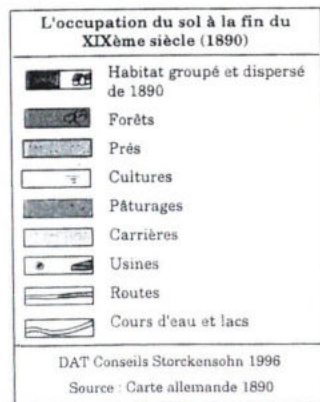
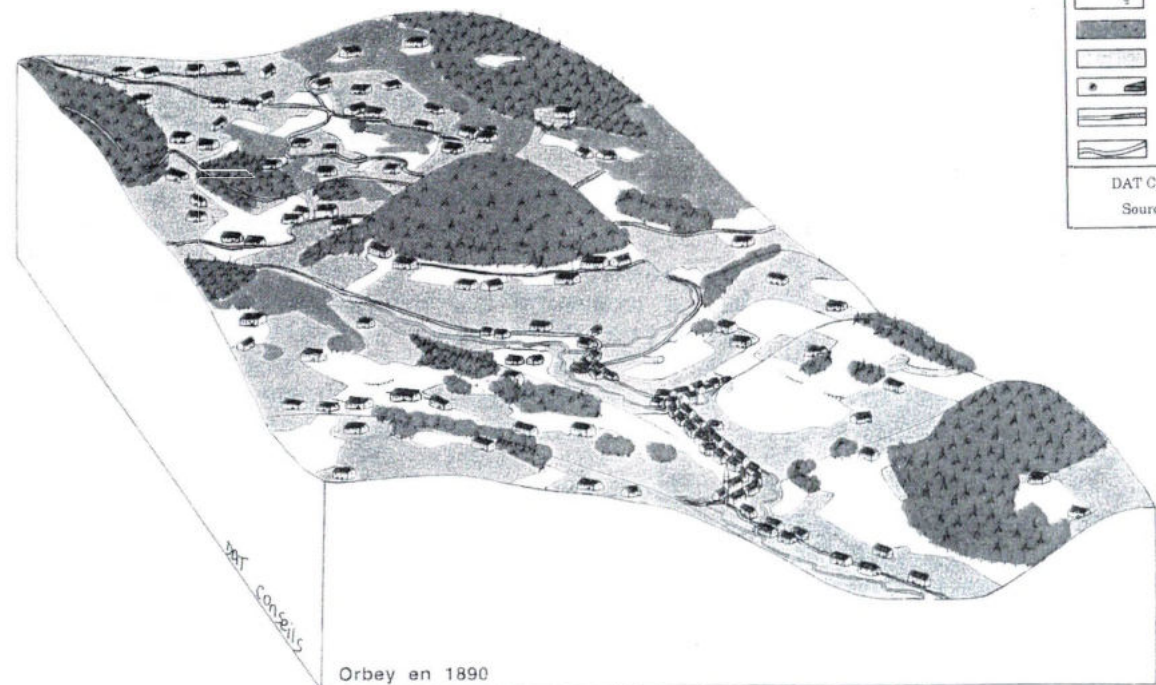
*
* *

On peut avancer quelques chiffres pour mesurer cette évolution. Les habitants ont eu tendance à se grouper au village. Nous le voyons en regardant l'évolution, en un siècle, des pourcentages de l'habitat groupé et de l'habitat dispersé

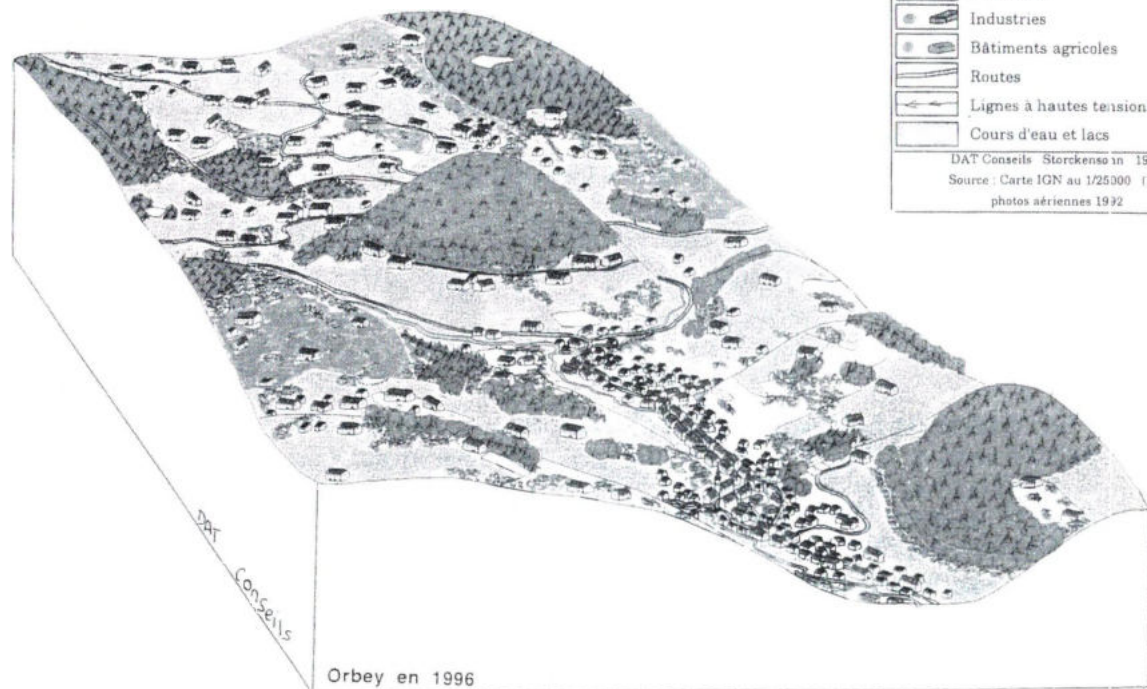
	1846 (1)		1982 (1)
Habitat groupé	1 705 hab. 30%		1 984 hab. 64%
Habitat dispersé	3 914 " 70%		1 119 " 36%
	-----		-----
Total	5 619 "		3 103 "

La diminution de population due à l'exode rural a provoqué la disparition d'exploitations agricoles qui étaient éparpillées sur le territoire de la commune. On en comptait 436 en 1938 (2), 105 en 1988 (3). Ainsi l'habitat dispersé qui représentait les deux tiers de la population, a été réduit à un tiers

Les exploitations qui se sont maintenues se sont agrandies :



Orbey en 1890



Orbey en 1996

	1938	1988
Surface agricole utilisée (ha)	2 590	1 591
Nombre d'exploitations	436	105
Surface moyenne des exploitations (ha)	6	15

Ces nouvelles exploitations se sont spécialisées dans l'élevage et ont abandonné la polyculture ce qui explique la disparition des champs et le maintien des prairies : 1 100 ha en 1897 (4), 1 600 ha en 1938, 1 571 en 1988. Les pâturages qui s'étendaient sur 1 322 ha en 1897 et 749 ha en 1938 ne figurent plus sur les statistiques. Par contre on signale des landes : 522 ha en 1991 (5).

La forêt qui s'étendait sur 1 769 ha en 1938, s'étend sur 1493 ha actuellement : 856 ha de forêt communale et 637 ha pour la forêt domaniale des Deux Lacs (6). Cette stabilité forestière permet de maintenir un paysage ouvert. Mais il faut craindre le développement des friches et des micro-boisements.

Ces deux blocs-diagrammes comme ceux représentant la commune du Bonhomme illustrent la transformation économique et sociale d'une commune en un siècle.

*
* *

NOTES

- 1 - J. Baquol, Dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, 1849.
Recensement démographique, 1982
- 2 - Pour les chiffres de 1938:
Verzeichnis der gemeinden und kreise im Elsass, Strasbourg, 1941
- 3 - Pour les chiffres de 1988 :
Recensement agricole de 1988. Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin
- 4 - Le Haut-Rhin. Dictionnaire des communes. Ed. Alsatia, 1980
- 5 - Plan d'occupation des sols, commune d'Orbey, 1991
- 6 - Office National des Forêts

Prénoms et traditions à Labaroche au XVIII^e siècle

Philippe Jéhin

Si les sociétés traditionnelles peuvent être redécouvertes notamment à travers leurs activités agricoles (1) et forestières (2), leurs rapports avec les autorités (3) ou leurs comportements démographiques (4), leur mentalité paraît moins facile à cerner. La culture très largement orale n'apparaît guère dans les documents, les témoignages restent rares et généralement tronqués dans leurs retranscriptions écrites ou par leurs rédacteurs, souvent étrangers à cette société villageoise.

Aussi, faute de documents de première main, faut-il chercher tous azimuts, les différents indices qui permettent de tracer les grands traits de la culture populaire dans le Val d'Orbey sous l'Ancien Régime. Parmi les sources indirectes à explorer, les registres paroissiaux loin de constituer l'apanage exclusif des généalogistes forment aussi un matériau intéressant pour un premier éclairage sur les mentalités et la culture populaire.

L'étude des registres de baptêmes se révèle fort instructive, par delà l'apparente monotonie des actes rédigés par le curé de la paroisse à l'issue de la cérémonie. Le choix d'un prénom, en effet, n'est pas anodin, il constitue un reflet de la culture populaire d'une époque et d'un lieu : *"l'étude des prénoms doit permettre non seulement de mesurer des comportements, mais aussi de détecter quelques règles de fonctionnement de la société traditionnelle et de saisir le vécu des structures familiales"* écrivait Jacques Dupâquier, spécialiste de démographie historique (5).

Les registres paroissiaux ne remontant guère au-delà de la fin du XVII^e siècle (6), la présente étude se concentre sur le XVIII^e siècle et a pour cadre le village de Labaroche, choisi comme modèle. De 1700 à 1789, trois mille trois cent nonante six prénoms ont été retenus (mille six cent septante trois filles et mille sept cent vingt-trois garçons) à l'exception d'un adulte baptisé et de quelques enfants ondoyés et dont les prénoms ont été omis dans l'acte.

A partir de cet important échantillon, il se dégage, dans un premier temps, un palmarès des prénoms les plus usités. Il conviendra ensuite d'analyser plus finement les résultats globaux pour voir s'il existe une évolution au cours du siècle. Enfin, on s'interrogera sur les modes de transmission de ces prénoms.

1) un choix restreint de prénoms

palmarès des prénoms masculins les plus fréquents (1700-1789)

rang	prénoms	nombre	%	% cumulés
1	Jean Baptiste	176	10,2	38,2
2	Jean Nicolas	156	9,1	
3	Joseph	127	7,4	
4	Michel	102	5,9	
5	Nicolas	97	5,6	
6	Antoine	92	5,4	58,4
7	Jean	70	4,1	
8	Jean Joseph	68	4	
9	Urbain	64	3,7	
10	Georges	53	3	
11	Jean Claude	52	3	100
12	Jean Michel	46	2,7	
13	David	42	2,4	
14	Jean Pierre	38	2,2	
15	Claude	35	2	
autres prénoms		505	29,3	
total		1 723	100	

Le stock des prénoms attribués à Labaroche au XVIII^e siècle se compose à vrai dire d'un très petit contingent, très usité et d'une masse de prénoms rares qui n'apparaissent qu'une ou deux fois dans les registres de baptêmes. Pour les garçons, le choix se porte essentiellement sur quinze prénoms, on pourrait encore en regrouper certains comme Jean et Jean Nicolas, Michel et Jean Michel ... 70 % des garçons nés durant le siècle se partagent un stock utile de dix prénoms : Jean Baptiste, Nicolas, Joseph, Michel, Antoine, Urbain, Georges, Claude, David et Pierre, ou de leur forme composée précédée de Jean.

Il s'agit là de prénoms très "classiques" que l'on retrouve alors dans toutes les campagnes françaises. Quelques prénoms paraissent plus locaux. La fréquence des Nicolas peut s'expliquer par la proximité de la Lorraine où ce Saint est vénéré, Michel (4^e rang) est le Saint patron de la paroisse de Labaroche, Urbain est le patron d'Orbey, village voisin. Quant à Antoine (6^e rang), il est dû à la présence des Antonins qui desservent le pèlerinage des Trois Epis tout proche et dont l'un des religieux est désigné curé de Labaroche à partir de 1687 jusqu'en 1779. En revanche, d'autres prénoms ne sont attribués que très rarement : Louis, Laurent, Marc, Jacques, François ou Wandrille (deux fois seulement) alors qu'une chapelle est consacrée à Saint Wandrille en 1711.

Les prénoms doubles ou triples sont exceptionnels. On ne peut considérer comme tels, les prénoms comprenant Jean (Jean Nicolas, Jean Pierre ...) qui sont des prénoms composés mais uniques. Les garçons placés sous le vocable de deux ou trois Saints au moment de leur baptême sont très peu nombreux : des Philippe Ignace, Marc Léopold, Nicolas Félix ... ne représentent que 5,8 % des prénoms et quatre enfants seulement ont un prénom triple. Conservent-ils ensuite ces prénoms ou l'usage n'en retient-il qu'un seul ?

Les mentions ultérieures sont exceptionnelles et le seul moyen est de procéder par sondage dans les registres de mariage vingt à trente ans plus tard pour constater si le marié signe de tous ses prénoms de baptême. L'échantillon de départ doit être suffisamment large car le fort taux de mortalité infantile réduit considérablement le nombre de survivants en âge de se marier (7). En outre, certains hommes choisissent le célibat et n'apparaissent donc pas dans les registres de mariage. D'autres se marient dans les villages voisins et disparaissent ainsi de nos recherches. Néanmoins, on retrouve la trace de plusieurs exemples significatifs qui laissent à penser que, dans la majorité des cas, (neuf fois sur dix), les prénoms de baptême sont conservés, peut-être pas dans la vie quotidienne, mais du moins dans la mémoire familiale : Thomas Michel Heckler né le 21 décembre 1762 signe de ses deux prénoms à son mariage en février 1785, de même pour Joseph Philippe Jacquat en l'an 5, Philippe Ignace Munier en 1774, Jean Baptiste Corneille Munier en 1772 ou François Conrad Baffrey la même année. En revanche, Marc Léopold Voinson né en décembre 1742, ne signe plus que Marc en 1774.

Le stock utile des prénoms apparaît encore plus restreint pour les filles : une fille sur deux s'appelle Marguerite, Marie Anne, Catherine, Anne ou Elisabeth. Les dix premiers prénoms regroupent 75 % des filles. L'originalité est encore moins de mise pour les filles, les autres prénoms ne sont souvent que des prénoms doubles composés avec les favoris : Anne Marie, Marie Catherine, Marie Marguerite et Anne Marguerite. On note quelques rares Pauline, Susanne, Charlotte, Gertrude, Hélène ... un peu plus de Barbe et ses composés (Anne Barbe ou Marie Barbe) à qui la chapelle des Hautes Huttes (ban d'Orbey) est dédié. Au 8^e rang, on trouve Odile, patronne de l'Alsace. Hormis cette exception locale, le palmarès est des plus "classiques". On ne décèle aucune féminisation de prénom masculin, même ceux très en vogue localement : une seule Antoinette, aucune Micheline...

Les prénoms doubles féminins sont réellement plus nombreux que pour les garçons, mais il s'agit de prénoms composés avec Marie (Marie Catherine, Marie Charlotte ...) ou avec Anne (Anne Elisabeth, Anne Thérèse ...).

palmarès des prénoms féminins les plus fréquents (1700-1789)

rang	prénoms	nombre	%	% cumulés
1	Marguerite	238	14,2	50,6
2	Marie Anne	192	11,5	
3	Catherine	153	9,2	
4	Anne	137	8,2	
5	Elisabeth	126	7,5	
6	Marie	102	6	75,7
7	Marie Jeanne	97	5,8	
8	Odile	88	5,2	
9	Agathe	84	5	
10	Marie Françoise	51	3,1	
11	Marie Thérèse	42	2,5	100
12	Marie Catherine	28	1,7	
12ex	Anne Marie	28	1,7	
autres		307	18,4	
total		1 673	100	

Avec l'explosion démographique du XVIII^e siècle, les habitants de Labaroche, prisonniers de cette tradition de prénoms récurrents, entretiennent la confusion et des choix souvent peu judicieux. Ainsi, deux Catherine Simon naissent en 1727. Mieux encore, on ne compte pas moins de cinq Michel (prénom) Michel (patronyme) au cours du siècle : le premier naît en août 1708, le second en 1717, puis en 1750, en 1752 et enfin en 1782 ! Pour les distinguer, surtout ceux de la même génération, leurs contemporains leur ont adjoint un qualificatif : le vieux, le jeune ... ou un sobriquet, indice très intéressant mais dont il ne reste malheureusement aucune trace.

La tradition dans l'attribution des prénoms n'est pas pour autant figée ; une évolution dans le choix des prénoms est perceptible au cours du siècle, elle se fait en trois étapes.

2) une tradition qui évolue au cours du siècle

Le 20 décembre 1739, un nouveau-né est baptisé sous le nom de Théobald. les jours suivants, de nouveaux prénoms apparaissent, inusités jusqu'alors, aussi bien pour les garçons : Henri, Auguste, Charles, Julien ... que pour les filles : Sophie, Eléonore, Geneviève ... De 1740 à 1747, on assiste à une "révolution des prénoms". Les prénoms traditionnels (Nicolas, Jean, Marguerite, Marie Anne ...) deviennent exceptionnels et ces nouveaux prénoms sont rarement attribués plus d'une fois. Pourquoi cette rupture ?

Il y a tout lieu de penser que ce changement n'émane pas des villageois décidés à rompre aussi soudainement et massivement la tradition dans un monde où la routine est sécurisante et la coutume, une valeur à préserver. On peut penser au contraire, que la décision revient au curé, Louis Metzguer, en charge de la paroisse depuis 1738. Face à cette prolifération de Marguerite, Marie Anne, Catherine, Nicolas, Joseph Michel ... il a peut-être voulu éviter les homonymes et, élargir le stock des prénoms à d'autres Saints du calendrier. Il a souhaité ouvrir le village à la nouveauté.

En 1747, le curé Metzguer quitte Labaroche, il est remplacé par un autre religieux Antonin, Maurice Maxit, qui retrouve une paroisse qu'il avait déjà administrée de 1733 à 1738. On peut se demander si ces prénoms originaux, nouveaux, sont conservés par leurs détenteurs et si la révolution des prénoms se poursuit après le départ du curé Metzguer.

Il semble que les baptisés aient conservé toute leur vie leur prénom tout à fait étrangers à la tradition locale. Ambroise Toulon né le 10 décembre 1743, signe ainsi son acte de mariage en février 1776, de même pour Roch Michel né le 26 août 1742 qui se marie en 1775.

En revanche, le curé Maxit ne semble pas poursuivre l'oeuvre de son prédécesseur et les prénoms redeviennent très "classiques". Pourtant la tradition se modifie peu à peu comme on peut le constater en comparant le palmarès du premier tiers du XVIII^e siècle, et celui de la dernière décennie (1780-1789), avec un échantillon assez important près de huit cent cinquante baptêmes pour 1700-1709 et cinq cent quatre-vingt-dix pour 1780-1789.

Pour les filles, au début du siècle, le choix se porte surtout sur neuf prénoms dans près de 92 % des cas, les trois premiers prénoms concentrent la moitié des cas. A la fin du siècle, la gamme des prénoms est plus large, même si les dix premiers prénoms représentent encore près de 75 % des filles. L'ordre a changé, Marie a presque disparu (cinq cas soit 1,8 %), Catherine passe du 3^e au 8^e rang, en revanche, Marie Anne a bien progressé du 6^e au 2^e rang. On note surtout l'arrivée dans le peloton de tête de deux nouveaux prénoms inexistants au début du siècle : Marie Jeanne (3^e rang) et Marie Thérèse (5^e rang) auxquels on pourrait rajouter Thérèse et Anne Thérèse (près de 3 % ensemble). Les prénoms nouveaux introduits dans les années 1740 restent bien rares, moins de 6 %, une génération plus tard ; ils ne se sont pas réellement acclimatés à Labaroche.

	1700-1709			1780-1789	
	nombre	%	% cumulés	nombre	%
Marie	75	17,5	50	5	1,5
Marguerite	74	17,5		39	14
Catherine	64	15		12	4
Anne	46	10,5	91,5	21	7,5
Elisabeth	44	10,5		17	6
Marie Anne	34	8		37	13
Agathe	22	5		10	3,5
Odile	21	5		17	6
Marie Françoise	10	2,5		10	3,5
Marie Jeanne	0	0	100	28	10
Marie Thérèse	0	0		20	7
autres	37	8,5		65	23
total	427	100		281	100

Pour les filles, on obtient donc les classements suivants :

rang	1700- 1709	1780-1789
1	Marie	Marguerite
2	Marguerite	Marie Anne
3	Catherine	Marie Jeanne
4	Anne	Anne
5	Elisabeth	Marie Thérèse
6	Marie Anne	Elisabeth
7	Agathe	Odile
8	Odile	Catherine
9	Marie Françoise	Agathe
10	Anne Marie	Marie Françoise

Les changements paraissent au premier regard plus importants chez les garçons.

prénoms	1700-1709 %	1780-1789 %	prénoms	1700-1709 %	1780-1789 %
Nicolas	16	0,5	Jean Nicolas	1,5	12
Jean	11	0,5	Jean Baptiste	0,5	22
Michel	8	4	Jean Michel	0,5	6
Joseph	8	4	Jean Joseph	0	8,5
Antoine	8	4	-	-	-
Georges	4,5	1,5	Jean Georges	0,5	3
Claude	4,5	0	Jean Claude	3	3
Pierre	2	0	Jean Pierre	3	4
total	60	14,5	total	9	58,5

Le classement des prénoms masculins les plus donnés paraît a priori fort différent entre les deux dates. Seul Antoine conserve son rang.

rang	1700-1709	1780-1789
1	Nicolas	Jean Baptiste
2	Jean	Jean Nicolas
3	Michel	Jean Joseph
4	Joseph	Jean Michel
5	Antoine	Jean Pierre
6	Georges	Antoine
7	Claude	Michel
8	Pierre	Jean Claude
9	David	Jean Georges

En fait, on assiste à un faux renouvellement des prénoms, qui uniques au début du siècle, sont deux générations plus tard, composés avec Jean. Il en ressort donc que le classement n'a guère varié, seul le prénom Jean a disparu, remplacé par Jean Baptiste qui devient le prénom fétiche à partir du milieu du siècle. Ainsi, sur dix-sept garçons nés en 1754, sept sont prénommés Jean Baptiste. Les prénoms apparus dans la décennie 1740-1749 ne sont guère repris, hormi une petite augmentation des Louis, Alexis et Sébastien. Les prénoms multiples ou composés avec Jean constituent la part essentielle des prénoms donnés en fin de siècle.

Au-delà d'une apparente immobilité, d'une tradition immuable, l'attribution des prénoms à Labaroche au cours du XVIII^e siècle, connaît des modifications en trois phases. De 1700 à 1740, le stock utile des prénoms est très restreint, limité à une dizaine de prénoms simples pour chaque sexe, c'est la tradition figée. Puis survient une "révolution des prénoms", de 1740 à 1747. Les prénoms anciens sont alors presque abandonnés, vraisemblablement sous la pression du curé qui impose une très grande variété de prénoms originaux. Après son départ, une tradition renouvelée se maintient jusqu'en 1789. La greffe ne prend pas avec les prénoms imposés auparavant hormis quelques exceptions. On reprend pour l'essentiel les anciens prénoms traditionnels, très souvent composés, formant une nouvelle gamme à peine plus élargie. Il convient désormais de s'interroger sur les modes de transmission des prénoms, c'est-à-dire de savoir qui choisit le prénom du baptisé et selon quels critères.

3) les modes de transmission des prénoms

De nos jours, il ne viendrait pas à l'idée des futurs parents de renoncer à leur droit perçu à la fois comme une évidence et un plaisir, de choisir le prénom de leur enfant. Il constitue en effet "un acte privilégié de la vie sociale de l'individu qui, en donnant un prénom à ses enfants, se donne ou cherche à se donner une identité sociale" (8). Pourtant sous l'Ancien Régime, le choix du prénom incombe rarement aux parents.

d'où vient le prénom du baptisé

	père/mère	parrain/marraine	composé avec celui d'un parent et celui du parrain/ marraine	Saint du jour	autres cas	total
nombre	97	210	19	36	131	493
%	19,6	42,6	3,9	7,3	26,6	100

Un échantillon de près de cinq cents enfants baptisés dans les décennies 1700-1709 et 1720-1729 a été retenu. En vingt ans d'intervalle, soit près d'une génération, les chiffres ne varient pas c'est pourquoi, on a pu les rassembler en seul tableau. De même, les modes de transmission ne diffèrent pas beaucoup selon le sexe du baptisé, le prénom du père étant donné légèrement plus et celui du parrain un peu moins pour les garçons.

choix du prénom selon le sexe (en %) décennie 1700-1709

	père/mère	parrain/marraine	père+parrain mère+marraine	Saint du jour	autres cas
filles	17,3	41,8	2,7	4,6	33,6
garçons	20,8	38,5	5,2	8,4	27,1

Ainsi près de la moitié des prénoms sont ceux du parrain ou de la marraine, dans 20 % des cas celui de l'un des parents, auxquels on peut rajouter les prénoms composés avec celui d'un des parents et celui du parrain ou le la marraine. Il en résulte deux conséquences.

Premièrement, cette tradition témoigne du rôle important du parrain et surtout de la marraine, présents au baptême tandis que la mère, affaiblie par l'accouchement demeure à la maison (9). En effet, le choix du prénom revêt une double portée, religieuse et sociale. En baptisant l'enfant, on lui assure la protection d'un Saint, donné comme modèle et intercesseur, conformément aux recommandations du Concile de Tente (10). Prescription bien appliquée à Labaroche où tous les prénoms attribués correspondent à des Saints du calendrier chrétien, et non des moindres : Marie, Anne, Elisabeth, Catherine, Nicolas, Jean Baptiste, Joseph, Michel ... En reprenant un prénom de son entourage proche, l'enfant perpétue le souvenir d'un membre de sa famille et maintient une tradition dont il est un des maillons. Les liens familiaux se resserrent autour de cet enfant car il se crée entre lui et son parrain ou sa marraine une parenté spirituelle.

Deuxièmement, le choix du prénom se fait essentiellement par la reprise d'un prénom en usage dans la famille proche dans les deux tiers des cas (les parrains et marraines sont généralement des oncles et des tantes). Cette tradition maintient le stock très restreint des prénoms dans le village. Elle augmente le nombre des homonymes qu'il faut bien distinguer dans la vie courante.

L'étude des prénoms attribués à Labaroche au XVIII^e siècle nous présente un village où la tradition semble figée. Le stock des prénoms choisis dans l'entourage paraît restreint. Une brève tentative de changement des habitudes semble imposée et sans grand avenir. Pourtant au cours du siècle, des modifications culturelles apparaissent, la variété est un peu plus étendue lors de la dernière décennie, mais surtout les prénoms composés et multiples dominent alors qu'ils étaient très rares au début du siècle. Il s'agit là d'une légère transformation qui n'altère pas la tradition. Les homonymes demeurent très nombreux et l'on peut s'interroger sur les autres appellations utilisées pour se nommer entre villageois. Il paraît vraisemblable que l'on ait usé de surnoms et sobriquets dont il ne reste aucune trace écrite. L'usage de ces sobriquets s'est pourtant maintenu jusqu'à nos jours mais semble désormais en forte régression. Aussi serait-il indispensable et urgent de les recenser dans tout le canton avant qu'ils ne disparaissent totalement de la mémoire collective

Notes

(1) Ph. Jéhin "l'agriculture dans le Val d'Orbey au début du XVIII^e siècle", bulletin de la Société d'histoire, 11, 1992, p. 45-53.

(2) Laetitia Savina. Justice, criminalité et répression dans le bailliage du Val d'Orbey de 1725 à 1790. Strasbourg, 1995, 205 p. dactyl.

(3) Ph. Jéhin. Les Hommes contre la Forêt. Strasbourg : Nuée bleue, 1993, 205 p.

(4) Ph. Jéhin "Naître à Labaroche aux XVII^e et XVIII^e siècles", bulletin de la Société d'histoire, 15, 1996, p.52.

(5) Jacques Dupâquier (sous la direction). Le prénom: mode et histoire. Paris: EHESS, 1984.

(6) Ph. Jéhin "Inventaire des sources pour des recherches généalogiques", bulletin de la Société d'histoire, 14, 1995, p.114-119.

(7) Ph. Jéhin "Vivre et mourir à Labaroche au XVIII^e siècle", bulletin de la Société d'histoire, 17, 1998, p. 12-18.

(8) Agnès Fine. Le prénom : mode et histoire. op. cit. p.62

(9) 91 % des baptêmes sont célébrés dans les deux jours qui suivent la naissance. Ph. Jéhin "Naître à Labaroche..." op. cit. p. 53.

(10) "le nom doit être celui de quelqu'un qui ait mérité par l'excellence de sa piété et de sa fidélité pour Dieu d'être mis au rang des Saints, afin que par la ressemblance du nom qu'il a avec lui, il puisse être excité davantage à imiter sa vertu et sa sainteté, qu'en s'efforçant de l'imiter, il le prie et qu'il espère qu'il lui servira de Protecteur et d'Avocat auprès de Dieu pour le salut de son âme et de son corps" Jacques Dupâquier op. cit. p. 5.

SAUVEGARDE DE LA FORET DE FRELAND PENDANT LA REVOLUTION

Guy GUERIN

Les forêts étaient, sous l'Ancien Régime, une des richesses du Val d'Orbey. La majorité appartenait au Seigneur mais les habitants jouissaient de droits d'usage : obtenir du bois de chauffage et de construction, envoyer leurs bêtes en pâture....

La propriété de ces forêts et les droits d'usage donnaient sans cesse lieu à contestations. La situation empira à partir de 1789.

La prise de la Bastille le 14 juillet provoqua une révolte paysanne connue sous le nom de "Grande Peur". Des châteaux furent pillés et même incendiés, des forêts saccagées. La suppression des droits féodaux lors de la Nuit du 4 août ne fit qu'accroître les désordres.

Un vide administratif s'établit. L'administration seigneuriale disparut. Il fallut attendre février 1790 pour que des municipalités élues s'installent à la tête des communes et prennent en main la gestion des affaires et en particulier des forêts.

La lecture des délibérations de la municipalité de Fréland entre 1790 et 1793 nous donne une idée de la politique forestière suivie par cette dernière et des difficultés rencontrées.

*
* *

En 1770 toutes les forêts de Fréland considérées comme seigneuriales s'étendaient sur 1 753 arpents soit environ 900 ha (1). En 1778 fut réalisé un cantonnement, c'est à dire un partage des forêts entre le seigneur et les communautés. Ce cantonnement ne satisfaisait personne et en 1789 la propriété des forêts donnait toujours lieu à discussion.

Nous voyons que cela continuait encore en 1791 : "Aujourd'hui, jour de dimanche, le 19 juin 1791, à l'assemblée ordinaire, ont été nommés Joseph Evrard, Jean Baptiste Evrard et Joseph Jean Fréchar, les trois citoyens du-dit Fréland, pour commissaire au nom de la commune pour défendre ses droits concernant les forêts de la banlieue, avec le ci-devant seigneur du même lieu, de tout quoi il a été dressé le procès-verbal pour servir où il appartiendra et ont accepté et signé à Fréland, les jour, mois, et an que dessus".

En attendant il fallait surveiller les forêts car les délits étaient quotidiens, délits de pâturage par exemple.

"Ce aujourd'hui, seize août mille sept cent quatre vingt onze, nous soussignés Joseph Thiébeau, capitaine de la garde nationale, Nicolas Fréchar, major, Pierre Riette, caporal, d'après la réquisition du sieur Joseph Riette, procureur en ladite communauté de ce lieu de Fréland et des sieurs Joseph Jacques Riette et de

Jean Mathis et Jacques Bertrand, tous officiers municipaux de la ditte commune, d'après les plaintes faites par les forestiers qu'il se commettait des délits nuitamment dans les forêts du ban de Fréland et que les coupes se trouvent totalement broutées sans qu'ils puissent trouver les auteurs.

Surquoi nous dénommés, accompagnés de plusieurs de nos gardes nationales, nous nous sommes transportés au canton di Chissait, ban du-dit Fréland, dans la coupe qui est en défense et ce entre dix et onze heures du soir. Nous avons trouvé cinq vaches, trois sous poil brune, une desquelles a une tache blanche à la tête, deux des autres sous poil rouge, plus trois génisses, deux sous poil rouge, une à la tête blanche et l'autre sous poil noir avec une tache blanche qui pâturaient dans la ditte coupe, sans aucune sonnette et quantité d'autres qui pâturaient au-delà de la ditte coupe.

Sur quoi nos dittes gardes ont commencé par entourer et faire marcher les dittes vaches pour les conduire à Fréland où, étant environ quelques cents pas de la ditte place, seraient survenus deux garçons avec chacun une trique à la main. Le major leur a demandé à qui s'était les dittes vaches. Ils ont répondu qu'ils ne les connaissaient pas.

D'après nous avons fait conduire les dittes vaches à Fréland, deux desquelles sont au cabaret de Joseph Fréchar, les autres six au cabaret de Jean Claude Herqué.

Fait à Fréland ce dix sept août mille neuf cent quatre vingt onze, signé : Thiébeau, capitaine, Fréchar, major, Pierre Riette, caporal.

Je soussigné, greffier de la municipalité de Fréland, certifie avoir transcrit les présents sur mon registre, tiré mot à mot de l'original qui m'a été présenté par le sieur Thiébeau, capitaine et dont il lui a été remis en main pour s'en servir où il appartiendra".

Le lendemain le propriétaire du troupeau saisi se présentait à Fréland. Il s'agissait de Jean Bertrand, citoyen de La Poutroye qui contesta les faits. Une poursuite en justice fut intentée. Joseph Riette, procureur et Joseph Evrard, officier, furent désignés pour défendre et faire valoir la cause du procès-verbal.

Aux délits de pâturage s'ajoutaient les délits de coupe et d'enlèvement de bois.

Le 20 août 1791, Michel Jacques, officier municipal, requit le greffier de l'assemblée pour établir le procès-verbal ci-dessous.

"Aujourd'hui, vers midi, il a rencontré avec la garde nationale de Fréland, commandée par le capitaine Joseph Thiébeau, le nommé Nicolas Conraux, citoyen de La Poutroye, demeurant au Grand Trait, qui enlevait des forêts du ban de Fréland, un chariot chargé de bois mort, attelé de deux chevaux, au canton du Haut-Barlin, entre les deux Bressoirs et l'a conduit sur le ban de La Poutroye et a donné la déclaration par écrit signé de sa main".

D'après ces deux procès-verbaux nous voyons que les déprédations dans les forêts de Fréland étaient souvent dues à des voisins de la commune ce que constatait la municipalité le 1^o juin 1790 : "Il se trouve encore des délits à cause que ces forêts sont trop

exposées à la proximité de leurs voisins, ce qui cause de la peine à les conserver".

La surveillance des forêts étaient faites par des gardes forestiers souvent aidés par des conseillers municipaux et la garde nationale.

Les forestiers, le plus souvent au nombre de deux, étaient renouvelés fréquemment car ils démissionnaient. En effet ils demeuraient dans l'impossibilité de réprimer les délits journaliers d'autant plus que ces hommes, issus d'un même village n'avaient que peu d'autorité sur leurs concitoyens.

Le 13 mai 1790 les deux forestiers démissionnaient sous le prétexte qu'ils ne pouvaient plus servir en cette qualité "à cause des travaux qu'ils ont à faire comme ayant beaucoup de terres à labourer". Ils furent remplacés par un forestier mais le 1^o juin suivant "les officiers municipaux de Fréland se sont vus obligés pour la conservation des forêts de leur ban de renforcer les forestiers d'un de plus et même les officiers se sont vus obligés à y veiller eux-mêmes à tour de rôle pour le même objet et ont fait commander les bourgeois à y veiller tant le jour que la nuit".

*
* *

En 1793 un changement important intervint. La commune de Fréland entra officiellement en possession des forêts et en était désormais la seule propriétaire.

En effet à partir du mois de mars 1793 les biens des émigrés furent nationalisés. Ce fut le cas de ceux du seigneur du Val d'Orbey, le prince Maximilien de Birkenfeld, prince étranger. A partir du mois de juillet commença le bornage des cantons forestiers. Puis les forêts furent réparties entre les communes du Val. Pour Fréland, le jugement arbitral date du 17 brumaire an II (7 novembre 1793). La commune disposait désormais de 1 823 arpents de forêts soit 929 hectares (2).

Mais la situation sur le terrain ne changeait pas. Les délits continuaient. Le 20 janvier 1793 la municipalité reconnaissait que "il se commet journellement des délits dans les forêts de la commune par des citoyens de la commune et les façonnent en hottes, jantes pour faire des roues et en manches de toutes espèces "d'hertilles".

Nous constatons par exemple que deux jours de suite, le forestier Joseph Derose constatait trois délits : le 10 pluviôse 3^o année (29 janvier 1795) au Calblin, Georges Raffner fils qui avait coupé en délit un pin de trois pieds de circonférence; puis le 12 pluviôse, François Claudepierre à la Moyenne Goutte qui avait coupé un hêtre de trois pieds de circonférence; enfin à la Basse du Champ, Sylvestre Durain qui avait coupé un hêtre de 2 pieds 1/2 de circonférence.

*
* *

Les délits forestiers n'ont pas débuté à la Révolution. Ils existaient avant. Tant que le bois a été indispensable à la vie des habitants, la propriété des forêts a été un objet de contestations. En 1793 les forêts seigneuriales, dans le Val d'Orbey, sont

devenues en majorité communales ce qui a réglé le problème.

Mais les délits demeuraient. Il fallut attendre la Restauration et le Code forestier de 1827 qui est un règlement officiel pour la gestion culturelle et pénale des forêts. Mis en application par un personnel qualifié, il est le guide et le garant de la protection et de la conservation des forêts.

NOTES

1 - Archives Départementales du Haut-Rhin, C 1163/4, Plan de finage de Fréland, 1770

2 - Archives Départementales du Haut-Rhin, L 1000, Contenance des forêts appartenant aux communes, 4 nivôse an 6 (27/12/1797)

BIBLIOGRAPHIE

Ph. Jéhin, *Les hommes contre la forêt, l'exploitation des forêts dans le Val d'Orbey au XVIII^e siècle*, éd. La Nuée bleue, Strasbourg, 1993



„Cabane Le Plat“
sur le sentier Lapoutroie Brésouard

*Album pour les Amis des Vosges - Hautes-Vosges M.D.
Bibliothèque municipale Colmar
Cabinet des estampes*

L'ENSEIGNEMENT DANS LE CANTON DE LAPOUTROIE DE 1833 A 1870

Aurélie BOULEAU

Le canton de Lapoutroie possède une identité culturelle spécifique. En effet, il est connu pour son parler roman et son unité religieuse.

Au XIX^e siècle, un accès difficile, des conditions climatiques rudes et une économie dominée par l'agriculture et les petites industries donnent de ce canton l'image d'une enclave.

C'est à cette époque que les grandes lois scolaires font leur apparition. Il est intéressant de voir quels changements elles entraînent dans le mode de vie de ces villages « montagnards ».

Pour ce faire, les principales sources (rapports d'inspections, correspondances entre les autorités, délibérations municipales, ...) issues essentiellement des Archives Départementales nous donnent des renseignements sur quatre grands thèmes : les bâtiments d'école, les instituteurs, les écoliers et l'enseignement pratiqué.

En 1833, la loi Guizot oblige chaque commune par elle-même ou à plusieurs à entretenir une école primaire. Dans le canton, chaque village possède déjà une, voire même plusieurs écoles (notamment dans les hameaux de Lapoutroie et d'Orbey). Le problème posé est celui de l'état défectueux de ces bâtiments. On reproche aux maisons d'école d'être trop basses, trop humides, trop petites, mal aérées ou adossées à la montagne. Il existe deux vagues de construction pour y remédier : la première dans les années 1830-1840. Il s'agit de (re)construire les écoles selon les normes. La deuxième vague, fin 1850-1860, correspond à l'achèvement de la politique de construction. En parallèle, les écoles de hameaux sont regroupées et les écoles clandestines disparaissent.

En 1870, on arrive à un bilan de 2 écoles à Fréland (une de filles et une de garçons), 2 également au Bonhomme, 4 à Labaroche (2 de filles et 2 de garçons aux lieux-dits La Chapelle et L'Eglise), 6 à Lapoutroie (2 au village, une à Ribeaugoutte, Grand Trait, Hachimette et une école de fabrique à l'établissement Dollfuss), 7 à Orbey (dont 2 au village, une à Tannach, Hautes-Huttes, Basses-Huttes, Creux d'Argent et une école privée de filles).

Si chaque commune a une école de filles bien avant la loi Falloux, dans les hameaux, la mixité persiste en raison du coût financier de la séparation (une exception : l'école des Basses-Huttes à Orbey).

La construction et l'entretien des écoles sont des charges importantes pour les communes. Elles deviennent vite sources de conflits entre le maire et son conseil ou entre les habitants eux-mêmes ; chaque section voulant son école (exemple de Labaroche dans les années 1830 et des hameaux de Lapoutroie).

Les recherches démontrent également que les communes plus riches du canton et les moins épars, Fréland et Le Bonhomme, s'acquittent plus facilement de leurs missions. Les maisons d'école sont plus élégantes, leur coût plus élevé et leur entretien moins onéreux.

A contrario, à Labaroche, en 1854, l'inspecteur Marolle¹ compare la salle d'école de La Chapelle à une écurie. Dans une lettre du commissaire de police au préfet², celui-ci explique que « les enfants dégradent les murs, cassent les carreaux, brûlent les volets, abîment

les pompes. Les poules de l'instituteur sont abandonnées à elles-mêmes. Elles errent dans le grenier et à la cave. On trouve dans ces deux endroits du fumier sur les marches d'escalier principalement à plus de 5 centimètres de hauteur ».

Cependant, à la fin de la période, les écoles du canton se trouvent dans un état satisfaisant hormis deux ou trois constructions. Certaines regroupent sous leur toit les pompes à incendie, le corps de garde, la prison, la pièce du percepteur et une chambre de réunion. C'est le cas de l'école des filles de Fréland.

Le mobilier s'est également accru. Aux classes presque vides succèdent des classes meublées de manière presque « standard » avec des tables, des bancs, des ardoises, des tableaux de lecture, des cartes murales (du canton, du Haut-Rhin, de la Palestine,...). Néanmoins, les améliorations se font au compte-gouttes et ne concernent pas encore toutes les écoles.

On assiste aussi à la multiplication des infrastructures qui gravitent autour de l'école: les salles d'asile (ancêtres des écoles maternelles), les bibliothèques (dès 1846 au Bonhomme et en 1863 ailleurs) et les cours d'adultes (surtout à partir de 1866).

On retient également l'intérêt des populations pour l'instruction à travers l'élaboration de pétitions en faveur du maintien ou de la création d'école (Hautes-Huttes à Orbey, Ribeaugoutte et Grand Trait à Lapoutroie).

Les instituteurs, quant à eux, représentent un maillon essentiel de l'instruction.

Il convient cependant de distinguer les maîtres religieux, des laïcs. Ces derniers sont prépondérants dans le canton.

D'après les données que nous possédons, le recrutement est essentiellement local et départemental. Il existe d'ailleurs un village particulièrement pourvoyeur, Labaroche. On constate également que les instituteurs venant de régions francophones sont majoritaires. La population welche accueille parfois avec réticence la venue d'un instituteur germanophone, témoin la protestation de deux membres du conseil municipal et secrétaires au comité local au préfet concernant le S^r Willer, instituteur récemment arrivé à Lapoutroie³ : « C'est un nain, son physique est fort désagréable et ce qu'il y a de pire encore c'est que dans son parler il a un accent horrible à entendre... Et voilà cependant l'homme qui doit instruire nos enfants ? L'homme qui doit corriger la vicieuse prononciation française de notre commune. Est-ce là du progrès ? ».

En ce qui concerne la formation, la loi Guizot oblige les instituteurs à être brevetés. Pour ce faire, un quart d'entre eux fréquentent l'école normale. Joint à cela, la création de postes d'inspecteurs (1835) a pour conséquence un meilleur contrôle des moeurs et des connaissances.

Quant aux conditions de vie des instituteurs, elles sont tributaires de l'état du bâtiment d'école. En général, l'instituteur y possède trois ou quatre pièces et une cuisine à l'étage supérieur.

Pour vivre, il dispose d'un maigre salaire équivalent à celui d'un ouvrier. Toutefois, celui-ci est rehaussé au cours du siècle grâce à une série de lois. Il faut également distinguer les communes où l'on donne le minimum (Orbey, Labaroche), des autres plus aisées qui offrent plus. Les emplois annexes (organiste, secrétaire de mairie, sacristain) représentent aussi un appoint non négligeable.

Quelques correspondances d'instituteurs nous éclairent un peu mieux sur leur sort. En 1855, le S^r Weber, père de 8 enfants et maître à Labaroche, écrit à l'inspecteur que depuis 8 jours, il vit sans pain ni autres denrées⁴. Il n'a qu'une petite provision en pommes de terre. Le S^r Zaepfel, au Bonhomme, lui, est en proie à la colère des habitants⁵ : « Ce qu'ils me reprochent les misérables, c'est que je deviens trop riche, ma place est trop lucrative, disent-ils, je ruine la commune. Ont-ils donc déjà oublié que deux de mes prédécesseurs sont morts dans les plus affreuses misères et d'ailleurs quel est l'instituteur qui peut faire fortune ? ».

L'instituteur est un personnage étroitement surveillé par la population. Il est fréquemment l'objet de dénonciations où l'on met en doute sa moralité. Les reproches les plus nombreux ont trait à l'ivrognerie, véritable fléau. A Labaroche, à la section dite de La Chapelle, 4 instituteurs sur les 10 instituteurs qui ont dirigé l'école sont des ivrognes notoires. Le S^r Colin donne sa démission en 1854 en s'expliquant ainsi⁶ : « Comme je suis placé à la porte de trois auberges, je crains ma faiblesse ». Au Creux d'Argent (Orbey), en 1857, le S^r Ballas, instituteur mal aimé, est acculé à la démission par la population⁷ : « On me fait insulter en pleine rue par des jeunes gens ignorants et grossiers. On fait des affaires à ma femme, enfin, c'est un véritable martyr ».

Les rapports avec les autorités sont variables suivant les communes. Néanmoins, il s'agit bien plus de conflits de personnes que de réelles oppositions dans les attributions. Durant la seconde République, on assiste même à la formation d'un bloc « instituteurs-maires-curés » contre les Rouges⁸. L'instituteur, par son influence dans la communauté, est un appui recherché. Il doit veiller cependant à rester en bons termes avec le maire, le curé et la population en générale.

Il existe également des instituteurs adjoints et des aides qui exercent dans les hameaux sous la surveillance de l'instituteur du village. Peu rétribués, ils changent fréquemment de poste.

Les instituteurs religieux, eux, sont présents dans deux écoles : Fréland et Orbey-village. Leur installation ne va pas sans poser de problèmes. A Orbey, un conflit oppose le maire Eugène Lefebvre à l'inspecteur d'académie pour le choix de l'instituteur. En effet, le gouvernement s'inquiète des progrès des congrégations. En ce qui concerne les conditions de vie, elles sont semblables à leurs homologues laïcs.

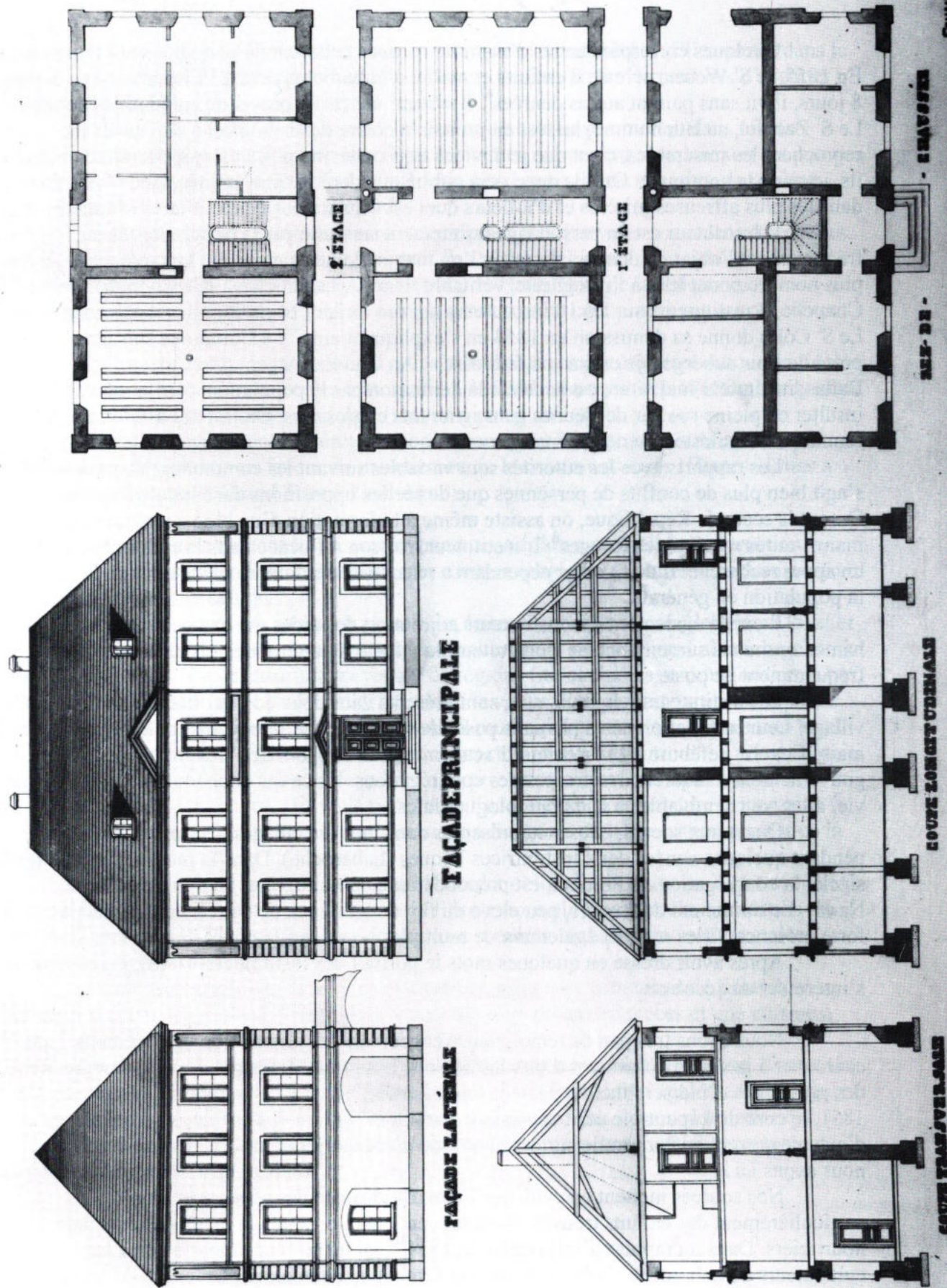
Quant aux soeurs, elles sont présentes dans tous les villages. Un seul possède pendant quelques années deux institutrices laïques (Labaroche). Dans la première moitié du siècle, la congrégation de Portieux est prépondérante. Ensuite, c'est au tour de celle de Nancy. Le traitement des soeurs, peu élevé du fait de leur voeu de pauvreté, explique leur forte présence. Elles rendent également de multiples services à la population.

Après avoir dressé en quelques mots le portrait des instituteurs(trices), il convient de s'intéresser aux écoliers.

Nous avons très peu de témoignages concernant les élèves. Force est de nous cantonner à la vision qu'avaient d'eux les adultes. Les rares documents les décrivant relatent des problèmes d'indiscipline. Ils passent sous silence l'attitude de la majorité des élèves. En 1851, le curé de Lapoutroie écrit cependant au recteur⁹ qu' « il n'est pas possible d'user d'aucune correction corporelle surtout au milieu d'enfants aussi mal élevés que ceux que nous avons ici ».

Nos sources mettent en évidence l'état d'indigence des écoliers et plus particulièrement des enfants trouvés. Bien souvent, ceux-ci sont à la merci de leurs parents nourriciers. Dans un rapport d'inspection de 1834¹⁰, un inspecteur rapporte que « les cultivateurs de Labaroche s'adonnent principalement au commerce de prendre des enfants en nourrice ». Ceux-ci ne reçoivent fréquemment aucune instruction.

MAISON D'ÉCOLE DE FRÉLAND



SCHMIT INSTITUTEUR

Pour la plupart des enfants, les conditions de vie sont difficiles. Les trajets pour se rendre à l'école sont longs et pénibles. Certains ont plus de 5 km à parcourir (notamment à Fréland). L'école accueille les enfants dès l'âge de 6 ans jusqu'à 12 ou 13 ans, âge de la première communion. Les classes sont nombreuses. Un instituteur peut se retrouver seul face à plus de 100 élèves. Parfois, les cours commencent dès 6 heures du matin. En général, il y a 3 heures de cours le matin et 3 heures l'après-midi, entrecoupés dans certains cas de travaux agricoles. L'école vaque le jeudi et les jours de fêtes religieuses. Un mois, celui d'octobre le plus souvent, est consacré aux grandes vacances.

Mais la fréquentation est irrégulière. Soutenue de la Saint-Martin à Pâques, elle est considérablement réduite ensuite. Les nécessités économiques, l'indifférence des parents sont les principales causes de ces absences. Dans un rapport d'inspection de 1869 concernant l'école des garçons du Bonhomme, l'inspecteur note¹¹ : « dès que le beau temps est arrivé, les enfants quittent l'école pour conduire leurs chèvres dans la montagne ».

D'autre part, certains parents essaient d'échapper à la rétribution scolaire, encore en vigueur dans trois communes sur cinq (Orbey, Lapoutroie, Labaroche).

Il existe aussi des élèves un peu particuliers. En effet, de 1836 à 1839 sont ouverts à Labaroche des cours d'adultes à l'initiative des instituteurs. Il faut attendre l'année 1866 pour voir une généralisation de ces classes.

Globalement, le niveau d'instruction de la population du canton semble avoir progressé pendant la période. Il suffit pour s'en convaincre de se référer aux signatures des actes de mariage et au niveau d'instruction des conscrits. Les femmes comblent en partie leur important retard sur les hommes. Pourtant tous les progrès ne sont pas encore visibles. En effet, en 1866, le pourcentage d'illettrés dans la population est très important (plus de 30 % dans plusieurs communes). Les villages de Labaroche, Orbey et même Fréland sont à la traîne.

Ceci s'explique en partie par la fréquentation scolaire, légèrement en dessous des chiffres de l'arrondissement bien qu'en 1860, plus de 70 % des enfants de 6 à 13 ans fréquentent les écoles du canton d'après nos données. Il y a aussi une grande part de la population âgée féminine qui n'est pas instruite.

Voyons maintenant ce qu'apprennent les écoliers ...

Pour les parents, l'enseignement a essentiellement pour objet l'apprentissage de la religion. Il s'agit de préparer les enfants à la première communion. Mais, on remarque au cours du siècle un intérêt croissant pour l'instruction dans sa globalité.

Ainsi, l'enseignement comprend les matières de base comme l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de calcul, les éléments de langue française. Il s'y rajoute également en 1867, l'histoire et la géographie. Certains instituteurs enseignent aussi des matières facultatives (dessin, arpentage, chant, gymnastique, agriculture, ...).

La langue employée est le français. Néanmoins, il existe quelques classes où l'instruction se fait encore en patois welche. C'est contre l'habitude de parler ce dialecte en classe mais aussi hors de l'école que luttent préfets et inspecteurs dans la seconde moitié du siècle.

Le niveau d'enseignement et les conditions de travail s'améliorent. Les maîtres itinérants et les paysans-instituteurs disparaissent. Des règlements concernant les matières à enseigner et leurs horaires sont mis en place. Dans le canton, il semble que les progrès sont plus nets chez les filles que chez les garçons, dans les villages que dans les hameaux.

Au niveau du matériel, l'emploi de livres scolaires et de cahiers est une pratique généralisée. Après quelques problèmes dans la première moitié du siècle, chaque école est bien pourvue grâce notamment aux aides des communes. Les bibliothèques, elles aussi, sont

de mieux en mieux fournies malgré un recul des prêtres. Les ouvrages historiques et de voyage recueillent la préférence des lecteurs.

Les cours d'adultes, quant à eux, possèdent un niveau assez élevé. En effet, les participants savent déjà lire et écrire pour la plupart.

Cependant, il est certain que l'enseignement n'est pas aussi complet dans les villages du canton, sans grande agglomération, qu'en ville. Il y a aussi des problèmes de débouchés: Peu d'enfants poursuivent leurs études et ceux qui le font doivent aller à Colmar ou Ribeauvillé.

Au cours de la période, on assiste à la réunion de plusieurs facteurs concourants au progrès de l'instruction dans le canton. Les instituteurs sont mieux formés, leur moralité surveillée. Les maisons d'école, l'ameublement et le matériel scolaire font l'objet d'attentions particulières de la part des communes sous la pression des autorités. L'enseignement se développe dans un cadre réglementé.

Le dernier problème reste celui de la fréquentation. Nombreux encore sont les enfants sans instruction ou fréquemment absents. Certains sont obligés de travailler en usine. Cela se reflète dans le nombre d'illettrés encore important dans le canton. Celui-ci est toujours en retard par rapport au reste du département. Mais les progrès sont encore en devenir.

NOTES

¹ Lettre de l'inspecteur primaire à l'inspecteur d'académie, 4 août 1855. Archives Départementales du Haut-Rhin, 2O1048.

² A.D.H.R., 2O1048.

³ A.D.H.R., 1T238.

⁴ A.D.H.R., 1T1384.

⁵ A.D.H.R., 1T1211.

⁶ A.D.H.R., 1T1384.

⁷ A.D.H.R., Lettre du S^f Ballas à l'inspecteur. A.D.H.R., 1T1478.

⁸ Rouges : section des républicains qui prône la révolution sociale. On les appelle aussi démocrates socialistes.

⁹ Lettre du curé Thiriet au recteur, 23 décembre 1851. A.D.H.R., 1T151.

¹⁰ Rapport du 7 juin 1834. A.D.H.R., 1T151.

¹¹ A.D.H.R., 1T1211.

LA CHAPELLE-ÉCOLE DES HAUTES-HUTTES

Un vestige de l'Alsace Welche concordataire

Jean COLLIN

Au pied des crêtes, sur un plateau dégagé couvert de prairies clôturées de bouchures, il y a un hameau -un écart comme on dit ici-, quelques fermes, des maisons sous de grands toits débordants, pentus, vaguement groupées autour d'un curieux bâtiment à clocheton: c'est la chapelle-école des Hautes-Huttes.

*

* *

Face aux crêtes, le pignon porte une niche surélevée de grès rose qui s'appuie sur l'angle du toit. L'ouvrage abrite une statue de sainte Barbe d'un art naïf. A l'entrée de la chapelle, à l'autre extrémité du bâtiment, une plaque rappelle qu'ici un culte chrétien s'y pratique depuis plusieurs siècles.

Le chevet de la chapelle offre un arrondi percé de quatre fenêtres garnies de vitraux consacrés à quatre saintes : sainte Barbe, sainte Cécile, sainte Odile, sainte Jeanne d'Arc que l'on peut admirer de la chapelle. Une trentaine de prie-Dieu avec chaises à dessus mobiles sont alignés sous une étroite tribune à laquelle on accède par un escalier en spirale. C'était insuffisant pour accueillir tous les pratiquants. On ouvrait alors derrière les trois ou quatre rangées de chaises-prie-Dieu, deux volets mobiles à lattes articulées et la salle de classe permettait de placer, les dimanches et jours fériés religieux, ceux et celles qui n'avaient pas trouvé place ailleurs.

Un procès-verbal manuscrit, à l'encre déteinte, d'une cérémonie de 1928 présidée par l'évêque de Strasbourg ne donne pas de renseignements sur le choix des saints tutélaires. On peut penser cependant qu'il y eut dans ce choix une intention éducative : sainte Barbe protège du feu (du ciel), sainte Odile affine la vue, sainte Cécile initie au chant et à la musique, sainte Jeanne d'Arc est un modèle de patriotisme. Par les jours de tempête et d'orage on aurait pu chanter dans cette chapelle-école le cantique qu'enseignaient les soeurs d'école :

"Sainte Barbe, sainte Fleur,
La couronne de Notre Seigneur,
Quand le tonnerre tombera,
On n'aura pas peur,
Sainte Barbe nous préservera".

Mais ici il n'y eut jamais de soeurs enseignantes. Une communauté n'y avait pas sa place.

*

* *

Il est douteux qu'une école paroissiale ait existé là en symbiose avec la chapelle.

Dans son aspect actuel elle remonte au XIX^e siècle quand, sur les deux versants des Vosges, éleveurs, cultivateurs, bûcherons se manifestaient avec un grand appétit de savoir et s'organisaient

en collectivités éducatives.

Chaque famille apportait à la construction d'une école commune qui des matériaux, qui des voiturages, qui de la main d'oeuvre, qui des espèces sonnantes et trébuchantes.

Sans nul doute, la chapelle-école des Hautes-Huttes est d'inspiration religieuse. Il existe aussi une autre chapelle-école dans le canton, la chapelle Saint-Laurent à Ribeaugoutte.

A l'initiative du Déodatien Jules Ferry, l'Etat institua l'école pour tous, l'école publique gratuite, laïque, obligatoire. On voit mal une école laïque sous le même toit que la chapelle Sainte-Barbe : plutôt une école publique confessionnelle, selon le statut du Concordat qui depuis Bonaparte, au début du XIX^e siècle, règle les rapports avec les églises catholique, protestante, juive. L'annexion de l'Alsace-Lorraine par Bismarck en 1871 évita à ces provinces les effets de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.

*
* *

Une anecdote a pour cadre l'école des Hautes-Huttes. On raconte que par un matin d'hiver un monsieur, chaussé et vêtu pour affronter les intempéries, apparut sur la cour de l'école à l'heure de la classe. La quinzaine d'enfants, groupés sous le préau attendaient l'apparition du maître.

Quand celui-ci apparut sur le seuil de la classe, les cheveux tout ébouriffés par une nuit de sommeil, quel ne fut pas son étonnement de constater que dans la bonne chaleur du gros poêle allumé sans son secours, on lisait, on écrivait, on calculait selon la division sous l'autorité de ce monsieur monté d'Orbey au petit matin et dans lequel il reconnut l'Inspecteur d'Académie.

L'anecdote fit le tour des écarts de la circonscription.

Quelques mois plus tard sa feuille d'affectation en main, la jeune institutrice nommée aux Hautes-Huttes, jugea utile d'aller reconnaître ce poste que peu de ses amies connaissaient, en partant quelques jours avant la rentrée.

Elle fut très mal reçue par le maître qui n'acceptait pas sa mutation d'office. En attendant de pouvoir s'installer, elle prit pension à l'auberge.

Tout s'arrangea pour elle en définitive, tout, sauf la pression de la solitude qui pesait sur la chapelle-école quand, en fin d'après-midi, les élèves avaient regagné leurs maisons familiales. Les quatre saintes de la chapelle d'un côté, l'institutrice de l'autre, cinq femmes assuraient le service de la chapelle-école, le poste le plus élevé du Haut-Rhin, au pied des crêtes.

*
* *

Cette chapelle-école s'est trouvée en première ligne dans les guerres franco-allemandes quand le front passait à proximité. Elle paraît encore aujourd'hui capable d'affronter les intempéries et les batailles. Cependant on n'y célèbre qu'un office par an à la Sainte-Barbe. L'ancienne salle de classe est utilisée comme lieu de réunion par le Club Vosgien, section d'Orbey. L'ancien logement de l'enseignant paraît inoccupé. Mais ce qu'il faut pour rouvrir une école est encore là : un préau, des cabinets, une cour en bordure d'une petite route goudronnée qui monte vers les maisons du haut du site en serpentant.

Il y avait là nuit et jour un éducateur, un éveilleur de conscience dans la personne du titulaire de la classe. Il ne reste aujourd'hui que des locaux, une salle de classe désaffectée, une petite chapelle pour la Sainte-Barbe et quelque chose qui se dégage de ce bâtiment et de son environnement, comme un grand besoin de servir encore.



*Chapelle et Ecole rurale des Hautes-Huttes
Actuellement refuge du Club Vosgien d'Orbey
Photo Gérard DUPONT*

L'église du Bonhomme 1859-1865

Francis LICHTLE

Le 6 juin 1858, jour de la Fête Dieu, vers midi, la procession regagnait l'église. Comme le voulait la tradition, des jeunes gens lançaient des pétards. L'un d'eux tomba sur une toiture en chaume et provoqua un gigantesque incendie détruisant 13 maisons, le presbytère et l'église paroissiale. Les dégâts furent considérables et évalués à 250000 frs. Les compagnies d'assurances indemnisèrent l'église à hauteur de 50000 frs, le presbytère à 12000 frs et les diverses maisons détruites à 46000 frs. 25 ménages furent sinistrés, en tout 117 personnes se trouvèrent sans abri. Dès le 9 juin, La commune demanda le concours de l'Etat pour les 142000 frs restant. (1)

Le 8 juin 1858, le conseil municipal et le conseil de fabrique se réunirent et décidèrent d'un commun accord la reconstruction du sanctuaire et du presbytère.

L'église avant sa destruction

L'église avait été construite à la fin du 17^e siècle. De 1754 à 1757, le sanctuaire fut en partie démolit, agrandi et rénové. En 1770, le chœur fut également reconstruit. Au cours du 19^e siècle, la commune engagea d'importantes sommes pour l'entretien de son église (2). En 1806, le maire chargea Frédéric Mathis, ferblantier, de travaux sur la toiture. Le 11.05.1831, il adjugea à Jean Baptiste Jacquety, maçon de Lapoutroie, et à Nicolas Tallepach, maçon à Fréland, le remplacement du plafond de l'église qui était en planches par un nouveau en plâtre pour une somme de 550 frs. La réception des travaux eut lieu le 3.11.1831 en présence de l'architecte Stern de Colmar. La même année, Jean Baptiste Jacquety posa un nouvel escalier en grès permettant un meilleur accès à l'église.

Le 29.06.1841, le conseil vota un crédit de 3000 frs pour l'achat d'un orgue. Le devis de Valentin Rinckenbach, facteur d'orgues à Ammerschwahr s'éleva à 4500 frs. Le 11 juillet, le conseil adjugea les travaux à Rinckenbach qui promit de livrer le nouvel instrument le 1.08.1842. La réception de l'orgue eut lieu le 8.11.1842 et approuvé par le préfet huit jours plus tard.

Le 29.06.1841, Constant Jeanclaude, maire du Bonhomme, chargea Jean Baptiste Florence, horloger à Kaysersberg, de fournir une nouvelle horloge pour 1825 frs. D'un poids de 79 kg, l'ancienne fut vendue le 8.04.1843 à François Didier pour 30 centimes le kilo.

Quelques années plus tard, le 26.10.1847, le conseil adjugea des travaux de toiture. L'église était couverte de vétustes bardeaux en sapin. L'architecte du département Lejeune proposa de couvrir l'édifice de tuiles. Les travaux furent adjugés au tuilier de Kaysersberg, Joseph Gsell, pour 1600 frs.

Pour la décoration intérieure, le maire Petittedemange chargea, le 12.02.1854, le sculpteur colmarien Klem d'exécuter une nouvelle chaire pour 1500 frs (3)

Préliminaires à la reconstruction

Avant de reconstruire le sanctuaire, le préfet chargea le député Lefébure d'étudier, en collaboration avec le conseil municipal, le meilleur emplacement de la future construction. Avant l'incendie, l'église se situait sur l'actuel square de la grotte de Lourdes. Finalement, en accord avec la majorité des habitants, l'église sera édifée sur l'emplacement du jardin de l'ancien presbytère et l'achat des terrains voisins fut décidé.

Par arrêté du 28.01.1859, le préfet approuva l'acquisition des parcelles nécessaires à la nouvelle construction. Les achats eurent lieu le 25.04.1859.

7,19 ares	maison incendiée	Nicolas MAIRE	2800 frs
2,07 ares	maison incendiée	François DIDIER	4000 frs
2,47 ares	pré-jardin	Jean Baptiste MASSON	494 frs
7,62 ares	maison incendiée	Jean Baptiste MASSON	1219,20 frs
2,40 ares	pré	Louis MASSON	360 frs

Au total 21,75 ares pour 8873,20 frs

Avant de construire l'église, la commune décida d'acquérir de nouvelles cloches et fit ériger un beffroi provisoire. Le 13.07.1858, le maire adjugea à Martin Perrin, fondeur à Robécourt dans les Vosges, la livraison de 4 cloches d'un poids total de près de 3000 kg. Perrin récupéra le métal des anciennes cloches (380kg) à raison de 2 frs par kg. La réception des nouvelles cloches eut lieu le 28.09.1858 et la dépense s'éleva à 11638 frs. La grande cloche pesa 1577,5 kg, la seconde 792 kg, la troisième 453 kg et la dernière 178 kg.

Le gros-oeuvre

François Louis Laubser fut choisi comme architecte. Le 6.03.1859, le conseil adopta son projet estimé à 136500 frs. L'adjudication eut lieu le 5 mai mais s'avéra infructueuse. Personne ne s'était présenté. Une soumission particulière avec François Ignace Wetterlé, entrepreneur à Colmar fut négociée par le maire le 15 mai et approuvé par le préfet le 26.05.1859. Avec une augmentation de 6% allouée à l'entrepreneur, il s'engagea à finir l'édifice au 30.09.1860 sauf le clocher prévu en juin 1861. Le 29.05.1859, l'on procéda à la pose de la première pierre.

Les travaux avancèrent rapidement. Le 4.05.1861, le conseil municipal vota un crédit supplémentaire de 3500 frs. A l'origine, l'architecte prévoyait la construction du clocher en maçonnerie recouvert d'un crépissage. Le conseil préféra utiliser des pierres de taille. La réception provisoire du sanctuaire eut lieu le 6.11.1862 et définitive le 6.11.1863. François Louis Laubser procéda au métrage final des travaux en date du 6.11.1864.(4)

terrassament	1865,54 frs
maçonnerie	124486,93

charpente	13127,76
menuiserie	1759,09
serrurerie	3047,73
peinture	112,42
Total:	144399,47 frs
6% alloués à l'entrepreneur	8663,97
Total	153063,44 frs
Honoraires	7653,17
Total général	160716,61 frs

Le coût des travaux s'avéra supérieur au montant du devis. Cela était dû au renforcement des fondations, à la substitution des pierres de taille à la maçonnerie du clocher, au remplacement du bois de sapin par du chêne au clocher, au complément de poutres et de planchers dans les combles et au renforcement de la charpente des voûtes.

Les orgues

Le 14.09.1860, la maison Mercklin-Schultz de Paris et de Bruxelles présenta son projet d'orgue estimé à 14000 frs. L'instrument comprenait un clavier, grand orgue, à 56 notes, 7 jeux, 9 registres, un second clavier, récit expressif, à 44 notes, 6 jeux et 6 registres et un clavier à pédale à 27 notes soit au total 799 tuyaux. Le conseil donna son accord le 10.02.1861. Quelques mois plus tard, le 30.08.1862, les élus votèrent un crédit supplémentaire de 4500 frs. Vu la grandeur de l'église, l'instrument prévu à l'origine s'avéra trop petit. Il fallut rajouter plusieurs pièces.

La réception de l'orgue se déroula le 8.01.1863. La commune choisit deux experts, C. Sieg, organiste à Colmar et l'architecte Laubser. La maison Mercklin-Schultz invita Stern, organiste au temple neuf à Strasbourg, Vogt organiste à Colmar, Simon organiste à Lapoutroie et Wackenthaler organiste à Sélestat. Le nouvel orgue fut accepté par les deux parties et l'on conclut à la conformité des travaux.

Les vitraux

En date du 10.05.1860, le conseil municipal approuva le marché des vitraux présenté par l'entreprise Maréchal & Cie de Metz. A l'origine, les vitraux devaient être blancs mais le curé préféra du verre coloré et peint. Un nouveau devis fut présenté le 21.09.1861 chiffré à 11000 frs. Le 19 novembre, la commune traita avec Maréchal & Cie pour 3 vitraux au fond du chœur, 4 pour les fenêtres du chœur et 14 pour les fenêtres de la nef.

Dans le fond du chœur, Maréchal prévoyait un vitrail représentant St Nicolas et la Vierge à l'enfant, un autre de St Joseph et Ste Barbe et un troisième avec Ste Odile et St Déodat en ermite, mitré et tenant une crosse. La pose dut se faire pour le 18.09.1862. La réception des travaux eut lieu le 10.09.1864. L'ensemble s'éleva à 11042,49 frs.

L'horloge et les sculptures

Le 9.06.1860, le maire chargea Urbain Adam de Colmar de fournir une nouvelle horloge pour 3500 frs. La réception de cette dernière eut lieu le 10.06.1864.

Le 26.04.1860, Jean Baptiste Klem, fut chargé de sculpter un maître autel, deux autels latéraux et une chaire pour 12790 frs. Lors de la signature du marché, Klem s'engagea à un rabais de 6%. Un an plus tard, le maire fit à nouveau appel au sculpteur pour la fourniture du buffet d'orgue, de la décoration de la tribune d'orgue, des confessionnaux et des stalles du chœur, le tout en chêne. Il signa le marché le 2.02.1861 pour 14700 frs. Le conseil donna son accord 2 jours plus tard.

Les cloches

En février 1864, le conseil constata une fissure dans la grande cloche. Pour le fondeur, cela provenait de la mauvaise disposition des cloches dans le beffroi. Les élus quant à eux argumentaient le fait que Perrin avait utilisé l'ancien métal non nettoyé. Une refonte de la cloche s'élevait à 1500 frs tandis qu'une nouvelle fonte de 4 cloches était estimée à 3000 frs. Perrin consentit même à un rabais de 600 frs mais précisa qu'en fondant la grande cloche, il ne garantissait pas les autres. La cloche de la mairie et celle du hameau de la Chapelle étaient également fêlées. Les deux petites cloches de l'église pouvaient très bien les remplacer. Finalement, le conseil chargea Perrin en date du 17.12.1864, de fondre 4 nouvelles cloches (do-ré-mi-sol) en utilisant 78% de cuivre et 22% d'étain d'Angleterre. La réception eut lieu le 16.01.1866. Le tout pesa 3926 kg et revint à 5302 frs. Auparavant, le 26.03.1863, la commune vendit le bois du beffroi provisoire pour 51 frs à Louis Conreaux, agriculteur et à Jean Louis Didier, cafetier.

Le financement des travaux

La construction de la nouvelle église et du presbytère représentait une somme importante pour le budget communal. Le 16.05.1860, le préfet autorisa le maire à vendre différents terrains au Rain des Genièvres (9,10 ares) et au Rain de la Verse (1,12 ha). La vente rapporta le 24 mai, 2409 frs. Pour financer les travaux, le conseil s'appuya sur la richesse de ses forêts.

Par lettre du 22.03.1861, le préfet demanda au maire de "connaître les ressources certaines" de la localité. Il lui répondit en avril "nous ne devons presque plus rien sur la construction du presbytère dont l'entrepreneur a touché 27000 frs, les terrains achetés pour construire l'église sont payés; les cloches aussi, et la fabrique de l'église a perçu 9000 frs pour achat d'ornements". Et au maire de rajouter ultérieurement "15000 stères de coupes en 4 ans (1859-1862)" et "nous devons notre belle situation à l'augmentation des bois d'industrie. Il s'en fait un commerce considérable... à Nancy où ils arrivent flottés depuis St Dié sur la Meurthe... les forêts du Bonhomme 1200 ha sont dans une situation exceptionnelle... les voiturages sont faciles vers St Dié, la route départementale n° 5 les traverse en partie... la forêt de la Verse, qui est en retard d'exploitation, renferme quantité d'arbres mûrs... sur une moyenne de 120 ans, on peut exploiter 3300 stères par an".

Dans une autre missive, le maire Petitdemange informa le préfet que "nous avons vendu, le 18.10.1861, des coupes pour plus de 60000 frs, nous vendrons au moins pour autant en 1861". La richesse forestière du Bonhomme contribua largement à financer les grands travaux sans grever le budget communal (4).

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

COMMUNE DU BONHOMME.

ARRONDISSEMENT DE COLMAR.

TRAVAUX COMMUNAUX.

CONSTRUCTION

D'UNE

ÉGLISE CATHOLIQUE.

Adjudication fixée au 5 Mai 1859.

Le Maire de la commune du Bonhomme prévient MM. les entrepreneurs de travaux publics que, le 5 Mai 1859, à dix heures du matin, il procédera dans la salle d'adjudication de la préfecture, par devant M. le Préfet ou son délégué, en présence de deux membres du conseil municipal, ainsi qu'en celle du receveur municipal et de M. LAUBSER, architecte du département, à Colmar, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux de construction d'une église catholique, d'après un projet dressé par M. LAUBSER, le 1^{er} Mars 1859, approuvé par M. le Préfet le 12 Avril 1859, et dont l'évaluation de la dépense à faire s'élève à la somme de 126,778 fr. 25 c., non compris une somme à valoir de 5,221 fr. 75 c., et les honoraires de l'architecte.

Ce projet est déposé au bureau de l'architecte et à la Mairie du Bonhomme, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

CONDITIONS PRINCIPALES.

Art. 1^{er}. L'adjudication aura lieu par voie de soumissions cachetées, conformément aux dispositions de l'ordonnance royale du 14 novembre 1837.

Les soumissions seront écrites sur papier timbré et indiqueront en un nombre rond de centimes par franc ou de francs sans fraction, le rabais offert par les soumissionnaires; elles seront placées sous une première enveloppe, scellée d'un cachet de cire et devront être accompagnées: 1^o d'un certificat délivré par un ingénieur ou architecte agréé, constatant sa capacité dans l'art de bâtir; 2^o de la patente du soumissionnaire, constatant qu'il est entrepreneur de travaux publics; 3^o d'un acte de cautionnement ou d'une promesse valable de cautionnement (ce cautionnement sera au moins de la valeur du 10^e du montant de l'estimation des travaux); 4^o d'un certificat du Conservateur des hypothèques, constatant que l'immeuble offert en cautionnement n'est grevé d'aucune inscription. Ces pièces seront placées avec la soumission cachetée sous une seconde enveloppe, scellée de trois cachets de cire et portant pour suscription: *Travaux communaux. — Construction d'une église catholique dans la commune du Bonhomme. — Concours du 5 mai 1859.*

Toute soumission non conforme aux prescriptions ci-dessus sera rejetée.

Art. 2. L'adjudicataire sera tenu de se conformer exactement aux conditions du devis et du cahier des charges de l'entreprise.

Art. 3. L'adjudicataire acquittera immédiatement après l'adjudication les frais d'affiches, de timbre et d'enregistrement auxquels elle donnera lieu.

Art. 4. L'adjudication ne sera valable qu'après l'approbation du Préfet.

Fait au Bonhomme, le 14 avril 1859.

Le Maire, PETITDEMANGE.

Autorisé: Le Préfet, Paul ODENT.

MODÈLE DE SOUMISSION.

Je soussigné (nom, prénoms et profession), domicilié à _____, m'engage à entreprendre les travaux de construction d'une église catholique dans la commune du Bonhomme. — Concours du 5 Mai 1859, d'après un projet approuvé par M. le Préfet, et ce moyennant un rabais de _____ centimes par franc sur les prix d'estimation du devis, et m'oblige, en outre, de satisfaire à toutes les clauses et conditions des devis, plans et des cahiers des charges, dont je déclare avoir une entière connaissance.

Pour sûreté et garantie de mes engagements, je joins à la présente soumission les pièces exigées par l'art. 1^{er} de l'affiche du 14 avril 1859.
Fait à _____ le _____ 1859.

Le 18.07.1865, le nouveau sanctuaire fut solennellement consacré par Monseigneur Raess, évêque de Strasbourg assisté de son confrère de St Dié en présence d'une foule immense et d'un grand nombre de prêtres.

Travaux supplémentaires

Le 18.07.1867, le conseil municipal constata les premières dégradations dues à l'hiver et aux pluies du printemps. Des traces d'humidité étaient visibles et de nombreuses tuiles avaient été cassées ou enlevées par la violence des vents. Les élus décidèrent de revêtir de zinc les parements des murs du clocher exposés à l'ouest et au sud ainsi qu'au début des corniches et du couronnement des murs qui touchaient le beffroi. La toiture dut également être entièrement remanier en posant les tuiles dans un mortier. Le devis s'éleva à 1300 frs. Finalement, le 19.07.1868, le conseil approuva le remplacement des tuiles par des ardoises ainsi que le changement de l'enduit en mortier de chaux hydraulique par un bon enduit en ciment de Wassy à 3 couches. Il vota un crédit de 16701 frs dont 13200 pour l'ardoise.

Le 27.08.1868, le maire adjugea les travaux à Charles Eck, couvreur d'ardoises à Mulhouse avec un rabais de 16 centimes par franc et à Joseph Gérardin, entrepreneur de travaux publics à Fréland, avec un rabais de 6%. Le 6.06.1869, la commune vendit 20 lots d'anciens matériaux dont 25000 tuiles pour 969 frs.

50 ans plus tard, le sanctuaire fut la cible de la folie des hommes. Durant la première guerre mondiale, l'intérieur de l'église fut totalement saccagé. Le sanctuaire fut inutilisable, seul le gros œuvre resta debout. Après l'armistice, il fallut à nouveau reconstruire l'église qui fut solennellement consacrée le 10.06.1935 par Mgr Ruch.

NOTES

1. HABIG - l'église St Nicolas du Bonhomme. In: Bulletin de la sté d'histoire du canton de Lapoutroie Val d'Orbey, n° 3, 1984

2. JORDAN Benoît - les édifices religieux dans le val d'Orbey de la guerre de Trente ans à la Révolution. In: Bulletin de la Sté d'histoire du canton de Lapoutroie val d'Orbey, n° 15, 1996

3. Archives du Haut-Rhin, 2 O 276

4. idem

L'ABBÉ CHARLES JACQUES CHEVALLIER

Curé à Fréland 1891-1901

ALEXANDRA GREVILLOT

LE GRENIER DE MA GRAND-MÈRE EST PLUS OU MOINS ABANDONNÉ. ON ALLAIT Y DÉPOSER LES OBJETS OU MEUBLES DONT ON NE SE SERVIRAIT PLUS. AINSI S'ENTASSENT LES MATELAS BOURRÉS DE PAILLE, LES COLLIERS À CHEVAUX QU'ON UTILISAIT ENCORE DANS LES ANNÉES 50 POUR LABOURER LES CHAMPS, DES CARTONS REMPLIS DE LIVRES, RELIGIEUX POUR LA PLUPART. ET PUIS, QUELQUES AFFAIRES DONT MES PARENTS N'AVAIENT PAS VOULU S'ENCOMBRER LORS DE NOTRE DÉPART AU CANADA EN 1980.

I- LA DÉCOUVERTE D'UN JOURNAL

VENIR FAIRE MES ÉTUDES UNIVERSITAIRES EN FRANCE ÉTAIT UN RETOUR À MES ORIGINES. ET QU'EST-CE QUI POUVAIT PLUS CONCRÉTISER CE BESOIN QUE LA DÉCOUVERTE DU JOURNAL DE MON ARRIÈRE- ARRIÈRE- GRAND- ONCLE ? LORSQUE J'AI VU TOUS CES LIVRES MAL ENTREPOSÉS DANS LE GRENIER, J'AI IMMÉDIATEMENT EU ENVIE DE SAVOIR À QUI ILS AVAIENT APPARTENU, DE LES NETTOYER, DE LES RANGER, LES CLASSER. TOUTES LES FOIS OÙ J'ALLAIS RENDRE VISITE À MA GRAND-MÈRE, J'Y PASSAIS UN APRÈS-MIDI. IL Y A UN PEU PLUS D'UN AN, TANDIS QUE JE M'APPRÊTAIS À NETTOYER LES LIVRES DU DERNIER CARTON, JE PRIS UN LIVRE ET LU CE QUI ÉTAIT EN EXERGUE. ÉCRIT À LA PLUME, IL COMMENÇAIT AINSI : "EGO- CHARLES JACQUES CHEVALIER, JE SUIS NÉ À BREBOTTE, CANTON DE DELLE, LE 2 OCTOBRE 1842, FÊTE DES SAINTS ANGES GARDIENS..."

JE FUS AUSSITÔT PASSIONNÉE PAR CET HOMME QUE J'APPRENAIS À CONNAÎTRE À CHAQUE PAGE DE SON JOURNAL. NON SEULEMENT CET HOMME MAIS AUSSI LES AUTRES MEMBRES DE MA FAMILLE. JE ME SUIS DEMANDÉ À MANTES REPRISSES SI JE POUVAIS FAIRE UN TRAVAIL ETHNOLOGIQUE AVEC L'AIDE DE CE DOCUMENT RICHE EN ÉVÈNEMENTS QUOTIDIENS, SUR LES MŒURS, LA VIE CULTURELLE ET CULTUELLE DES GENS D'UN PETIT VILLAGE NOMMÉ FRÉLAND. L'AUTEUR A TENU SON JOURNAL DURANT VINGT ANS. LES DIX DERNIÈRES ANNÉES DE SA VIE,

L'abbé Charles Jacques Chevallier



C'EST-À-DIRE DE 1891 À 1901, IL LES A VÉCUES À FRÉLAND, PETIT VILLAGE DU CANTON DE LAPOUTROIE OÙ IL ÉTAIT CURÉ.

JE DOIS MENTIONNER LA DÉCOUVERTE PARALLÈLE D'UN DEUXIÈME JOURNAL DANS LEQUEL IL RACONTE SES VOYAGES À OBERAMMERGAU-MUNICH, TRÈVES-COLOGNE, LOURDES, METZ-NANCY-LUXEMBOURG, ETC... LE DEUXIÈME JOURNAL COMPREND ÉGALEMENT DES RÉFLEXIONS PAR THÈMES AINSI QUE DES REMÈDES CONTRE LA GOUTTE, LES RHUMATISMES, LES BATTEMENTS DE CŒUR, LE PANARIS, LA VARIOLE NOIRE, LE RHUME, LA PHTISIE, LA DYSENTERIE, LES BRÛLURES, LA JAUNISSE, LA RAGE, LES YEUX ENFLAMMÉS, L'HYDROPIE, ETC... L'ABBÉ CHEVALLIER N'A PAS INSCRIT TOUS CES REMÈDES PAR HASARD. IL SE PRÉOCCUPAIT DE LA SANTÉ DE SES PAROISSIENS ET IL LES GUÉRISSEIT QUAND IL LE POUVAIT. CE DEUXIÈME JOURNAL COMPORTE ÉGALEMENT DES RECETTES DIVERSES QUI VONT DE LA MANIÈRE DE FAIRE DE LA BONNE ENCRE, DE DONNER AU SAPIN LA COULEUR DU CHÊNE, DE RÉTABLIR LES VINS TOURNÉS OU ÉCHAUDÉS À LA MANIÈRE DE FAIRE UNE POUDRE QUI RENDRA LES DENTS BLANCHES, ETC...

CE RÉCIT DE VIE M'EST PRÉCIEUX PUISQU' UNE DISTANCE TEMPORELLE DE PLUS D'UN SIÈCLE EMMÈNE AVEC ELLE TOUTE TRADITION ORALE. A QUI S'ADRESSAIT QUOTIDIENNEMENT L'ABBÉ CHEVALLIER ? POURQUOI A-T-IL TENU CE JOURNAL DURANT 20 ANS ? DIFFICILE DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS.

CEPENDANT, DES EXPRESSIONS OU FAÇONS DE DIRE ME PORTE À CROIRE QU'IL S'ADRESSAIT À SES PARENTS DÉFUNTS ET À DIEU. IL PARLE TOUJOURS DES MEMBRES DE SA FAMILLE, CEUX QUI SONT PROCHES (FRÈRE, SOEUR, NEVEUX, NIÈCES) EN CES TERMES : "NOTRE EUGÈNE, NOTRE MARCELLIN, NOTRE ELISE, ETC... PUIS, PAR DES EXPRESSIONS LATINES, DES PHRASES EN LATIN, IL S'ADRESSE À DIEU. C'EST UN MYSTIQUE, IL EST CONSTAMMENT EN PRÉSENCE DE DIEU. HUMBLE, IL S'ADRESSE À DIEU EN PRATIQUANT L'ORAISON, S'EFFORCE DE FAIRE LE BIEN ET DE FUIR LE MAL. JE PENSE QUE CERTAINS AVAIENT DU MAL À LE SUIVRE, NOTAMMENT, SON PREMIER VICAIRE, ANIMÉ SEMBLE-T-IL, D'APRÈS LES FAITS RELATÉS DANS LE JOURNAL, PAR L'ORGUEIL ET LA PARESSE ET D'AUTRES SENTIMENTS PEU VERTUEUX.

L'ABBÉ CHEVALLIER FAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, IL RACONTE CE QUI S'EST PASSÉ DURANT LA JOURNÉE, PARFOIS DE FAÇON LACONIQUE MAIS À LONG TERME CES

RENSEIGNEMENTS NOUS PERMETTENT D'ÉTABLIR LES RELATIONS QU'IL ENTRETENAIT AVEC SES PROCHES, SES AMIS, SES PAROISSIENS, LES CURÉS DES VILLAGES AVOISINANTS, LE CONSEIL DE FABRIQUE, LA HIÉRARCHIE CLÉRICALE, LES COMMERÇANTS, ETC... IL PARTICIPE DES ÉVÈNEMENTS DU VILLAGE. N'OUBLIONS PAS L'IMPORTANCE QU'A LE CURÉ ET LE MAIRE DANS UN PETIT VILLAGE DE CETTE ÉPOQUE. LE CURÉ EST UN PÈRE POUR SA PAROISSE, UN REPRÉSENTANT DE DIEU À QUI L'ON SE CONFESSE, DEMANDE CONSEIL ET SOUTIEN SPIRITUELS. NOUS SOMMES EN PRÉSENCE D'ÉVÈNEMENTS, DE RELATIONS HUMAINES ET DE COMPORTEMENTS VUS À TRAVERS LES YEUX D'UN HOMME D'ÉGLISE.

IL FAUT RECOUPER LES DONNÉES DU RÉCIT AVEC LE CONTEXTE HISTORIQUE, SES INSTITUTIONS, LA LUTTE DES CLASSES DANS CETTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE, PUIS, SOUS DOMINATION ALLEMANDE, DE LA FIN DU 19ÈME SIÈCLE. (VOIRE LES LUTTES ANTICLÉRIQUES DES INTELLECTUELS RATIONALISTES DE LA 3ÈME RÉPUBLIQUE). L'ABBÉ CHEVALLIER SE POSITIONNE PAR RAPPORT AUX ÉVÈNEMENTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX, PAR EXEMPLE, L'ALLIANCE RUSSE, L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT CARNOT, L'AFFAIRE DREYFUS, ETC...

A CÔTÉ DU JOURNAL EXISTE UN NOMBRE CONSÉQUENT DE PHOTOGRAPHIES DU VILLAGE ET DES VILLAGES ENVIRONNANTS, DES FAMILLES QUI VENAIENT À LA CURE POUR SE FAIRE PRENDRE EN PHOTOS PAR L'ABBÉ RHEIN, SON 2ÈME VICAIRE, DES GENS PRIS SUR LE VIF DANS LA RUE PRINCIPALE. ACCOMPAGNAIENT ÉGALEMENT LE JOURNAL, DES OUVRAGES AYANT APPARTENUS À L'ABBÉ CHEVALLIER, À SES ASCENDANTS ET DESCENDANTS, PLUS PARTICULIÈREMENT, À SON ONCLE L'ABBÉ HÉCHEMANN ET SON NEVEU L'ABBÉ EUGÈNE CHEVALLIER.

II- VILLAGE D'ORIGINE DE L'AUTEUR

CHARLES CHEVALLIER EST NÉ À BREBÔTTE, CANTON DE DELLE LE 2 OCTOBRE 1842. BREBÔTTE EST UN PETIT VILLAGE DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT, PRÈS DE LA FRONTIÈRE ALSACIENNE. LE TERRITOIRE DE BELFORT FAISAIT PARTIE DE L'ALSACE DU HAUT-RHIN À L'ÉPOQUE. AYANT RÉSISTÉ AUX ALLEMANDS À LA GUERRE DE 1870, AVEC UNE PARTIE DU HAUT-RHIN RESTÉE FRANÇAISE, IL SE CONSTITUA EN TERRITOIRE À PART EN 1871.

A L'ÉPOQUE DE CHARLES CHEVALLIER, BREBOTTE ÉTAIT COMPOSÉ DE CULTIVATEURS QUI, AUJOURD'HUI, ONT DISPARU OU SE SONT RECONVERTIS AU COMMERCE DE BESTIAUX, OU ENCORE, COMPLÈTENT LEURS RESSOURCES EN TRAVAILLANT À L'USINE. LES VIEILLES MAISONS SONT DES MAISONS/FERMES, C'EST-À-DIRE QUE LA MAISON EST COLLÉE À LA FERME. IL Y A UNE PORTE PRINCIPALE MAIS LES HABITUÉS ENTRENT SUR LE CÔTÉ. UN PETIT PASSAGE SURMONTE LE PLANCHER DES VACHES FAIT DE PAVÉS ET MÈNE À LA PORTE DE LA CUISINE, LA PIÈCE LA PLUS FRÉQUENTÉE. TELLE ÉTAIT LA MAISON TYPIQUE, CELLE DE LA FAMILLE CHEVALLIER ET DES AUTRES. BIEN SÛR, AUJOURD'HUI, CES MAISONS/FERMES ALTERNENT AVEC LES MAISONS CARRÉES, BLANCHES OU CRÈMES, MONTÉES SUR GARAGE AVEC BALCON DE FER FORGÉ OU TERRASSE DALLÉE.

III- PRÉSENTATION DE L'AUTEUR ET DE SA FAMILLE

L'ABBÉ CHEVALLIER EU POUR PÈRE JACQUES CHEVALLIER, CULTIVATEUR, NÉ À BREBOTTE EN 1812, DÉCÉDÉ EN 1855 ET POUR MÈRE AGATHE HÉCHEMANN NÉE À MONTREUX-CHÂTEAU EN 1812, DÉCÉDÉE EN 1864. SON PARRAIN FUT JACQUES HÉCHEMANN, FRÈRE DE SA MÈRE, CURÉ DE BREBOTTE EN CE TEMPS LÀ, SA MARRAINE FUT MARIE CHEVALLIER QUI MOURUT CÉLIBATAIRE TRÈS ÂGÉE.

DANS L'EXERGUE DE SON JOURNAL, L'AUTEUR NOUS RACONTE SON ENFANCE QUI, SELON LUI, SE PASSA COMME CELLE DE TOUS LES ENFANTS. JE LE CITE : "MON PÈRE ET MA MÈRE M'APPRIRENT TOUTES LES PRIÈRES QU'ILS CONNAISSAIENT, LE PATER, L'AVÉ, LES COMMANDEMENTS DES ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE, DE CHARITÉ, UNE PRIÈRE À L'ANGE GARDIEN, UNE PRIÈRE EN PRENANT L'EAU BÉNITE, TOUTES SORTES D'INVOCATIONS QUE J'AI OUBLIÉES DEPUIS. J'AIMAIS BEAUCOUP ALLER À L'ÉCOLE, J'Y SUIS ALLÉ DEPUIS TOUT ENFANT ET JE NE ME RAPPELLE PAS Y AVOIR MANQUÉ UN SEUL JOUR. NOTRE MAÎTRE D'ÉCOLE S'APPELAIT GAILLAT, JE L'AIMAIS VÉRITABLEMENT ET IL LE MÉRITAIT ". (CE MAÎTRE D'ÉCOLE SE TROUVE DANS MON ARBRE GÉNÉALOGIQUE, IL EST L'ARRIÈRE-GRAND-PÈRE DE MA GRAND-MÈRE MARGUERITE TERRIER, IL VENAIT DE COURCELLES). " HUMILIÉ D'ÊTRE AUX TABLEAUX DE LECTURE ET DE NE PAS FAIRE DE DEVOIR, JE PRIAI UN SOIR MON PÈRE DE M'APPRENDRE À ÉCRIRE. IL ME FIT LES LETTRES, JE LES COPIAIS ET RECOPIAIS ET LE LENDEMAIN EN ARRIVANT À L'ÉCOLE, JE COURUS AU MAÎTRE



*Seus frère Marcelin et sa épouse Eugénie Delandier
(En arrière-plan) ses neveux et nièces: Elise, Charles, Eugène, Marie*

EN LUI DISANT : "MONSIEUR LE MAÎTRE, JE SAIS ÉCRIRE !" DÈS LORS, IL ME DONNA À FAIRE DES DEVOIRS D'ÉCRITURES. JE VOULUS AVOIR UN SAC DE CUIR, JE LE DEMANDAI À MON PARRAIN DEVENU CURÉ DE COURCELLES. DANS UNE VISITE QUE JE LUI FIS, IL ME DONNA CINQ FRANCS, J'EUS MON SAC, SI J'ÉTAIS FIER ! JE ME LE RAPPELLE ENCORE. UN JALOUX ME GÂTA MON PLAISIR EN LABOURANT MON SAC DE LA POINTE DE SON COUTEAU, JE NE CONNUS PAS LE COUPABLE.

IL PARAÎT QUE JE TRAVAILLAIS BIEN À L'ÉCOLE, JE DEVINS UN DES PREMIERS, LA MÈRE DE NOTRE CURÉ M. BARBERET, MES ONCLES, MES PARENTS ET D'AUTRES ME FAISAIENT DES COMPLIMENTS. JE ME CRUS UN PHÉNIX, JE DEVINS UN PEU FIÉROT, MAIS JE RESTAI BON ENFANT. J'ÉTAIS PEUREUX, PEUT-ÊTRE LÂCHE, JE NE ME RAPPELLE PAS AVOIR FAIT DE PEINE À UN DE MES CAMARADES, JE ME SERAIS LAISSÉ BATTRE PLUTÔT QUE DE ME DÉFENDRE. UNE SEULE FOIS, J'AI POUSSÉ EUGÈNE BUSSON DE RECOUVRANCE DANS UNE HAIE D'ÉPINES ET UNE AUTRE FOIS, J'AI JETÉ UNE POIGNÉE DE BOUE À LA FIGURE DE MA COUSINE EUGÉNIE CHEVALLIER DE L'ONCLE JEAN CLAUDE".

CHARLES CHEVALLIER FUT L'AÎNÉ D'UNE FRATRIE DE CINQ ENFANTS. APRÈS LUI, IL Y EUT JOSEPH AUGUSTE DÉCÉDÉ À L'ÂGE DE 6 MOIS, PUIS MARCELLIN (1847-1903) , LE SEUL À AVOIR EU UNE DESCENDANCE. ENSUITE, AUGUSTIN ADOLPHE (1849-1870) , SOLDAT DÉCÉDÉ À NEUF-BRISACH, PUIS ELISABETH VIRGINIE (1851-1928), CÉLIBATAIRE, ELLE VIVRA AU CÔTÉ DE CHARLES À LA CURE DE FRÉLAND. SON FRÈRE MARCELLIN AURA CINQ ENFANTS AVEC EUGÉNIE GÉHANDEZ : ELISE, CHARLES, EUGÈNE, MARIE ET ADOLPHE. SES NEVEUX ET NIÈCES LUI RENDRONT RÉGULIÈREMENT VISITE À ETEIMBE ET À FRÉLAND. IL Y A PRESQUE TOUJOURS UN DE SES NEVEUX QUI EST PRÉSENT À LA CURE. A LA GÉNÉRATION DE SES NEVEUX ET NIÈCES, L'HISTOIRE SE RÉPÈTERA. SUR LES CINQ, IL Y AURA ELISE, LA SEULE À AVOIR UNE DESCENDANCE AVEC EUGÈNE GREVILLOT, MES ARRIÈRES-GRANDS-PARENTS. CETTE BRANCHE DES CHEVALLIER S'ARRÊTE DONC LÀ. UN SCHEMA REVIENT, L'AÎNÉ ENTRE DANS LE CLERGÉ ET UNE DES FILLES S'OCCUPE DE SES PARENTS. EN RÈGLE GÉNÉRALE, IL S'AGIT DE LA CADETTE À MOINS QUE L'AÎNÉE SOUHAITE RESTER CÉLIBATAIRE OU NE TROUVE PAS L'ÂME SŒUR.

CHARLES CHEVALLIER FUT ORDONNÉ PRÊTRE EN 1865, VICAIRE À ETUEFFONT LE 16 SEPTEMBRE 1867, VICAIRE À LEPUIX LE 1ER SEPTEMBRE 1868. IL DEVIENDRA CURÉ D'ETEIMBES

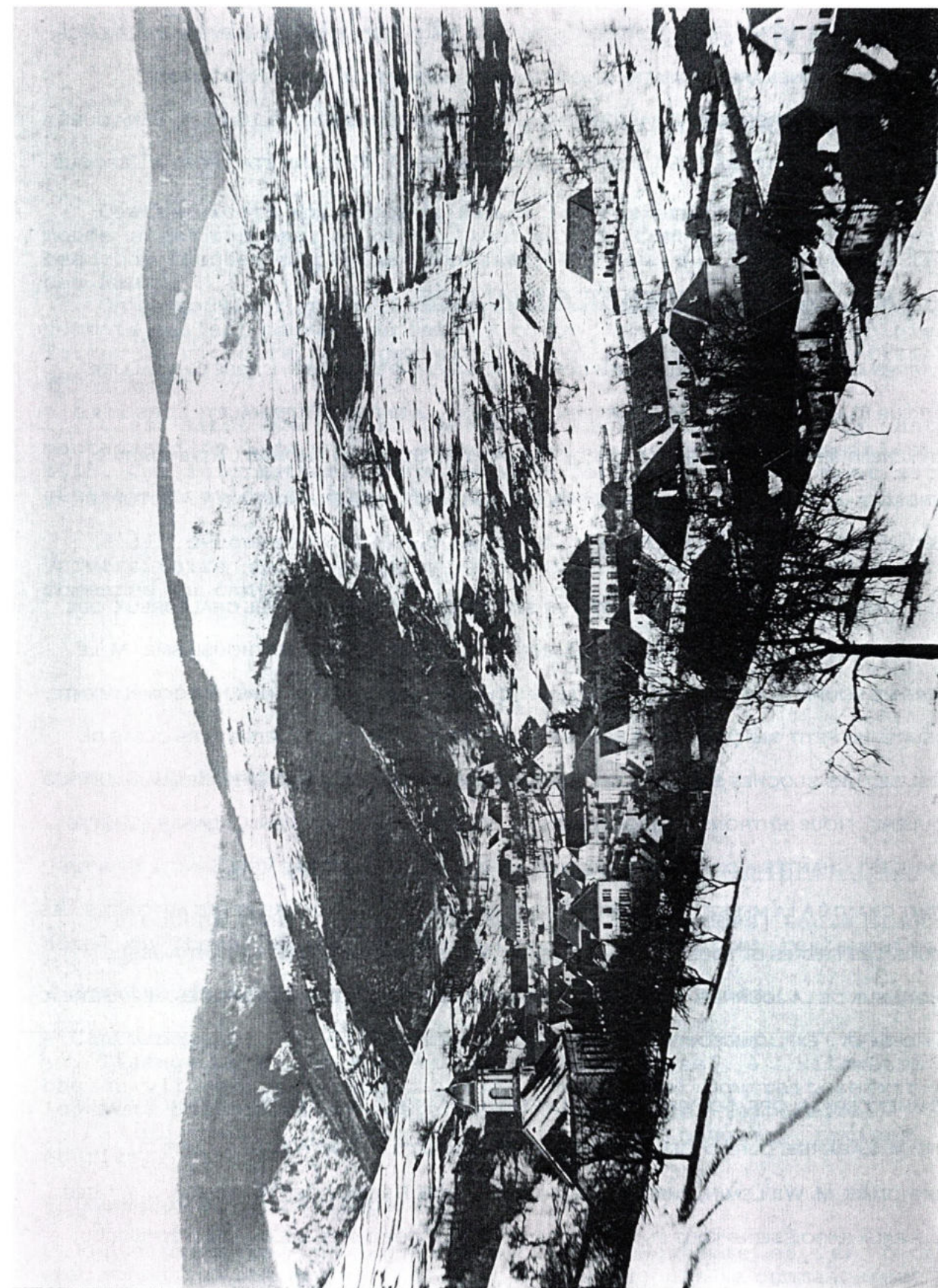


Photo de l'abbé Rhein vers 1895 - FRÉLAND

LE 29 OCTOBRE 1872. ETEIMBES SE SITUE DANS LE HAUT-RHIN, ARRONDISSEMENT D'ALTKIRCH, CANTON DE DANNEMARIE, À QUATRE KILOMÈTRES DE LACHAPELLE -SOUS- ROUGEMONT, COMMUNE QUI REGROUPE 312 HABITANTS D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1846. IL SERA CURÉ À FRÉLAND LE 17 OCTOBRE 1891 JUSQU'À SA MORT EN 1901. FRÉLAND ÉTAIT FORT À L'ÉPOQUE DE 1564 HABITANTS.

IV- FRÉLAND: UNE ARRIVÉE RITUALISÉE

APRÈS AVOIR FAIT SES ADIEUX À SES BONS PAROISSIENS D'ETEIMBES, L'ABBÉ CHEVALLIER, SA SŒUR ELISE ET SA NIÈCE MARIE PRIRENT LE TRAIN À LA GARE DE BURNHAUPT. LORSQU'ILS ARRIVÈRENT À KAYSERSBERG, LE MAIRE DE FRÉLAND, M. SÉRAPHIN THOMAS L'ATTENDAIT. IL L'ENGAGEA À S'ARRÊTER LÀ ET À FAIRE SON ENTRÉE À FRÉLAND LE LENDEMAIN 17 OCTOBRE 1891.

LE JOUR J, L'ABBÉ CHEVALLIER ENTRE EN SCÈNE, IL RACONTE L'ACCUEIL CHALEUREUX QUE LUI RÉSERVÈRENT LES HABITANTS DE FRÉLAND : « JE SUIS REÇU AVEC ENTHOUSIASME. M. LE MAIRE ME SOUHAITE LA BIENVENUE, M. L'ABBÉ SCHIÉLÉ, (SON FUTUR VICAIRE) ME COMPLIMENTE, ENSUITE, UN PETIT GARÇON ET UNE PETITE FILLE M'OFFRENT DES BOUQUETS ET LES CLEFS DE L'ÉGLISE. LES CLOCHES SONNENT, LE CANON RETENTIT, MON CŒUR SE SERRE, DES LARMES COULENT. NOUS ENTRONS EN PROCESSION À L'ÉGLISE AU CHANT DU VENI CREATOR. (CETTE HYMNE EST CHANTÉE AUX VÊPRES LE JOUR DE LA PENTECÔTE, LA PROSE VENI SANCTE SPIRITUS ÉTANT CHANTÉ À LA MESSE). JE MONTE EN CHAIRE, JE SALUE M. LE MAIRE ET LES AUTORITÉS, LES SŒURS, LES FRÈRES ET TOUS MES PAROISSIENS. JE LES REMERCIE EN REPORTANT À JÉSUS L'HONNEUR DE LA JOURNÉE. LE LENDEMAIN, DIMANCHE, JE FAIS TOUS LES OFFICES, JE PRÊCHE À LA MESSE ET J'EXPLIQUE POURQUOI JE VIENS ET CE QUE JE FERAI ».

COMMENCERA, ALORS, SES VISITES AUX CURÉS DES ENVIRONS (M. L'ABBÉ VILLEMEN D'AUBURE, PUIS, M. LABARRE, CURÉ D'ORBÈY, ET SON VICAIRE M. OTT, L'ABBÉ WAGNER, CURÉ DU BONHOMME, M. WILLEMIN, CURÉ DE LABAROCHE, L'ABBÉ BRUNCK DE FREUNDECK, ...), À SES NOUVEAUX PAROISSIENS TOUT EN DÉCOUVRANT UN PAYSAGE DIGNE, SELON LUI, D'ÊTRE PEINT.

A suivre

LE DEUXIEME BUREAU RENSEIGNE... OU CANTONNEMENTS POSSIBLES EN 1915

Lucien JECKER

Quatre vingts ans après la fin de la Première Guerre Mondiale, le monde s'est souvenu, se recueillant sur les tombes de ses héros, pour beaucoup fauchés en pleine jeunesse, tels ceux du Linge ou de la Tête des Faux.

On se souvient qu'en 1915 ces sommets furent l'enjeu de terribles combats, allant souvent au corps à corps. Les états-majors voulaient forcer la victoire, engageaient des troupes fraîches, planifiaient des occupations.

C'est ainsi que le ministère de la Guerre établit, pour le canton montagnard de Lapoutroie, un état des cantonnements possibles en 1915. Ces informations d'époque sont fort instructives pour notre génération avide de connaissance du passé.

J'ai découvert ce document à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg. En voici le détail pour les cinq communes du canton

*
* *

CANTON DE LA POUTROYE

COMMUNE DU BONHOMME (DIEDOLSHAUSEN)

- **Population.** - 1 179 habitants. - 189 maisons.

- **P.T.T.** - Poste et télégraphe dans une maison spéciale au bas du village.

Téléphone chez : Ch. Minoux, marchand de fromages; Louis Minoux, hôtel du Cheval Blanc; Frédéric Claudel, boucher et restaurateur.

- **Service de santé.** - Eau bonne; fontaines et puits.

- **Cantonement.** - 3 écoles avec cinq salles en tout.

Tissage mécanique Bach et Bloch (de Mulhouse), à 1 kilomètre au bas du village; téléphone, garage pour autos; pourrait servir de logement pour officiers et troupes ou d'hôpital temporaire.

3 scieries à l'Ouest du village avec hangars, remises et écuries.

- **Intendance.** - 3 boulangeries

- **Renseignements.** - Une grande partie du Bonhomme et les fermes environnantes ont été détruites et brûlées depuis le commencement de la guerre.

COMMUNE DE FRELAND (URBACH)

- **Population.** - 1 444 habitants. - 294 maisons.
- **P.T.T.** - Poste et télégraphe à la mairie, près de l'église.
Téléphone chez Petitdemange, marchand de fromages, au haut du village et chez Florence, marchand de fromages, à côté de l'autre.
- **Service de santé.** - Eau canalisée, bonne.
Nouvel hôpital, près de la mairie, avec asile pour vieillards; 150 lits environ, on pourrait en loger 200; quatre étages, hangar.
- **Cantonement.** - 2 écoles à côté l'une de l'autre, près de l'église, de quatorze à quinze salles en tout; logement pour 300 hommes ou hôpital temporaire.
Scierie Haxaire, au haut du village; logement pour une vingtaine d'officiers, un bataillon et 80 à 100 chevaux.

COMMUNE DE LABAROCHE (ZELL)

- Population.** - 1 494 habitants. - 293 maisons.
- P.T.T.** - Poste, télégraphe et téléphone dans une maison privée près de l'église.
- Service de santé.** - Eau bonne; puits et fontaines
- Cantonement.** - 1 école à quatre salles, près de l'église, à la mairie.
- Intendance.** - 4 boulangeries
- ANNEXES :**
 - LA CHAPELLE.** - Située sur une hauteur, à l'Ouest du village. - 1 école à deux salles.
 - LA PLACE.** - Sur une hauteur, au Sud de La Chapelle. - Grande scierie d'Eugène de l'Allemand (surnom); téléphone, hangar, remises. - Hôtel.
 - LA ROCHE.** - Petit hameau sur la même hauteur, au Sud-Est de La Place.

COMMUNE DE LA POUTROYE (SCHNIERLACH).

- Population.** - 2 095 habitants. - 322 maisons.
- P.T.T.** - Poste, télégraphe et téléphone, dans une maison spéciale, au centre du village, près de l'église.
Téléphone chez Xavier Claudepierre, aubergiste au centre du village; chez Adrien Bertrand, marchand de fromages et

aubergiste, vis-à-vis de la mairie.

Chemin de fer. - Terminus du petit chemin de fer sur route Colmar-La Poutroye; téléphone à la gare.

Service de santé. - Eau bonne; fontaines et puits.
1 hôpital près de l'église, 40 lits environ; on pourrait installer 130 à 140 lits

Cantonement. - 1 école au centre du village, huit salles.
Tribunal au bas du village
Filature Hoff, à l'Ouest du village; téléphone; plusieurs bâtiments, hangars, remises et garages pour autos; dépôt de fourrages; villa du propriétaire vis-à-vis.
Villa Mack, au Sud-Est du village; logement pour officiers ou hôpital temporaire.

Intendance. - 3 boulangeries

ANNEXES :

- HACHIMETTE.** - Au point de bifurcation des routes de La Poutroye et d'Orbey .
P.T.T. - Téléphone, hôtel Simon, en face de la gare.
Chemin de fer. - Station du petit chemin de fer sur route Colmar-La Poutroye; téléphone à la gare.
Cantonement. - hôtel Simon, 2 grandes salles, plusieurs chambres, remises et écuries. - 1 école à deux salles. - Scierie Xavier Antoine; téléphone; hangars, remises et écuries. - Fabrique Florence; hangars et garage pour autos.
- RIBEAUGOUTTE.** - Hameau, au Nord-Ouest de La Poutroye. - 1 école à une salle.
- GRAND-TRAIT.** - Hameau, au Nord-Sud de la route du Bonhomme à La Poutroye. - 1 école à une salle.
- LA GOUTTE.** - Hameau, au Sud-Ouest de La Poutroye. - 1 école à une salle.

COMMUNE D'ORBÈY (URBEIS).

- Population.** - 4 485 habitants. - 684 maisons.
- P.T.T.** - Poste, télégraphe et téléphone réunis dans un bâtiment spécial, situé au bas du village, près de l'église.
Téléphone chez le médecin Rumpler, dans la rue principale, au centre du village; chez les marchands de fromages Ancel et René Husson, au centre du village; chez le boulanger Victor Husson, sur la place du Marché; chez le notaire au centre du village.
- Service de santé.** - Eau canalisée, bonne
- Cantonement.** - 1 école près de l'église, neuf grandes salles
2 grandes filatures, Kiener de Kaysersberg, au haut du village; téléphone dans toutes les deux; hangars et remises.

3 grandes filatures, Herzog de Logelbach; deux usines situées au centre et une au bas du village; téléphone; hangars et remises.

1 scierie, veuve Didierjean, au haut du village; écurie.

Hôtel des Vosges, au bas du village; téléphone.

Hôtel Cornelius, au centre; téléphone.

Hôtel de la Croix, au centre, rue de l'Eglise; téléphone.

Hôtel Beck, au centre; téléphone; logement pour état-major et officiers ou hôpitaux temporaires.

Plusieurs villas appartenant à des familles alsaciennes.

Intendance. 5 boulangeries.

ANNEXES :

HAUTES-HUTTES. - A 8 kilomètres au Sud-Ouest du village, sur une hauteur (1 000 mètres d'altitude), au Sud du lac Noir. - 1 école à une salle et une chapelle.

BASSES-HUTTES. - A 4 kilomètres à l'Est des Hautes-Huttes, sur la route d'Orbey à Munster. - 1 école à trois salles. - 1 boulanger. - Téléphone dans l'auberge Wetterer, sur la route précitée.

REMOMONT. - A 2 kilomètre et demi au Nord de Creux-d'Argent.

BLAN-RUPT. - Fermes dispersées sur les hauteurs à l'Ouest de Creux d'Argent.

TANNACH. - Hameau sur la route d'Orbey aux Trois-Epis, à 3 kilomètres au Sud-Est d'Orbey. - 1 école à deux salles. - Filature Herzog; téléphone relié à la fabrique d'Orbey.

PAIRIS. - Ancien couvent, au pied du lac Noir, à 2 kilomètres à l'Est de celui-ci. - Hôpital et refuge de vieillards de la commune, reconstruit depuis deux ans; de 80 à 100 lits; on pourrait en installer 150 à 200. - Hôtel Pairis; téléphone. - Hôtel du Lac-Noir; téléphone. - 1 scierie, propriétaire Handre. - 1 école à deux salles.

LE GENERAL DUFIEUX A LAPOUTROIE

17 novembre 1918

Lucien JECKER

Rue du général Dufieux, rue principale de la commune.
Qui à Lapoutroie ou ailleurs saurait préciser le choix du nom de ce général ?

Et pourtant il fut à la tête des troupes françaises victorieuses et plus précisément la 38° Division d'Afrique choisie pour cet honneur lors de leur entrée dans le canton le 17 novembre 1918.

Il fut aussi le beau-frère du colonel Macker dont la maison familiale se trouvait à Lapoutroie et qui tomba glorieusement en 1916 sur le front de Verdun.

Le général Dufieux sera nommé inspecteur général de l'Infanterie et membre du Conseil supérieur de la Guerre après la guerre 1914-1918.

*
* *

Dans la Revue française du 19 novembre 1933, il retrace les événements émouvants de ce 17 novembre 1918 au Bonhomme et à Lapoutroie;

"L'heure est venue de franchir la ligne fatidique (l'ancienne frontière franco-allemande).

La colonne s'ébranle, chasseurs à pied en tête. Une émotion religieuse nous étreint au moment où nous commençons à descendre. Dans le silence de tous on n'entend que le pas précipité des chasseurs qui suivent la musique du 4° Zouaves...

Bientôt nous apercevons les ruines du village du Bonhomme. La vue des méfaits de la guerre, en cette journée de joie contenue, étreint le coeur. L'impression s'accroît quand les détails se précisent et surtout quand, la tête de la colonne s'arrêtant dans le village, nous voyons deux vieilles femmes surgir des ruines au moment même où la musique des zouaves entame la Marseillaise.

La main au képi, comme tous ceux qui m'entourent, je regarde ces deux Alsaciennes dont l'âge indique qu'elles ont connu l'Alsace française puis la cruelle séparation, la domination allemande enfin les rigueurs de la longue lutte inscrites dans la dévastation de leur village.

Elles se sont arrêtées au seuil de l'abri informe d'où elles viennent de sortir. Elles regardent aussi les officiers et les chasseurs figés dans le salut à l'hymne national. Elles joignent les mains, baissent un peu la tête et nous voyons soudain la nuque de l'une d'elles secouée par de longs sanglots...

*
* *

Lapoutroie, mon premier cantonnement en Alsace le 17 novembre 1918.

Je vois encore l'arrivée dans la localité décorée de feuillages, de drapeaux et de banderoles tricolores, la population venue au-devant de nous, les femmes vêtues de ce costume si prestigieux pour ma génération, le maire et le curé tout émus dans leurs allocutions, les troupes traversant le village pour se porter plus loin, les artilleurs penchés sur leurs chevaux pour puiser avec leurs quarts dans les seaux de vin d'Alsace tendus par des jeunes filles aux grands noeuds de soie noire, ma visite à la maison familiale de mon beau-frère Macker, cette maison qu'il ne reverra pas, gardé pour toujours par la terre de Verdun que son sacrifice a contribué à nous conserver..."

*
* *

N.B. Du presbytère de Lapoutroie où il loge, le général Dufieux donne l'ordre au colonel du 4° Zouaves de se porter le soir même sur Sélestat où, contrairement aux conventions passées pour l'évacuation de l'Alsace, un bataillon d'infanterie allemande s'était "attardé" dans la ville. Cette troupe sera désarmée et faite prisonnière.



*Arrivée des troupes françaises le 19 novembre 1918,
la fanfare joue sur la place de l'église,
au fond la gare du funiculaire*

LAPOUTROIE et son passé, les racines de l'avenir
Bulletin municipal édité par la mairie de Lapoutroie - Juillet 1995 - Page 99

AU LENDEMAIN DU 11 NOVEMBRE 1918

Yvette BARADEL

Les délibérations des conseils municipaux sont intéressantes à parcourir lorsqu'un événement important a eu lieu car elles révèlent parfois l'état d'esprit non seulement d'une municipalité mais aussi de ses administrés face à cet événement.

C'est pourquoi nous avons recherché la première délibération municipale qui a eu lieu au lendemain de l'armistice du 11 novembre 1918 dans chacune des communes du canton de Lapoutroie.

La première se déroula à Labaroche, le 24 novembre 1918, à Fréland, le 1^{er} décembre, au Bonhomme le 29 décembre, à Lapoutroie, le 10 janvier 1919 enfin à Orbey, le 23 novembre 1919.

Quel fut l'état d'esprit de ces municipalités qui pendant quatre ans s'étaient trouvées sur le front des combats, qui retrouvaient la France après 48 ans de séparation et qui, pour la première fois depuis 26 ans, pouvaient délibérer et rédiger leur procès-verbal en français?

*
* *

A Fréland la délibération est courte. Le maire se borne à rappeler les difficultés de ravitaillement pour la population et demande une autorisation pour que les camionneurs militaires emportent "du dépôt central à Guémar les marchandises destinées à la commune de Fréland". La gestion administrative suit son cours.

A Lapoutroie c'est aussi assez court mais un bel en-tête "République Française" signale le retour à la France.

On passe ensuite au règlement des questions urgentes : la reconstruction et la réparation des dégâts de guerre, le remplacement des instituteurs par des "frères d'école" et la préparation du bois dans les forêts bombardées.

Par contre au Bonhomme, le procès-verbal débute par une adresse à Monsieur le Président de la République française : "A l'occasion de sa première séance sous le régime français le Conseil municipal de la commune du Bonhomme, arrondissement de Ribeauvillé, se permet de présenter à Monsieur le Président de la République française, ses hommages respectueux ainsi que ceux de toute la population de notre commune restée bien française et heureuse d'être de nouveau réunie à la Mère patrie".

Ensuite se déroulent les problèmes urgents : récupérer des cloches enlevées pendant la guerre par les Allemands, débarasser les matériaux du presbytère presque démoli, de l'église et des écoles, faire façonner "les bois massacrés de nos forêts".

*
* *

Par contre à Labaroche ainsi qu'à Orbey, le conseil municipal a voulu rappeler les souffrances endurées par leurs administrés au cours de quatre ans de guerre.

LABAROCHE
séance du 24 novembre 1918

Nous soussignés, Maire, conseillers municipaux et curé de la commune et paroisse de Labaroche, réunis en séance extraordinaire ce jourd'hui vingt-quatre novembre mil neuf cent dix-huit, avons décidé à l'unanimité, qu'en reconnaissance de la protection vraiment merveilleuse dont la divine Providence nous a entourés, durant quatre années et trois mois de la plus horrible des guerres, ladite commune et paroisse de Labaroche s'engageait par voeu à célébrer chaque année avec toute la solennité possible, la Fête du Sacré Coeur et pour que la commune et paroisse de Labaroche conserve à jamais le souvenir de ce voeu nous avons décidé de le mettre par écrit.

Que les futurs habitants de Labaroche sachent que, par une protection toute spéciale du Divin Coeur de Jésus, de Notre Dame des Trois Epis et de Saint Michel, nous avons échappé à une ruine complète.

Plusieurs fois nous avons été sur le point de devoir quitter nos maisons pour être transportés comme tant d'autres au-delà du Rhin au risque d'y mourir de faim et de misère.

Qu'ils sachent que le jour même de l'armistice signé entre les Alliés et l'Allemagne le 11 novembre 1918 nous devions, ainsi qu'il appert de documents trouvés chez le commandant militaire bavarois résidant à Labaroche, être expulsés brutalement de nos foyers et forcés de nous rendre à pied dans le duché de Bade.

Qu'ils sachent que, malgré un bombardement pour ainsi dire quotidien et parfois terrible, nos vies ont été sauvegardées, nos maisons, à part une dizaine, préservées, nos biens conservés.

Aussi est-ce de tout coeur et pénétrés de la plus vive reconnaissance que nous avons dressé le présent acte avec l'intention formelle de nous obliger nous et tous les habitants présents et futurs de Labaroche à accomplir fidèlement notre voeu.

ORBEY
Séance du 23 novembre 1919

Réunis à la France, notre Mère-Patrie, nous sommes heureux de pouvoir de nouveau insérer les débats du Conseil municipal en langue française dans le registre des délibérations.

Voilà Messieurs les Conseillers arrivés à la fin de leur période et avant de nous séparer nous aller (?) jeter un regard rétrospectif sur notre activité durant la période qui vient de s'écouler.

Cette période a été malheureuse pour nous et pour toute notre commune si éprouvée.

A peine étions nous élus et installés en juillet 1914, voilà la grande guerre dont l'histoire ne connaît pas sa pareille qui a éclaté et qui a porté les plus grands malheurs sur notre pauvre commune.

Aussitôt la mobilisation effectuée, le Conseil s'est réuni pour débattre les graves questions à résoudre et pour arrêter les larges mesures à prendre, notamment concernant le ravitaillement de la population civile, les cantonnements (Einquartierungen) durant les hostilités dont personne ne pouvait prévoir la longueur.

Nous avons malheureusement de nombreuses victimes civiles et militaires à déplorer qui ont jeté le deuil dans nombre de braves familles de notre commune. Nous leur conserverons un éternel souvenir car ils sont tous morts en héros.

Nous avons aussi passé par la pénible épreuve de l'évacuation en décembre 1915 et janvier 1916 par laquelle de nombreuses familles ont été violemment arrachées à leur foyer et transplantées dans tous les coins de l'univers, les uns dans les Vosges et les autres dans différentes communes de l'Alsace et de la Lorraine. Nous remercions ici Messieurs les Maires des communes et leurs communes et Mrs les curés des paroisses et leurs paroisses qui ont bien voulu les recevoir dans leur exil.

Nous relatons en passant que le Maire et son greffier sont restés à leur poste sous les canons et les mitrailleuses au péril de leur vie. Merci à eux !

Nous n'avons plus de bâtiments communaux parmi lesquels la mairie bombardée et incendiée avec tout son contenu le 23 août 1915, date à jamais mémorable; toutes nos forêts sont dévastées par les bombes et nos terrains communaux ruinés.

Plus de revenus ! Rien que des dépenses en perspective ! Comment remédier à cet état de choses ? Les hommes les plus savants ne pourraient pas résoudre ce problème !

La principale activité d'un conseil, c'est la gérance et la surveillance des finances de la commune ou de la ville. Or malgré les dangers de la terrible guerre le Conseil a toujours été tenu au courant de tout ce qui se passait. Il s'est réuni tous les ans - en 1916 même deux fois à Hunawirh- merci ici encore une fois à l'honorable Maire de cette commune, Monsieur Jule Seiller et à sa bonne commune pour l'hospitalité reçue - pour la reddition des comptes et la formation des budgets de la commune, de l'hôpital, du bureau de bienfaisance (Ortsarmenverband) et de la Caisse d'épargne.

Chaque fois que les affaires l'exigeaient et que nous avions un ordre du jour, le Conseil a été réuni en toute confiance. Ainsi depuis l'armistice nous avons déjà eu 6 ou 8 réunions.....

....Maintenant, Messieurs, notre mandat est expiré et en toute confiance nous nous présentons de nouveau devant nos électeurs et si nous n'avons pas bien fait jusqu'à présent, nous tâcherons de mieux faire pour l'avenir.

*
* *

D'après les comptes rendus que nous venons de présenter, quel est l'état d'esprit des populations du canton de Lapoutroie au lendemain du 11 novembre 1918 ?

Au Bonhomme et à Orbey on se réjouit d'avoir réintégré "la Mère Patrie" et à Orbey "de pouvoir à nouveau insérer les débats du Conseil en langue française".

Mais la pensée dominante dans les esprits c'est la guerre et les souffrances qu'elle a occasionnées, "la grande guerre dont l'histoire ne connaît pas sa pareille" : déplacement des populations, familles endeuillées, bombardements et ruines, "bois massacrés". Les municipalités pourtant ne se laissent pas abattre et songent à prendre des mesures immédiates pour remettre en état leur commune faisant preuve de courage et d'espoir.

Séance du 29 Décembre 1918

Présents M^{rs} Nicolas Minoux, maire, Baradel Jean-Baptiste, Haxaire Joseph, Petitdemange Firmin, Petitcolas Albert, Taquinez Gustave, Ancel Jean-Baptiste et Luion Jean-Baptiste

Absents: M^{rs} Hochs Jean, Boux Fernand sans excuse.

Absents avec excuse: Michel Emile et Netter Ernest.

1.

A l'occasion de sa première séance sous le régime français le Conseil M^{al} de la Commune du Bonhomme, arrondissement de Ribeaupville se permet de présenter à Monsieur le Président de la République Française ses hommages respectueux ainsi que ceux de toute la population de notre Commune restée bien française et heureuse d'être de nouveau réunie à la mère patrie.

Ainsi fait et délibéré.

2

... ..

IL Y A 60 ANS... L'INAUGURATION DE LA CROIX DU LINGE

Pierre BEDEZ

13 AOUT 1939

Qui se rappellent encore des cérémonies qui se sont déroulées au Linge ce jour-là.

Vingt cinq ans après les sanglants combats sur ces pentes, l'inauguration de la Croix du Linge a attiré sur ce haut lieu une foule de pèlerins.

*
* *

Etaient présents :

- Le 6ème B.C.A., son chef de corps, l'officier porte-drapeau et sa garde
- Le 8ème B.C.P. de Grenoble, son chef de corps et sa fanfare
- Le 4ème B.C.P. de Colmar, son chef de corps et tout le bataillon
- Le 5ème B.C.P. de Bruyères, son chef de corps et une compagnie
- Le 17ème B.C.P. d'Ambérieu, son chef de corps et une compagnie
- Le 29ème B.C.P. de Gérardmer, son chef de corps, sa fanfare et quatre compagnies
- Le 152ème R.I. avec son colonel, son drapeau, sa musique et quatre compagnies

Ainsi qu'une délégation avec fanion de tous les bataillons de chasseurs plus les sociétés locales avec drapeau et musique ainsi que de nombreuses associations d'Anciens Combattants

Les hautes personnalités présentes étaient :

- Les généraux : Gamelin, chef des armées, Nollet, grand chancelier de la Légion d'Honneur, de Pouydraguin, Brissaud Desmaillet, Frère, gouverneur militaire de Strasbourg, Voinier, Champon, Coradin, Lallemand
- les colonels : Mainié, Bonnard, Adam, Gard, de Bizemont.

Au premier rang de l'assistance avaient également pris place Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, Mr Dietrich, curé d'Orbey, Mr Carré de Malberg, président de la Cour d'Appel de Colmar, Mr Burrus, député, Mrs Rieder et Loing, conseillers généraux et Mr Husson, maire d'Orbey.

*
* *

La cérémonie débuta par la transmission solennelle de l'unique drapeau des chasseurs orné de la fourragère aux couleurs de la Légion d'Honneur par le 6ème B.C.A. de Grenoble au 8ème B.C.P. de Toul. Sonnerie "Au Drapeau" par la fanfare du 29ème B.C.P. suivie de la Sidi Brahim

Puis arriva Mr Champetier de Ribes, ministre des Anciens Combattants, grand mutilé du 50ème B.C.P., salué par la Marseillaise et le général Gamelin qui passa la revue des troupes avant de se

placer à l'endroit réservé aux autorités.

La cérémonie fut suivie du discours du général Frère, ancien commandant du 6ème B.C.A.. Il souligna l'entrain des anciens chasseurs, leurs vertus, leur dévouement, leur fidélité à la devise de leurs pères "J'obéis d'amitié".

Le défilé eut lieu devant le général Gamelin et les personnalités civiles et militaires qui avaient pris place devant le monument du Glasborn. L'impeccable et magnifique défilé se fit sur la route du Linge au Wettstein.

*
* *

La foule immense qui, dès les premières heures du jour avait escaladé les pentes du Linge, se transporta au cimetière du Wettstein où les offices des trois cultes furent célébrés en présence des personnalités.

Mr le rabbin Fuk (Wintzenheim) magnifia l'union entre les Français. Mr le pasteur Dumas (Masevaux) fit une lecture liturgique. La sainte messe fut célébrée dans la petite chapelle par l'abbé Cambournac, ancien aumônier de la 66ème D.I. en présence de Mgr Ruch, de Mr Dietrich, de Mr l'aumônier militaire Schuhler etc...

*
* *

Ensuite ce fut l'inauguration de la Croix. Au cimetière du Wettstein cette croix solitaire atteste, à la place de l'ancienne croix érigée en juillet 1915 par le lieutenant Boisson du 11ème B.C.A. avec des troncs de sapin, la sublimité des sacrifices et de l'héroïsme consentis noblement lors des combats du Linge.

Mgr Ruch bénit la croix de granit et exalta la gloire de nos grands morts de la guerre. La croix élevée à leur mémoire rappelle, dit-il, aux survivants le devoir qui reste à accomplir pour la famille, la patrie et pour l'humanité.

Sous la direction de Mr Meyer, instituteur aux Hautes-Hutttes, les enfants chantèrent un choeur bien adapté à la circonstance.

Puis la sonnerie aux morts fut exécutée et le voile tricolore recouvrant l'imposant monument tomba laissant apparaître, dans un cadre splendide, "la Croix du Linge".

Prirent successivement la parole :

- Mr J. Bollet, président des Diabes Bleus de Colmar et du comité de l'érection de la Croix qui remercia tous ceux qui avaient oeuvré pour cette réalisation sans oublier l'entrepreneur Franzetti maître-maçon et ses ouvriers
- Mr Helminger au nom des familles dont les fils sont tombés à la guerre et qui dorment au cimetière du Wettstein
- Mr Husson, maire d'Orbey qui salua au nom de toute la commune les personnalités
- Mr Burrus, député, qui déclara que l'Alsace saura se montrer digne de leur sacrifice
- Le général Nollet, grand chancelier de la Légion d'Honneur qui fit un émouvant éloge de ceux qui pendant la Grande Guerre ont sauvé la France
- Mr Champetier de Ribes, ministre des Anciens Combattants qui émut l'assistance en déclarant : "Ce matin devant les chefs qui les commandaient sur les pentes qu'ils ont défendues pied à pied, les

chasseurs de 1915 ont assisté à la cérémonie du transfert du drapeau et nous avons eu l'impression de passer le flambeau aux jeunes qui en ont maintenant la garde. Leur tâche est terminée. La nôtre ne l'est pas. Ecoutons les leçons qu'ils nous ont laissées afin que ne meure pas la cause pour laquelle ils sont morts".

*
* *

Une dernière fois drapeaux, fanions et tous les fronts s'inclinèrent sur les tombes du cimetière du Wettstein. On quitta lentement la Croix du Linge où la France venait de se montrer rayonnante de force, de calme et de courage.

Trois semaines après cette belle fête, une nouvelle guerre débutait.



Photo du haut : Croix en sa pin érigée en 1915



Photo ci-contre : Croix de granit

PHOTOS Collection
Pierre BEDEZ

LA LIBERATION DE TANNACH DECEMBRE 1944 - FEVRIER 1945

Marie Thérèse DIDIER née HENRY

Quelle joie ce fut d'entendre à la radio chanter un Te Deum et les cloches sonner à la cathédrale de Strasbourg ! Ce 24 novembre 1944, l'armée française était donc là... Après avoir entendu et vu tous les soirs le ciel en feu vers les Vosges, nous allions enfin être libérés... Hélas, cela fut très long et coûta encore beaucoup de souffrances.

LES PREMIERS BRUITS DE CANON.

Fin novembre, début décembre 1944, nous entendons le bruit du canon vers le Bonhomme et Fréland - Aubure. Les Allemands circulent de plus en plus sur la route de Tannach - Labaroche. Le 4 décembre, les premiers obus tombent à Orbey. Un obus ayant abîmé la ligne électrique, les ouvriers de l'usine Herzog réparent les dégâts, car l'usine de Labaroche et donc Tannach, étaient privés de courant.

Une parenthèse : tous croyaient que les armées fileraient du Bonhomme vers Colmar. Hélas, lorsqu'on entendit les chars allemands monter de Tannach vers Labaroche, nous avons compris qu'il en serait autrement.

Le 6 décembre, les Allemands installent un canon entre l'usine et la maison Demangeat : nous voilà devant la gueule du canon qui envoie ses obus vers le Faudé - Lapoutroie. Ici, les obus arrivent un peu partout : nous descendons nos matelas à la cave et y passons la nuit. Nous passons ces journées tant bien que mal avec la peur : nous entendons les obus et bombes qui tombent sur Orbey - Busset. Le soir est éclairé par les maisons qui brûlent. Toujours trois feux par soirée, pour marquer la ligne de front et cela se rapproche.

Je fais du pain tous les jours : le boulanger ne passe plus et on ne peut aller au village. Il faut s'aider et nous avons des réfugiés de Hachimette. Depuis le 6 décembre, il n'y a plus de courant électrique. Il nous faut allumer lampes à pétrole, bougies et dormir tous les soirs à la cave.

UNE LIBERATION DIFFICILE.

Le 18 décembre, nous avons vu des soldats vers les Champs Simon : ce sont des Français. Vers onze heures, un tir de mitrailleuse nous fait tous descendre à la cave. Après un moment de calme, la porte s'ouvre et un « *Bonjour Messieurs Dames* » est lancé par un groupe d'hommes. Nous montons en hâte les escaliers de la cave, tout joyeux. Hélas, ce sont cinq Allemands qui, sans plus, se moquent de nous. Ils s'installent, se font à manger avec tout ce qu'ils trouvent. Cela faisait huit jours qu'ils n'avaient pas reçu de ravitaillement. Ils ont installé des mitrailleuses aux fenêtres, ils attendent et paraissent aussi inquiets que nous. La nuit est bien longue : après avoir traité et donné à manger à nos bêtes, nous restons tous ensemble à la cave. Nous avons vu que, devant la ferme des Tisserand, il y avait beaucoup de soldats allemands. Tout à coup, un officier allemand arrive en hurlant et commande aux cinq hommes de le suivre. Dehors la mitrailleuse crachait : un des cinq fut tué.

Vers neuf heures, ce sont les obus qui tombent tout autour de chez nous : on croirait un tremblement de terre, tellement tout remue. En voici un sur le toit : la cheminée est abîmée, tout a dégringolé dans les marmites ; la maison est pleine de fumée, nous craignons le feu. Vers onze heures, tout est redevenu calme ; nous attendons en tremblant et priant à la cour. La mitrailleuse s'est remise à cracher. Tout à coup, on entend la porte s'ouvrir et la chute d'un homme, le râle qui dure et cesse : le silence ! Papa et oncle Pacifique montent de la cave pour secourir cet homme : ils pensent que c'est peut-être Adolphe qui passait tous les jours pour aller soigner ses vaches restées dans la ferme bombardée. « C'est un soldat allemand qui est vidé de tout son sang », nous annoncent les hommes. A cet instant, des soldats, cette fois des alliés entrent et tirent encore sur le corps et vers l'escalier de la cave. Papa leur crie : « Il n'y a que des civils » et un sergent les calme. Cette fois, nous montons de la cave saluer nos libérateurs en tremblant, les mains étendues sur le corps d'un soldat allemand qui avait voulu se rendre en se cachant ici. Nous avons les pieds dans son sang : un de plus qui payait les erreurs commises par tous ses supérieurs, marchands de guerre, et nous pensions à tous nos pauvres Alsaciens !

Nous étions bien déçues toutes les trois filles à Justin qui avions préparé de jolies robes bleu-blanc-rouge pour le jour de la Libération ! Papa qui avait fait la guerre de 14-18 savait que cela ne se passait pas tambour battant « du Bonhomme à Colmar vers le Rhin » et l'on se moquait de lui en disant que ... avec les chars et les avions, cela irait vite !

Donc, après cette journée éprouvante, la maison pleine de soldats, nous passons la nuit en continuant de trembler car les obus, la mitrailleuse continuent à faire du bruit. Tannach n'est pas entièrement libéré, les Présures, le Rain des Chênes, la Housserouse, le Bois le Sire, donc tout ce qui domine est encore occupé par les Allemands et la guerre continue.

Le lendemain, après avoir changé de travail, maman, malade, me met à la cuisine ; ce qui n'est pas facile au milieu des soldats. Ma sœur sera plus à l'aise avec papa pour s'occuper des bêtes : le travail oblige. Après midi, nous allons au grenier avec papa : le toit étant en partie ouvert, il faut essayer de le réparer. Il a neigé ; il faut sortir la neige qui s'est engouffrée ; il y en a quelques brouettes. Il faut aussi déménager le tas de regain qui est près de la cheminée abîmée : cela pourrait prendre feu. Pendant que nous aidons papa à mettre les tuiles et du papier goudronné sur le toit, les avions, les obus sifflent en passant au-dessus de nous pour atterrir aux Trois Epis. Nous avons bien peur : papa nous rassure en nous disant que l'obus qui nous atteint, on ne l'entend pas : donc ce n'est pas pour ici.

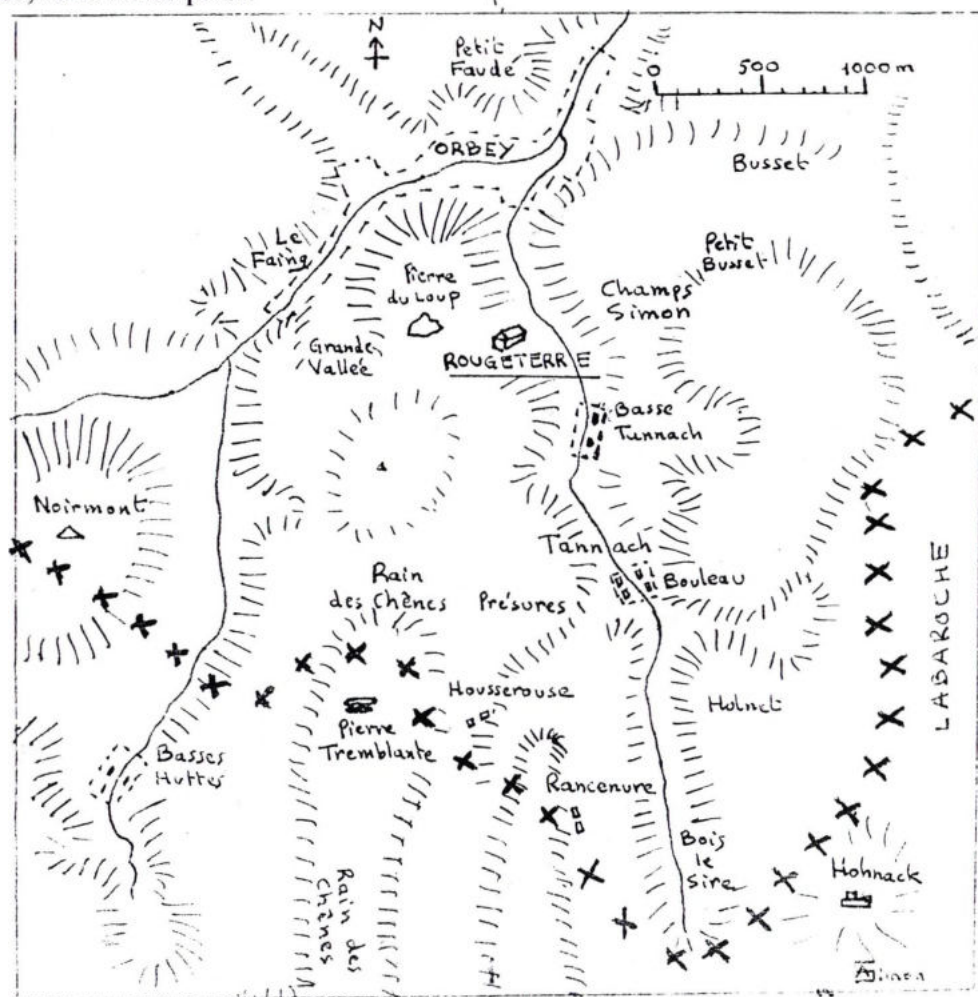
Ce matin, oncle et tante ont pu, avec l'aide d'un officier, repartir à Hachimette et le soir nous voilà moins nombreux à la cave. La compagnie des soldats nous rassure et nous nous habituons à vivre avec eux, qui sont plus ou moins différents.

UN NOËL MOUVEMENTÉ.

Noël approche. Maman dit : « nous allons fêter cela avec le jambon et le hoguëye. L'avant-veille, voilà que nos soldats avec lesquels nous devons faire le réveillon, ont l'ordre de se replier aux Champs Simon. L'on se demande pourquoi : hélas, les Allemands ont attaqué de nouveau dans les Ardennes et essayent aussi ici. Après le départ matinal de nos amis, la maison est envahie par trois cents soldats prêts à remonter vers la Pierre du Loup. Ils attendent des munitions et se couchent dans la grange, au grenier, dans les remises. Vers onze heures, les voilà partis : nous pouvons enfin donner à manger aux vaches, avant de nous mettre aussi à table. Papa fait un tour des lieux. Heureusement, car les soldats sont partis en laissant des feux allumés partout et nous aurions été incendiés sans sa prévoyance.

Dans l'après-midi, les Allemands sont repoussés et tout redevient moins mouvementé. Nous pouvons un peu faire réveillon avec les soldats et nous avons eu une messe de Noël

célébrée au café chez tante Marie. Là, nous retrouvons beaucoup de voisins qui, dans la tourmente, sont venus prier.



LE SECTEUR D'ORBEY ET DE LA ROUGETERRE

XXX : le Front (tracé approximatif) entre le 21 décembre 1944 et le 3 février 1945

LES COMBATS CONTINUENT.

Tous les jours, il y a une maison qui brûle aux alentours. Un dimanche matin, on voyait des vaches venant de Labaroche qui erraient vers le Bouleau : là-haut, c'était l'enfer. Un matin, tante Marthe arrive avec René : leur maison est brûlé et ils n'ont plus rien. Ils s'étaient sauvés au Bois le Sire dans la ferme des parents Antoine. Mais ils sont entre le front et la nuit, les Allemands viennent : tous les jours, ils évacuent des civils vers Munster. Aussi voilà nos oncle et tante partis vers Orbey en espérant que cela ne durera pas.

Tous les jours, les mortiers arrivent aux alentours : depuis le Rain des Chênes, les Allemands voient tout ce qui bouge. Maman ne veut plus quitter son lit depuis le 1^{er} janvier 1945 : elle est de plus en plus malade et fatiguée, ne peut plus aller à la cave. Un après midi en rentrant d'Orbey où il fallait aller pour les médicaments de maman, deux mortiers ont éclaté au milieu du chemin où nous aurions dû être si nous n'avions pris le raccourci qui arrivait à la maison. Un autre jour, ce fut chez Tisserand : là, Lucienne Thomann fut tuée et son cousin Joseph blessé.

Les Allemands économisent les munitions, mais font toujours des malheurs. Cela dure surtout quand les légionnaires sont relevés par les Américains. Ils étaient fatigués et ne bougeaient plus. Toutes les nuits, les Allemands descendent en patrouille ; nous avons peur. La nuit du 3-4 janvier 45, il tombe une forte couche de neige, ce qui les empêche de descendre. Même les obus arrivent sans bruit ; les éclats roulent dans la neige et forment de grosses boules de neige aux alentours des trous.

Les fermes des Présures sont incendiées par les Américains. Cependant cela ne change rien : les Allemands se tiennent sur les hauteurs de la Pierre Tremblante et retournent après avoir tiré vers le Linge.

QUELQUES PERIPETIES.

Il y eut aussi quelques faits importants. Les fermes qui se trouvaient entre les lignes avaient une nuit les Allemands, une autre les Alliés. Apprenant que les Allemands faisaient évacuer vers Munster, les familles Jourdain et Alphonse Maire quittèrent la ferme et descendirent à Orbey en laissant le bétail. Pour eux, ce fut chanceux : des voisins sinistrés arrivèrent chez Jourdain. Chez Maire, ce sont Joseph Deparis et Charles Munier qui, accompagnés de soldats, vont s'occuper des bêtes. Car il était interdit à ceux qui avaient quitté leur ferme de retourner chez eux : on croyait aux espions.

La famille Antoine eut moins de chance. En retournant au Bois le Sire, trois semaines après être partis, elle trouva ses dix vaches et le cheval morts de faim et de soif. Deux bêtes agonisaient encore ; il fallut les achever et enterrer les animaux dans une tranchée.

Un autre fait se passe à la Housserouse. Parmi les libérateurs, un soldat a de la famille là haut : il se décide à aller leur rendre visite puisque tout est calme. Il arrive facilement chez Noël. Eugénie est tout heureuse de le voir mais est bien inquiète car la maison est occupée par les Allemands qui n'ont pas vu arriver le visiteur. « Cache-toi vite et raconte comment c'est à Tannach ; nous ne pouvons plus y aller ! » « Comment faire ? Je dois rejoindre mon poste... » « Bien facile, tu dois prendre mes vêtements et porter le lait à mon frère, comme je le fais d'habitude. » Et il put ainsi rejoindre son poste.

Le lendemain, les Allemands emmenaient tous ces gens de la Housserouse dans la vallée de Munster, à pied, dans la neige, à travers la forêt...

Lorsque nous apprenons le 2 février que Colmar est libéré, nous nous croyons quittes. Mais c'est seulement le 4 février que nous dormons enfin dans nos lits. L'après-midi, on avait encore entendu la mitrailleuse au Rain des Chênes : pas étonnant car l'on a appris que le Valtin, le Rudlin n'ont été libérés que ce 4 février. Pour nous gens de Tannach, ce fut bien long du 6 décembre 1944 au 4 février 1945 à la cave, sans électricité, sans fenêtres jusqu'au mois de mai !

DE NOMBREUX DISPARUS.

Après cela, la vie reprend mais toujours il faut attendre des nouvelles. Que sont devenus tous nos jeunes ? Nous avons déjà beaucoup appris qu'un tel et tel ne reviendraient pas ! En plus toutes ces maisons brûlées ou abîmées, il fallait déplorer la mort de quelques uns. Alfred Parmentier avait été tué ainsi qu'Eugène Claudepierre. Il y eut Joseph Maire ainsi que Marthe Thomas qui, en rentrant de la vallée de Munster par la Housserouse, tombèrent sur une mine au Hopat, sur le point d'arriver à la maison : tous les deux ne survécurent pas. Que de morts avec cette guerre ! A Tannach, cinq hommes prénommés Paul ont été tués : Paul Vilmain, Paul Parmentier, Paul Deparis, Paul Maire, Paul Didierjean et en plus Paul Husson est mort dans le camp de prisonniers de Tambov.

LABAROCHE : UNITE ET DIVERSITE

Gilbert MICHEL

L'écriture de mon livre, "Labaroche, Mémoire retrouvée", qui s'est échelonnée sur sept ans, m'a permis de rencontrer une trentaine de personnes entre 75 et 103 ans qui ont toutes pris beaucoup de plaisir à me parler de leur passé. Ces entretiens m'ont permis de constater que les conditions de vie étaient, dans l'ensemble, identiques pour tous, avec néanmoins quelques particularités plus ou moins marquées, liées à la situation géographique, sociale ou économique.

UN VILLAGE ISOLE

Avec Fréland, Labaroche est sans doute le village le plus isolé du canton welche.

Le réseau routier est relativement récent :

1860 : route de Turckheim aux Trois Epis

1890 : route d'Orbey à Labaroche

1899 : tramway Turckheim - Trois-Epis

1908 : Ammerschwihl - Gazon. Les derniers lacets jusqu'à La Chapelle doivent patienter jusqu'en 1911.

1927 : Turckheim - Niedermorschwihr. Le dernier tronçon menant aux Trois Epis n'est achevé qu'en 1937.

Plus près de nous, la route qui relie La Goutte à La Chapelle n'est commencée qu'en 1964.

Pour autant, le Barotché ne vit pas à l'écart du monde et en fonction de son lieu d'habitation, de liens de parenté, d'échanges économiques, il se rend volontiers à Orbey, Lapoutroie, Hachimette, Ammerschwihl, Trois-Epis, Niedermorschwihr, Turckheim, mais bien plus rarement à Colmar. Le sentier qui conduit des Trois-Epis à Zimmerbach s'appelle d'ailleurs encore de nos jours "le welchpfad", le sentier des welches.

Le ban

Avec la variété de ses plateaux, de ses vallons, de ses collines et de ses sommets, Labaroche occupe une place à part dans le Val d'Orbey. Le Barotché ne se vante-t-il pas d'habiter sur un territoire aussi vaste que celui de la ville de Paris? Un ban de 1327 ha, divisé en 17 sections comprenant plus de 90 lieux-dits, l'Académie Patoise de Labaroche est en train de terminer un travail fort intéressant à ce sujet. Mis à part quelques lieux-dits à population plus groupée (Place, Eglise,

La Chapelle), les fermes sont semées sur le plateau. St Michel, patron de la paroisse, l'aurait voulu ainsi selon la légende. Il est d'ailleurs intéressant de constater que La Place, La chapelle et l'Eglise forment une sorte de triangle équilatéral, on pourrait presque dire de Sainte Trinité autour de laquelle gravitent de nombreuses annexes. Habiter ces lieux réserve des avantages, car on y trouve les commerces, les restaurants, les artisans, l'école ou l'église.

Certes, il était plus facile de vivre à la Goutte, à Faîte ou au Léman où les propriétés étaient plus grandes. En d'autres endroits, à l'habitat plus dense, les fermes étaient plus réduites. C'est le cas de la Basse-Baroche ou d'Henzelle. Quelques endroits étroits et peu ensoleillés n'étaient guère favorisés non plus. C'est le cas de Phimaroche ou du vallon des Bolles. En outre, dans les fonds de vallée, la terre était souvent acide. Les "kou d'tchèt" (prêle), "jlajauwl" (oseille), "djè" (jonc) y prospéraient plus facilement que la féтуque, la fléole ou le ray-gras.



Ferme du Château vers 1905. On remarque l'étendue des cultures.

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Presque tous les Barotchés exerçaient le métier de cultivateur (terme autrement plus noble que celui d'exploitant agricole).

La ferme

La ferme qui abrite le paysan est du type monobloc, couverte d'un toit de chaume, avec des murs épais de 80 cm en grès rose, abritant sous le même toit les personnes, les animaux les récoltes. L'accès à la ferme se fait de plain-pied, directement dans la cuisine. Un chemin surélevé conduit à une lucarne et permet de pénétrer dans le grenier pour y décharger le foin et le regain. Un escalier extérieur en grès mène à la cave. Au rez-de-chaussée, cuisine, chambre commune, grange, étable et remise. Chambres à l'étage. Dans beaucoup de fermes, c'est le "pal" qui se trouve à l'angle de la maison, alors que la cuisine est située entre le "pal" et la grange. Cette répartition des pièces est de conception plus récente : fin XIXe siècle. Elle est le signe d'une certaine aisance.

La terre

En ce temps-là, la terre, la riche comme la moins riche, donnait le pain quotidien au Barotché. L'extension des surfaces cultivées et fauchées constituait un besoin impérieux, une criante réalité ainsi que nous le conte la légende suivante.

Un paysan qui avait voulu élargir son champ avait été surpris par le Bon Dieu alors qu'il déplaçait une borne par une nuit sans lune. Pour le punir d'avoir voulu s'approprier le bien d'autrui, le Bon Dieu l'avait obligé à se promener toutes les nuits avec sa borne sous le bras. Il parcourait champs et prés en répétant inlassablement :

_ Où la mettre ? Où la mettre ?

Au bout de longues années de tourments, une nuit, il rencontra quelqu'un qui lui conseilla :

_ Va la remettre où tu l'as prise.

Ce que fit le paysan. De ce jour, il fut libéré de son péché.

Certains Barotchés n'avaient-ils pas la réputation d'être des arracheurs de bornes, "dé rayou d'bond" ? Ne disait-on pas que pour "faire les Pâques", un jour de confession leur était réservé ? (1)

La lutte pour la possession des terres se manifestait de manière flagrante lors des ventes aux enchères. A ces occasions, nombre de personnes qui étaient entrées amies dans la salle des enchères en sont ressorties ennemies.

En 1943, le recensement des exploitations, la "Hofkarte", dénombre 40 exploitations de 4 ha et plus. Parmi celles-ci, les fermes de Jules Prud'homme avec 24 ha et trois corps de fermes, Jules Million avec 11 ha et Arbogast Voinson à Faîte avec 8 ha. Mais il y a aussi 192 propriétaires à partir de 10 ares. La moyenne des propriétés se situe autour de 4 ha.

Le climat

Les conditions climatiques avaient également leur importance. Selon que l'on habitait à l'Eglise à l'altitude 540 ou au Château à 840 m avec un dénivelé de 300m les conditions d'exploitation étaient plus ou moins propices. Ainsi, le paysan de La Goutte, à 670 m, pouvait faucher l'herbe à partir du premier avril et ce jusqu'à la Toussaint. Sur le plateau, la période de fauche était plus courte. Il en était de même pour le début de la fenaison ou les risques de gelée du blé d'automne inégalement répartis. Certes, il était possible de le remplacer par du seigle ou du froment de printemps, "lo trènzau", mais ces céréales étaient moins appréciées que leurs cousines d'automne : leur rendement était moindre. Les mauvaises langues racontaient que ces grains n'étaient semés que par ceux qui tardaient à arracher les pommes de terre !

L'eau

Se rajoutaient encore des difficultés d'approvisionnement en eau, surtout au Cras et à Henzelle, ainsi qu'aux Correaux ou à Giragoutte lorsque l'été était particulièrement sec. L'été 1921 est resté dans toutes les mémoires. Cette année là, pour faire sa lessive, une habitante d'Henzell fut obligée d'aller au Vorhof, à deux kilomètres de distance. Au retour, elle portait le bac de linge sur la tête, ce qui lui permettait de rapporter deux précieux baquets d'eau. Charles Grad évoque déjà ces difficultés en 1887 : "le curé nous a remis pour le sous-préfet ou kreisdirektor une photographie de la fontaine à côté de l'école. Cette fontaine est sans eau, et la photographie doit servir de pétition pour obliger le conseil municipal à faire les réparations nécessaires".

LA CONDITION DE PAYSAN

Vers 1920, seules deux ou trois fermes élevaient plus de huit vaches, quelques unes en avaient entre quatre et six et la grande majorité entre trois et quatre. Mais beaucoup de familles n'en avaient qu'une ou deux. On peut se faire une idée de la taille des exploitations sachant qu'il faut environ 1/2 ha de prairie par vache.

Dans les années 1930, on dénombrait une moyenne de 770 vaches pour l'ensemble des exploitations de Labaroche.

Parmi les Barotché qui devaient se contenter de l'élevage d'une ou deux chèvres, bienheureux étaient ceux qui réussissaient, à force d'économiser, à se payer une vache. Le début de l'aisance.

Les Barotché qui n'avaient pas, ou peu, de vaches, louaient leurs services comme journalier pour la durée de la fenaison, d'abord en plaine, puis sur les hauteurs. Cette ronde continuait avec la moisson et la récolte du regain. On l'imagine aisément, leur situation était des plus précaires.

Plusieurs fermiers employaient un valet de ferme. C'était souvent un vieux garçon

qui demeurait seul. Parfois, il était pris en charge par un fermier plus aisé ou ayant de nombreux enfants en bas âge. Le gîte, le couvert et un maigre salaire lui étaient assurés en échange d'une participation aux travaux de la ferme. Lorsque les enfants étaient d'âge à assurer une part de travail, bien souvent, le fermier se séparait de son valet. Il lui fallait trouver une nouvelle maison.

Les artisans, les commerçants ou les cafetiers, qui vivaient plus ou moins bien de leur travail, assuraient leur quotidien en élevant quelques vaches. Il en était ainsi du forgeron Million et du menuisier Finance, des boulangers Prud'homme et Dechristé, du boucher Simon, des marchands de fromage Simon et Gérard, des restaurateurs Million (il était aussi voiturier) et Perrin...



Famille de paysans barochais au début du siècle.

L'entraide

Cette vie dure et rude est sans doute à l'origine de formes de solidarité et d'entraide très développées. Cette entraide porte le nom de "**krouway**". Lorsqu'un cultivateur était âgé, malade, sans enfant ou avec des enfants en bas âge, le voisinage se mobilisait pour lui venir en aide. Mais comme chacun avait suffisamment d'occupations dans la journée, c'est le soir, par clair de lune, que tous se retrouvaient, avec hotte pour les hommes et panier pour les femmes, au pied du champ. Ce terme s'applique aussi à la pratique communautaire du portage des charges de foin lors de la fenaison.

Ces conditions de vie difficiles étaient plus ou moins bien acceptées, dans la mesure où elles étaient le lot de tout un chacun. Les deux expressions "**an n'é do mau, mè an rèmès**" (on en a du mal, mais qu'est-ce qu'on récolte) et "on se contentait de peu", en disent long sur l'état d'esprit du Barotché.

LA CONDUITE DES EXPLOITATIONS

Sur ses terres, le Barotché pratique l'assolement triennal : céréales, trèfle, pommes de terre. Cette façon de procéder, fruit de l'observation et de l'expérimentation permet de tirer le meilleur parti de la terre. Le paysan sait que les pommes de terre cultivées dans un ancien champ de trèfle sont les plus belles. Il élève vaches, veaux, chèvres, cochons, poules, lapins et bien sûr chien et chats. L'affouragement se fait matin et soir. Pourtant, dans certaines fermes et dans certains cas, la "**Barotchat**" régale les vaches d'une donnée de foin ou d'herbe et d'une ration de son à midi : quand elles ont vêlé ou lorsque ce sont de bonnes laitières. Cette pratique est peu répandue.

Pourtant certaines personnes assurent que cet affouragement était monnaie courante au siècle dernier. Il avait pour but de compenser la qualité insuffisante de l'alimentation du matin, quand "lè sop" était surtout de l'eau ! ("**lè sop**" est un mélange d'eau chaude, de remoulage (farine grossière), de son (grosse écaille), de pommes de terre écrasées et éventuellement de tourteaux de noix.)

Avec le seigle, la pomme de terre constitue la base de la vie ou de la survie. Une superficie de 50 ares était nécessaire à la consommation de la famille et des animaux. La consommation était de l'ordre de 3 à 4 kg par jour et par adulte. Quant à la qualité gustative, elle était déjà relevée par Grad en 1889 ("L'Alsace, le pays et ses hommes") ainsi que par Simon en 1896, qui vantait les pommes de terre de tout le Val d'Orbey, "mais surtout celles de Labaroche qui sont connues jusqu'à Paris". ("Le Canton de Lapoutroie"). Pour parler de la taille de ses pommes de terre, le Barotché disait : "**èl rëpyèno lè plat**" (elles remplissent la peau, l'enveloppe) et pour glorifier la qualité, l'expression consacrée était : "**èl so si fërinous k'èl fëriño lè tyèr**" (elles sont si farineuses qu'elles transforment la terre en farine, qu'elles enrichissent la terre).

C'est dans la façon de les planter que l'on pouvait observer des différences. En général, le travail démarrait de la partie basse du champ. Une première ligne de trous de 15 cm de profondeur était creusée. Chaque trou était garni d'un tubercule puis rebouché avec la terre provenant de la deuxième ligne. Par la même occasion, on enfouissait le fumier répandu sur le champ.

D'autres paysans commençaient le travail par le haut du champ. On repoussait alors la terre pour couvrir la pomme de terre.

Ce qui caractérisait la conduite de la culture des pommes de terre, c'est le fait qu'elles n'étaient jamais buttées.

Ces travaux de plantation étaient précédés par une véritable corvée, une mise à l'épreuve de tout l'organisme : dans les champs en pente, il faut remonter la terre, car le labour s'effectue vers le bas.

Le travail s'effectue à l'aide d'une brouette en suivant un itinéraire qui serpente. Lorsque la pente est trop raide, on utilise une hotte assez légère en lanières de bois tressé. Le porteur de hotte est rentré plus d'une fois avec le bas du dos en sang, surtout quand il est jeune et n'a que "la peau et les os" !

Les plus anciens se rappellent avoir vu un autre moyen de transporter la terre : une civière constituée d'une caisse munie de deux poignées et portée par deux hommes.

Par la suite, c'est à l'aide d'un traîneau surmonté d'une caisse et tiré par un mulet ou un cheval que s'est effectué ce travail.

Mais, nombre de fermiers n'avaient pas de boeuf et encore moins de cheval ou de mulet. Aussi, faisaient-ils appel aux bêtes de trait d'un voisin ou ami.

LES BUCHERONS

Outre l'agriculture, c'est le bûcheronage qui faisait vivre les familles. Mis à part l'un ou l'autre commerçant ou artisan, dans toute famille de paysans, le père et bien souvent les fils exerçaient le métier de bûcheron. Et si la commune de Labaroche ne permettait pas de donner du travail à tous, c'était dans les communes environnantes : Orbey, Turckheim, Niedermorschwihr, Ammerschwihl, Katzenthal, Kaysersberg, Wihr au Val. Il existait plusieurs équipes de bûcherons qui se constituaient par lieux-dits : ceux de Giragoutte et des Evaux, ceux d'Henzelle, du Cras et de la Goutte... En outre, ils avaient leurs restaurants. Ceux de Henzelle se retrouvaient chez Thomann. Le jour de paye était béni entre tous. C'était l'occasion de faire la fête. Ce jour-là, le repas était amélioré, mais aussi bien arrosé et donnait lieu à force cris, chants... Le chef-bûcheron faisait "compte". Après avoir déduit les différents frais, (le vin et le schnaps achetés aux vigneron) il répartissait l'argent en fonction des journées et des demi-journées de travail effectuées. Ces soirées sont restées gravées dans la mémoire de Marcel Thomann. Elles réunissaient parfois jusqu'à trente bûcherons de Henzelle, du Cras et de la Goutte dans la petite salle du restaurant familial. Les discussions étaient serrées, animées et fournissaient toujours matière à se quereller. Marcel revoit

encore les gros cahiers remplis d'opérations de toutes sortes, les grandes multiplications et les non moins grandes divisions calculées par les uns, recalculées par les autres. Cela prenait toute une soirée. Au bout du compte, il ne restait, bien souvent, pas grand chose à rapporter au foyer.

L'ALIMENTATION

Le travail du Barotché lui permet de nourrir, tant bien que mal, sa famille, une nourriture à base de lait, de pain, de fromage, de pommes de terre, de viande de porc, de légumes dont le chou est le représentant le plus éminent. Les repas se succédaient au courant de la semaine selon un rythme immuable : choucroute lundi et mardi. Le mercredi était le jour du "**makéy d'djot**", mélange du reste de choucroute et de pommes de terre coupées en rondelles comme pour la soupe. Le jeudi donnait droit à la "**kompich**". Le repas du vendredi était maigre : soupe de pois, oeufs, fromage et pommes de terre, parfois beignets de pommes de terre ou beignets de pâte frits dans l'huile.

Pour le samedi il restait bien souvent un fond de choucroute ou de "**kompich**".

Habituellement, la viande du dimanche était la viande de lapin, en rôti, en sauce ou en marinade. Exceptionnellement, la famille se régalaient d'un pot au feu dont la viande avait été achetée à la boucherie Simon. Les jours de fête, ce menu était agrémenté d'une "bouchée à la reine" à la viande de veau. Parfois, ce plat et l'art de la cuisinière permettaient aux vieilles poules, à défaut de médaille du travail, de trouver une fin honorable !

Mais les plus pauvres se contentaient d'un tonnelet de harengs et de pommes de terre pour l'hiver.

Le cochon-roi

Que ce soit pour accompagner la choucroute ou la compiche, le cochon était de circonstance. Heureux les fermiers qui pouvaient élever trois cochons, ils auraient de la viande pour toute l'année. Si la manière de le tuer variait, égorgé ou assommé, le fumage et le salage étaient immuables. Tous s'accordaient pour dire que le résineux est déconseillé, car il dépose trop de goudrons sur la viande. C'est la finesse du goût qui faisait la différence. Certains brûlaient du genêt qui avait la réputation de doré la viande, du genévrier, des branches vertes de sapin qui la "parfumaient", ou de la bruyère dont le rôle antiseptique se conjugait avec celui du sel.

La confection du boudin faisait aussi l'objet de quelques variantes.

Certains fermiers remplaçaient une partie des oignons par 3 ou 4 poireaux finement émincés, exceptionnellement par du chou. D'autres cuisaient préalablement les pommes de terre à l'étouffée pour éviter que le boudin n'éclate

lors de la cuisson. Quelques uns ajoutaient du lait à la préparation à raison de deux litres pour un litre de sang.

Le boudin blanc, à base de pommes de terres et de poireaux, dans lequel le sang est remplacé par du lait, ne se préparait que dans la famille Simon, au Breux.

Toujours chez les Simon, une semaine après le repas au boudin avait lieu une deuxième fête dont le plat était la panse farcie. La farce comprenait les mêmes ingrédients que ceux du boudin. Cette famille étant originaire d'Orbey, il est fort probable qu'elle ait importé cette habitude dans ses casseroles.

Le pain

La consommation de pain était très importante en ce temps-là : en moyenne entre 600 g et 700 g par personne et par jour, ce qui représentait les 2/3 de la ration alimentaire quotidienne.

De nos jours, une quantité de 300 kg de grains suffit à nourrir une famille de quatre à cinq personnes pendant un an. Cela équivaut à une consommation de 175 g de pain, par jour et par personne ("Le jardin biologique"). Certaines familles ne fabriquaient pas leur pain et l'achetaient chez le boulanger. L'ardoise était d'usage courant, le boulanger notait sur un cahier, l'acheteur sur un carnet. La dette était payée lorsque la page était pleine. Pour éponger l'ardoise, certains clients étaient contraints de céder une parcelle de terre ; la pauvreté s'accroissait. Faut-il s'en étonner ? La consommation de pain représentait une part prépondérante dans l'alimentation et donc dans le budget familial.

Beaucoup de paysans avaient recours à un système mixte pour se procurer du pain.

A deux reprises au cours de l'hiver, Joseph ou Auguste Demangeat venait charger des sacs de blé sur son chariot tiré par deux petits chevaux et les conduisait au moulin Marchand entre Hachimette et Orbey (Les Demangeat, dont la ferme servait de cantine pendant la 1ère Guerre, avaient hérité de ces chevaux au départ des Allemands). Le meunier se payait en farine en fonction de la quantité moulue.

C'est le boulanger Prud'homme qui ramenait ensuite la farine et le son jusqu'à Labaroche.

Plus tard, le boulanger se chargera de l'ensemble de l'opération. La quantité de farine et de son obtenue était inscrite sur un carnet et le paysan pouvait s'approvisionner en pain et en son jusqu'à épuisement de son avoir. Une participation financière lui était demandée à raison de 20 c la miche. Le paysan rapportait les sacs de son à la ferme avec son "**bayar**" (brouette dont la surface porteuse est à claire-voie).

Pouvoir récupérer la contre-valeur de son propre grain en farine était un avantage très prisé. En effet, la qualité des grains était de valeur très variable : le grain de seigle produit à Giragoutte avait une enveloppe très épaisse et donnait moins de farine. Le seigle de printemps, quant à lui, était peu estimé. En outre, pouvoir manger du pain pétri avec son propre blé, avec sa propre farine, avait une autre saveur et donnait sa vraie valeur au travail. Un pain n'était jamais entamé sans que le père y apposât le signe de croix de la pointe de son couteau.

La boisson

Pour accompagner la nourriture : de l'eau ; il y avait toujours une cruche d'eau fraîche sur la table. Ce n'est qu'en de rares circonstances que les boissons alcoolisées étaient servies : les dimanches, les jours de fête et lors des gros travaux. Ainsi, à la fenaison, on buvait du vin et du cidre. Outre qu'il échauffait les coeurs, le vin était sensé apporter force et courage. Il venait de Perpignan, en tonneau de 100 l, et était cherché en gare de Turckheim par Auguste Demangeat. Il faut noter que l'une ou l'autre ferme possédait des vignes à Ammerschwihl ou à Turckheim. Les anciens du village se rappellent avoir entendu dire que l'on cultivait des vignes à Labaroche jusqu'en dessous de l'église. La dernière parcelle, Charles Munier se souvenait très bien, se trouvait au lieu-dit Tchénau. Elle était plantée en hybride blanc. Son propriétaire, ayant été faire presser sa récolte chez un voisin, rapporta le moût dans une hotte. Sans doute était-il déjà tard, car il trouva la porte fermée. Il posa sa hotte contre un mur. Enivrée, sans doute, par des vapeurs d'alcool, la malheureuse hotte se coucha et répandit le divin nectar à terre. De colère, le vigneron se jura d'arracher cette vigne maudite et c'est ainsi que disparut malheureusement le vignoble de Labaroche !

De nombreux Barochais, même aisés, se faisaient embaucher pour la période des vendanges chez quelque viticulteur de connaissance à Katzenthal, Ammerschwihl ou Kaysersberg. Certains profitaient de l'occasion pour se faire livrer des marcs de raisin qui, mouillés et sucrés, étaient pressés pour fabriquer de la piquette. J. B. Didier au Léman, Cornélius à Faîte et d'autres à la Basse Baroche disposaient d'un pressoir. Les vendanges terminées, quelques-uns retournaient "**chpaylé**" (grappiller) pour se faire leur vin.

En 1913, Jules Prud'homme et Antoine Schmitt fabriquèrent du vin à partir d'une macération de raisins secs en provenance d'Alicante en Espagne.

Victor Cornélius faisait un vin de "**rèzinéy**", de groseilles, fort apprécié de ses amis. Certains essayèrent de l'imiter, mais sans grand succès, sauf auprès de la cuisinière, car ils n'eurent que du vinaigre, conséquence d'une insuffisance en sucre et en eau ainsi que d'un excès d'acidité et de contact avec l'air.

Une certaine quantité de pommes était réservée à la fabrication d'un tonneau de cidre de 100 l. Parmi les pommes récoltées, on peut citer la mélélende qui est une variété propre à Labaroche.

Quant au "**brantvi**", il permettait de bien démarrer la journée, de soutenir la conversation quand un voisin vous rendait visite, de soutenir les charges de foin, les bayars de pommes de terre ou de gerbes de blé, de soutenir les morts et ceux qui les veillaient. Il y avait toujours un verre de "**brantvi**" et un morceau de pain au chevet du mort. Quand l'année était de qualité, le Barotché conservait une bouteille que l'on ouvrirait après le repas suivant son enterrement. Toujours ce souci de vie, de vie éternelle pour le défunt, de vie de courage pour ceux qui restent.

L'eau-de-vie de marc était consommée, en larges rasades, essentiellement par les bûcherons, aussi bien en forêt qu'au restaurant. Et lorsque le verre servi était jugé trop petit, il était empoché par les bûcherons !

Une paysanne très regardante quant à la distribution de goutte, réservait ce puissant stimulant aux travaux pénibles et en privait quelque peu son mari. Un jour qu'elle servait quelques verres aux faucheurs, l'un d'eux fit remarquer à la maîtresse de maison la présence de petits asticots dans la goutte. Se retournant vers son mari, elle lui cria :

— Et bien ! Maintenant qu'elle est gâtée, tu peux la boire !

LE BAROTCHE

Au physique

En semaine, rien ne permettait de distinguer un Barotché d'un autre Barotché. L'habillement était sensiblement le même pour tous : chemise, blande en lin grossier, veste en coutil bleu ou gris, pantalon en coutil en été, en velours en hiver, casquette.

Il n'en était pas de même le dimanche. L'observation de photos de famille permet de faire la différence entre familles de paysans pauvres ou aisés ou de commerçants. Le rang social s'extériorisait nettement dans la manière de s'habiller. L'aisance matérielle et financière se mesurait à l'aune de tissu façonné. Il y avait le fil épais pour le riche et le fil fin pour le pauvre, "**po séy ké n'ir mi bé farè**" (pour ceux qui n'étaient pas bien ferrés). Sur une photo de jeunes gens datant de 1910, on peut remarquer que ceux portant gilet, montre à gousset, cravate et bottines sont à l'avant, alors que ceux en sabot sont à l'arrière.

Le sabot était la chaussure habituelle du Barotché. Il ne quittait jamais son pied. Mais, pour ses déplacements dans les villages environnants, le Barotché chaussait ses grosses chaussures cloutées, des chaussures qu'il s'agissait de faire durer au delà de toute espérance ! L'on raconte que pour se rendre à Turckheim, avant 1914, certains faisaient en sabots et parfois pieds-nus le trajet jusqu'aux Trois Epis et ne mettaient les chaussures que pour monter dans le tramway.

Les Barotchés les plus en vue étaient les possesseurs d'attelage, on les retrouvait au sein du Conseil Municipal. Posséder un attelage permettait de prendre le pas sur les autres fermiers. Ceux-ci faisaient appel aux propriétaires de boeufs puis de chevaux pour labourer les champs, conduire la terre, chercher le bois... En 1918, une demi-douzaine de fermiers disposaient d'un cheval. Certains possédaient deux chevaux dès 1923. L'un en eut jusqu'à trois en 1928.

Autres personnes bien en vue dans le village, les commerçants qui exerçaient une grande influence sur le plan politique, de par leur situation matérielle et intellectuelle, le nombre important de personnes qu'ils côtoyaient tous les jours. Les notables avaient droit à la reconnaissance publique qui se manifestait même à l'église. Derrière les jeunes gens se trouvait le banc des conseillers, avec le Maire en première place, puis l'adjoint et les conseillers.

Au moral

Parmi les valeurs que le Barotché portait au plus haut, il y avait le sens du travail bien fait. Rien n'était laissé au hasard, rien n'était fait à moitié. Le travail bien fait conditionnait la survie de l'exploitation. Lorsque le Père Perrin évoque son enfance, le souvenir de tous ces champs préparés avec la double préoccupation du travail bien fait et du souci de l'esthétique, il dépeint un paysage de beauté et d'harmonie. Il se plaît aussi à relever bien des aspects de ce travail quotidien, toujours réalisé dans les règles, mais aussi propre, net et artistique. Fauchage des foins et des céréales, nettoyage des prés au printemps, abattage des haies et des buissons, témoignent d'un incontestable souci de beauté.



Le Barotché aimait le travail, mais il ne dédaignait pas l'amusement dominical.

L'éducation

Ces valeurs étaient inculquées aux enfants par les parents et les grands-parents. Le soir après la classe ou pendant les jours de congé, les enfants participaient dès leur plus jeune âge à la vie de la ferme. Combien de fois Charles Munier est-il allé en forêt avec sa voiturette, pour ramasser du bois mort ? Les valeurs morales

étaient aussi très présentes : entraide, solidarité, sens de l'effort. Le travail était gratifiant, on pouvait toujours en apprécier le résultat à court, moyen ou long terme.

L'École

Sa contribution à l'éducation était fondamentale. Dès l'enfance, les enfants étaient éduqués dans le creuset des valeurs : travail, effort, courage, persévérance, parfois à coups de baguette ou de punitions. Et les maîtres de l'époque avaient bien du mérite à enseigner dans des classes uniques de 50 élèves.

Pourtant les chances de réussite n'étaient pas égales pour tous. Ainsi, un certain nombre d'enfants nés autour des années 1910 et qui auraient dû être scolarisés pendant la guerre eurent une scolarité perturbée, car ils n'entrèrent à l'école qu'à l'âge de 7, 8 ou 9 ans.

L'école de La Chapelle ayant brûlé au printemps 1916, les enfants qui la fréquentaient durent aller à celle de la Basse Baroche où l'on aménagea deux pièces au grenier pour les accueillir. Mais comme, de plus, l'Etat-major allemand avait réquisitionné une salle de classe pour y installer ses bureaux, l'école ne pouvait recevoir en même temps tout ce monde et les élèves étaient scolarisés en alternance, les grands le matin, les petits l'après-midi.

D'autre part, ceux qui habitaient au loin, aux Bolles, à Giragoutte...n'y entraient qu'à l'âge de sept ans. En outre, les enfants nés à partir de septembre, "**lé mar mou**" (les mauvais mois) ne faisaient leurs premiers pas d'écolier que l'année suivante. Par contre, en hiver, lorsque les chutes de neige étaient impressionnantes, ces mêmes élèves profitaient de congés d'intempérie de trois ou quatre jours. Le bonheur, non ?

Certains de ces enfants auraient dû prolonger leur scolarité d'une année pour pouvoir passer leur certificat d'études, mais presque toujours les parents refusaient, car les enfants devaient travailler le plus tôt possible.

L'Eglise

De par ses conditions de vie et de son éducation, le Barotché est profondément croyant. Les 29 croix admirablement dessinées par Robert Gall témoignent, à travers les mots, les accidents, les remerciements, d'une vie spirituelle dense et solide. Avant les cafés qui réunissaient les hommes, l'église constituait le premier lieu de rassemblement des habitants, mais pour tous, hommes, femmes et enfants.

En outre, l'ensemble des paroissiens était regroupé en confréries qui se retrouvaient pour prier Dieu et ses Saints : Confrérie de St Sébastien pour les hommes, de la Bonne Mort pour les femmes mariées ou veuves, de Ste Clémentine pour les jeunes filles (2). La confrérie du Rosaire se retrouvait le premier dimanche du mois. L'honneur de dire le rosaire revenait à l'un des participants et tous portaient le médaillon de la confrérie.

On faisait la quête pour les confréries quatre fois par an : à la Toussaint pour la

bonne mort et au jour du Saint patron pour les autres. C'étaient les servants de messe qui faisaient le porte à porte et rapportaient l'argent à M. le Curé. Les habitants des Evaux n'avaient pas la réputation d'être très pieux à en juger par l'importance de la quête ! Il est vrai que beaucoup d'entre eux fréquentaient surtout l'église des Trois Epis. D'autres méchantes langues disaient qu'ils plaçaient leur argent dans des dents en or ! Aux Evaux, il y avait des "**Monsu**" !

La presse

Si M. le Curé jouait un rôle important dans le façonnage des esprits, il faut tout de même remarquer qu'un certain nombre d'idées faisaient leur chemin par le biais de la presse. Mais celle-ci n'était présente qu'en quelques maisons aisées de commerçant, d'artisan ou d'agriculteur. La lecture du journal, apporté par le facteur, ne s'est répandue qu'à partir de 1935. Et encore, bien des fermiers ne s'y abonnaient qu'en hiver lorsqu'ils avaient le temps de le lire.

Avant 1914, on lisait surtout le "**Patriote alsacien**". A partir de 1918, le quotidien "**Le Rhin français**" fit son apparition. Il devint "**Le Nouveau Rhin français**" en 1919, puis le "**Nouvelliste d'Alsace**" en juillet 1923. C'était le journal de l'abbé Wetterlé, un journal bilingue, modéré, anti-allemand et nationaliste. Ce journal catholique aborda le problème du bilinguisme, ce qui lui fit perdre beaucoup de lecteurs à Labaroche. L'abbé Wetterlé fut le député de Ribeauvillé pendant 45 ans !

Dans les années 30, la percée de la presse fut plus significative. Plusieurs sensibilités peuvent être relevées :

* "**La France de l'Est**", en langue française, allait donner "**L'Alsace**" en novembre 44. Elle fut lue à partir de 1927 jusqu'en 1939.

* "**L'Eveil alsacien**" catholique, dont la parution fut de courte durée.

* "**L'Ami du peuple**" qui constituait avec "**L'Elsässer Kurier**" l'un des piliers de la presse catholique. L'abbé Haegy en était l'un des principaux animateurs. Il fut un ardent défenseur des spécificités alsaciennes, de la législation religieuse, du statut scolaire local et de la pratique de la langue allemande.

L'on remarqua aussi le journal "**L'Elz**", "**L'Elsass-Lothringer Zeitung**" du parti autonomiste, le "**Landespartei**".

De rares familles étaient abonnées à des journaux parisiens.

* "**Le petit Parisien**"

* "**La Croix**"

* "**L'Action Française**"

* "**L'Ami du Peuple**"

* "**Le Nouveau Siècle**"

* "**Le Courrier Royal**"

* "**Jeune République**"

NOMS ET SURNOMS

Ce qui frappe de suite celui qui étudie l'histoire du village, c'est le nombre relativement restreint des noms de famille : les Munier, Parmentier, Million, Balthazard étaient fortement représentés. Un Pierré de Giragoutte résumait cela d'une formule très colorée : "él i ochtang d'Pierré ke d'rotch" (il y a autant de Pierré que de roux). Le fait qu'il y avait beaucoup de roux, comme dans le fond de la vallée de Munster, pourrait faire l'objet d'une autre étude. En outre, la gamme des prénoms n'était pas très étendue : Joseph et Marie arrivaient largement en tête. Cela devait représenter un véritable casse-tête pour le facteur, car les homonymies étaient fréquentes. Ainsi, sur une photo de classe de 1921, on ne compte pas moins de trois Joseph Demangeat, dont deux du même lieu-dit. C'est probablement cette indigence en patronymes, liée à une faible densité de population et au fait que l'on se mariait souvent entre cousins et cousines, qui est à la source de la grande richesse en surnoms ou sobriquets. J'en ai recensé plus de 300 qui se rattachent à la généalogie, à des déformations de nom ou prénom, à l'aspect physique ou moral des personnes, au caractère, à l'origine géographique, à la profession, au passé historique, à une anecdote... Autre sujet d'étude.

ET ENCORE

L'imagination du Barotché, sans limites, à l'image de son territoire, se vérifiait également dans les histoires de sorcières ; la sorcellerie était omniprésente. Sur la trentaine de personnes rencontrées, presque toutes ont pu me raconter une ou plusieurs histoires de "jnach", et, ce qui est particulièrement significatif, c'est le fait que ces histoires sont rarement identiques. On peut en déduire que pratiquement toutes les familles ont été confrontées aux maléfices des sorcières.

Si un certain nombre de données se retrouvent dans tout le canton welche, et bien au delà, on peut affirmer que Labaroche possède sa propre personnalité. Beaucoup d'us et de coutumes sont encore pratiqués et vivaces dans les esprits. Comme la langue, qui subsiste ici, plus qu'ailleurs, plus pure aussi et qui est actuellement l'objet de beaucoup de recherches, car elle est l'âme du canton welche.

(1) On faisait le même commentaire à propos des entrepreneurs et des meuniers.

(2) S. Simon fait mention, en 1896, de l'existence de la châsse dédiée à Ste Clémentine dans l'église St Michel. "Sous ce même autel (celui de la Vierge, à gauche), la châsse de Sainte Clémentine, vierge et martyre, dont le corps fut découvert dans les catacombes, il y a quelque cinquante ans. La figure de cire, représentant la Sainte, est fort bien réussie, et habillée avec goût".

LE BILINGUISME DANS LE CANTON WELCHE DE LAPOUTROIE 1870 - 1918

Henri HOBEL

Depuis le haut Moyen Age, les habitants du canton actuel de Lapoutroie ont parlé une langue d'origine romane.

Les Alsaciens de dialecte germanophone les désignent par "Welsch" devenu "welches", c'est à dire tout ce qui leur est étranger: "walschhuan" (dinde), une volaille venant d'ailleurs ou "walschkorn" (maïs), une céréale importée ou "d'walsch Schwitz", la Suisse francophone ou romande, donc autre que la Suisse allemande.

Lors de l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand en 1871, les nouvelles autorités administratives prirent en compte la dualité linguistique de leurs nouveaux territoires. On a souvent cité la tolérance du gouvernement allemand vis-à-vis des welches dans ce domaine. Qu'en est-il réellement ?

Paul Lévy dans son "Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine" a présenté les grandes lignes de cette politique. Nous nous bornerons ici, en parcourant les registres des délibérations des conseils municipaux des communes du canton de Lapoutroie, à en voir l'application sur le terrain.

*
* *

Par la loi du 31 mars 1872 la langue allemande était légalement la langue officielle des administrations. Cependant les communes welches, vu leur spécificité linguistique, en étaient dispensées jusqu'au 1^{er} janvier 1878.

Avant la publication de la loi, les maires des communes du canton de Lapoutroie avaient déjà opposé un refus à l'utilisation de l'allemand. Celui de Fréland écrivait en janvier 1871 au représentant de l'autorité allemande : "nous avons le regret de ne pouvoir lui être agréable, en temps qu'il correspondra avec nous en allemand, attendu que cet idiome est inconnu ici" (1)

La date du 1^{er} janvier 1878 fut reportée sans qu'une nouvelle date soit fixée mais les autorités allemandes multiplièrent les enquêtes et agirent au cas par cas, faisant entrer dans l'aire allemande les communes francophones, les unes après les autres.

La situation s'éternisant, les Allemands optèrent pour une décision globale en profitant des élections municipales de 1891. Les kreisdirektor (l'équivalent de nos sous-préfets) durent veiller à faire élire des conseillers sachant l'allemand ce qui permettait de nommer un maire ayant la connaissance de cette langue.

Au lendemain des élections, une décision ministérielle du 29

janvier 1892 ordonna que, dans les communes francophones, les débats dans les conseils municipaux seraient désormais conduits en allemand et les comptes rendus rédigés aussi en allemand.

*
* *

Quatre communes obtempérèrent. Les premiers comptes rendus à Orbey datent du 10 juillet 1892, à Lapoutroie du 17 juillet, au Bonhomme et à Fréland, du 24 juillet. Le kreisdirektor de Ribeauvillé avait, en effet, fixé le 1^o juillet comme point de départ.

A Fréland et à Lapoutroie toutes les délibérations furent enregistrées en allemand jusqu'en 1918.

A Orbey nous ne voyons aucun compte-rendu entre le 29 juillet 1914 et le 23 novembre 1919. En effet la commune fut soumise à de violents bombardements et la mairie fut incendiée le 23 août 1915.

A Labaroche la situation est différente. On voit apparaître un compte rendu en allemand et un en français dès le 23 août 1891 à l'occasion de l'installation de la nouvelle municipalité. Les délibérations sont ensuite enregistrées soit en français soit en allemand. A partir de 1899 jusqu'en 1914, il y a régulièrement, au mois de juillet, un long compte rendu en allemand, les autres étant rédigés en français.

Nous n'avons pas trouvé trace de l'arrangement qui est probablement intervenu entre l'autorité allemande et la municipalité de Labaroche.

La commune du Bonhomme a eu une attitude différente. Après s'être inclinée en 1892, elle s'est ensuite rebiffée.

Le 2 mars 1899 le conseil municipal demanda, par lettre envoyée à la direction de l'arrondissement de Ribeauvillé, d'utiliser la langue française lors des réunions du conseil municipal et de tenir un deuxième registre dans cette langue. Il essuya le 20 mars suivant un refus : "Suite à votre écrit du 2 mars, je vous fais savoir que je ne vois pas l'intérêt de tenir un deuxième registre des délibérations du conseil municipal en langue française. Je ne donnerai donc pas suite à votre demande et ne continuerai pas à l'instruire." (doc. 1).

La municipalité revint à l'assaut le 22 octobre 1905 et envoya la lettre suivante : "Le conseil décide à l'unanimité d'adresser au Ministère impérial d'Alsace-Lorraine une demande de tenir un registre en langue française vu que nous ne parlons pas l'allemand. Nous reprocher cela est pour nous offensant. La requête est immédiatement rédigée et signée".

Elle obtint satisfaction et reçut du président du département une lettre datée du 27 mars 1906 : "Suite à la pétition du 22 octobre de l'année dernière, adressée au ministère impérial pour l'Alsace-Lorraine à Strasbourg, j'ai mission de vous aviser avec bienveillance que le ministère impérial, en égard à la situation dans la commune de Diedolshausen, autorise exceptionnellement et jusqu'à nouvel ordre, l'utilisation de la langue française à côté de l'allemand lors des délibérations du conseil municipal de Diedolshausen. Aux procès-verbaux du conseil municipal sera adjointe une traduction française". (doc. 2)

C'est pourquoi il existe, à la mairie du Bonhomme, un registre contenant les comptes rendus en français des conseils du 8 avril

1906 au 29 août 1915.

Mais à partir de 1914 l'état de guerre donna le pouvoir aux autorités militaires. Sur leur ordre, le ministère d'Alsace-Lorraine à Strasbourg décida d'étendre la langue allemande à des communes de langue française à partir du 15 janvier 1915. C'est probablement cette décision qui explique l'arrêt des comptes rendus en français dans le registre du Bonhomme.

Remarquons toutefois que la municipalité de Labaroche continua imperturbablement à délibérer en français jusqu'en 1918

*
* *

Les autorités allemandes firent preuve de patience plus que de tolérance. En effet elles étaient bien décidées à supprimer la langue française car "on ne pouvait être bon Allemand en parlant français" (2).

Mais on peut surtout parler de tolérance si l'on compare l'attitude de l'Empire allemand à celle de l'Allemagne nazie. L'ordonnance du 16 août 1940 introduisit l'allemand dans toutes les administrations. Ce fut ensuite "un ratissage systématique de tout ce qui était ou paraissait français" (3).

"Hinaus mit dem welschen Plunder" (Dehors avec tout ce qui est français) était placardé partout. Mais l'Alsacien avec son entêtement inné se rebiffa. Cela lui coûta très cher car pour un "oui" ou un "non", pour un "merci" ou un "au revoir", pour un "Jean" ou un "Louis" on avait droit à une cure de lavage de cerveau à Schirmeck, ou on ne recevait pas un "Bezugschein" (bon) pour un pneu de vélo, pour des souliers ou des vêtements ou encore on était privé de sucre pour les abeilles ou pour fabriquer sa piquette.

"Si entre 1870 et 1918 le français avec l'alsacien sont ses deux moyens de manifester son hostilité, il ne lui reste entre 1940 et 1944 que son dialecte" (5)

Nous concluons avec Paul Lévy : "La propagation d'une langue appartient non au domaine de l'administration pure, des lois et des arrêtés; assez peu même...au domaine de l'enseignement qui peut donner des connaissances d'une langue mais non la substituer à une autre comme langue maternelle; mais surtout au domaine de la colonisation intérieure dans le sens le plus vaste du terme. Elle est une question de natalité, d'immigration, de conditions et d'offres de travail, d'exigences économiques, de relations sociales..."(4)

NOTES

- 1 - P. Lévy, Histoire linguistique...T.II p. 346
- 2 - id id T. II p. 400
- 3 - E. Philipps, Les luttes linguistiques...p. 225
- 4 - P. Lévy, Histoire linguistique..T. II p. 508
- 5 - B. Vogler, Histoire culturelle de l'Alsace, p. 305

BIBLIOGRAPHIE

Eugène Philipps, Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945, Société d'Edition de la Basse-Alsace, 2^o ed. 1986

Paul Lévy, Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine, Publication de la faculté des lettres de Strasbourg, 1929

Bernard Vogler, Histoire culturelle de l'Alsace, La Nuée bleue, Strasbourg, 1993.

N^o 1166 Rappoltsweiler, den 20. März 1894

Auf das gefällige Schreiben vom
2. d. Mts. hinsichtlich,
daß ich für die benannte Inf-
sinnig und zweiten Gemeinde-
ratsbeschlusses in französi-
sche Sprache kein Bedürfnis
anzuerkennen und mich
diesfalls nicht veranlaßt finde,
den Antrag weiter zu verfol-
gen.

Der
Liegenschafts-
in
Diedolshausen
Der Bezirkspräsident
F. P.
C. Vogler
Siehe untenst. 27.

Document 1

Colmar, den 27. März 1906

Document 2

Auf die an das Kaiserliche Ministerium für Elsass-
Lothringen in Strassburg gerichtete Eingabe vom 22. Okto-
ber v. Js. teile ich Ihnen auftragsgemäß ergebenst mit,
dass das Kaiserliche Ministerium mit Rücksicht auf die
besonderen Verhältnisse in der Gemeinde Diedolshausen
ausnahmsweise gestattet hat, dass bis auf Weiteres bei
den mündlichen Verhandlungen des Gemeinderats von Diedols-
hausen die französische Sprache neben der deutschen ge-
braucht und dass den Protokollen über die Sitzungen des
Gemeinderats eine französische Uebersetzung beigelegt
wird.

Indem ich Ihnen die Anlage Ihrer Eingabe zurückge-
stelle ich die Benachrichtigung der mitunterzeichneten
Gemeinderatsmitglieder anheim.

Der Bezirkspräsident

Im Auftrage

[Handwritten signature]

und dem Off. Prot. des Sen. Anstalt
den in dessen Sitzung vom 8. April 1906.
Diedolsch. den 8. IV. 06

Der Liegenschafts-

Finanz

An

den Herrn Bürgermeister



31/III

N^o 1
Ergänzung
Cred.
no 18951

600.-
- 242.32
357.68
Opfermehl
Kass. 2
des Anst.
C. V
Cade

N^o 2
Lewillig

ganze
Kass. 2
des

77

N^o 1
Verpflichtung
des Anst.

INN DRAM D'EFANG

Gaby BAUMANN

S'ir toucou o mou d'ou k'an séyau lo byè. É fèyau biè lo méti la. Mo pér perne sè fau po sayi è l'èrond do tchang, mè mér sè séy po sèyi lo byè, polamou è falau wadè lé djèrbe ké srann bètouy è l'evyè o fyèjéy o bètey. Lo chtrè srevré è rèpyèsi inn bou do tau polamou not maujo ir érkwètchi èvo do chtrè.

Lo méti la djé n'awou rék kwèt an. Djé dmouray è maujo èvo mo frèr èko ènn wèzinn. L'éméy lo djo mé para me pernenn èvo raw o tchang. Djir è sèyan dju inn chou-mèñ. Djé lé spyay auwrè è djwang èvo mè poupé èko dè pouti d'chtrè.

Djé n'sè mi souk sé pèse da mè téyt. Djé trove surma lo ta grang èdjé kite lo tchang.

Mé para inn téyma pri pa lorè bzañ, k'é n'aoun mi vu ké j'n'ir pu toula.

Èfolè é s'botenn è eutchi. Pè d'rèpons ! É kwèrenn da lé chterbi. Nè m'trovan mi, é s'épasenn ké djir rênalay è maujo. Mo pér n'ale vér. Pachèyn !

Alor mè mér l'évouye tchi not gran-mér dè "Pinèss". Sé maujo ir è jima è vènnnt minut dè not.

Bé sur djir è fèyan dju dèvan l'ech, bé èdermi, lo chou-mèñ èko lè rèbjeys dsu lé jno. Djawou dé larm dsu lé djeyj polamou dj'awou criyè é vèyang k'mè gran-mér n'ir mi toula !

UN DRAME D'ENFANT

Gaby BAUMANN

C'était toujours au mois d'août que l'on faucillait le seigle. Il faisait beau ce matin là. Mon père prit sa faux pour faucher autour du champ, ma mère sa faucille pour fauciller le seigle parce qu'il fallait garder les gerbes qui seraient battues en hiver au fléau, à la grange. La paille servirait à remplacer un bout de toit car notre maison était recouverte de chaume.

Je n'avais alors que quatre ans. Je demeurais à la maison avec mon frère et encore une voisine. L'après-midi mes parents me prirent avec eux au champ. Assise sur une serviette éponge, je les regardais travailler en jouant avec ma poupée et des brins de paille.

Je ne sais pas ce qui se passa dans ma tête. Je trouvais sûrement le temps long et je quittais le champ.

Mes parents étaient tellement occupés dans leur travail qu'ils n'avaient pas remarqué que je n'étais plus là.

Affolés ils se mirent à appeler. Pas de réponse ! Ils cherchèrent dans les buissons. Ne me trouvant pas, ils pensèrent que j'étais retournée à la maison. Mon père alla voir. Personne !

Alors ma mère l'envoya chez notre grand'mère de la "Pinesse". Sa maison était facilement à vingt minutes de la nôtre.

Bien sûr j'étais assise devant la porte, bien endormie, la serviette éponge et la pierre à aiguiser sur les genoux. J'avais des larmes sur les joues car j'avais dû pleurer en voyant que ma grand'mère n'était pas là !



Photo collection Gaby BAUMANN

I PELNETCH E NOTER DEM

Maurice HERMANN

Ensekwan sir lè mauwt, pa i byè dimontch, o futa oubé o wèné, dé famil ètéer, dé wèzi, meym dé sosyètè feyan vor pelnètch è Noter Dèm.

Sova lo djo a fiksè ènda bonjèvé, lè way an prépar lè marand, do pin, do bako, dé z'u duch, i paww de charkutri, do fermèdj, sna rèvyè de par lè botyat de brandvé.

Po nallè an se rèway de bon'our; sna mi lo moma de chlèfi, éli dauwz kilomèt è tchèminè, é fau èyt au-la èvan lè grand-mas.

Lé pélrin griplo lo Rin do King sna ré da lo vannt, pelamou da lo ta an'auwzo mi minndji èvan de nallè komuni.

Lo gran do tchèmi, lé pélrin pâlo de torto, spyo l'ézèrond, mé éli toucou in ou èn po èhanntchi èn deyjéyn de tchèpla.

E Noter Dèm, tchèki, rkouyi, anter è lè tchèpèl é fè sé dévausyo nak é vu.

E rechan do motey, tortu se èto po nallè è l'auwt par i bon kafè oubé èn chop de vé, toula an rech lè marand è rian é è rkontan dé gogat, èni ké minndjo da lo bauw.

Evan de rênallè an fè èn dèrèr prayur è lè tchèpèl, é sa tou balma k'an rtonn è lè maujo, lé djèn so dèvan, lé pu vi chlèfo èn kay derri.

Epré avou griplè lo gripa dé « Mules », an sèrèt dsu lè « Pyès » è Lèbarautch, toula lé z'auwt ne mangko mi, dé fou notté brauv pélrin se fèyo surpar pa èn warbès, è se boto ènèvri nak é po.

Lo sa, èn fou è lè maujo, tortu, i paww chtin, so èj davou pèssè èsèn, èn bonn djonay.



Pique nique aux Trois-Epis
Photo collection : Gérard DUPONT

UN PELERINAGE AUX TROIS-EPIS

Maurice HERMANN

Autrefois, il était de tradition que par un beau dimanche de printemps ou d'automne, des familles entières, des voisins, même des sociétés fassent leur pèlerinage aux Trois-Epis.

Souvent le jour est fixé de longue date, la veille on prépare le casse-croûte qui se résume à du pain, du lard, des oeufs durs, un peu de charcuterie, du fromage, sans oublier de prendre la petite bouteille d'eau de vie.

L'heure du départ est matinale, ce n'est pas le moment de traîner, il y a douze kilomètres à parcourir et il faut être là-haut avant la grand-messe.

Les pèlerins grimpent le Rain du King, le ventre creux, car autrefois on n'osait pas manger avant d'aller communier.

Le long du chemin, les pèlerins parlent de tout, admirent les alentours mais il y a toujours un ou une pour commencer une dizaine de chapelet.

Aux Trois-Epis, chacun, recueilli, entre à la chapelle et fait ses dévotions à sa guise.

En sortant de l'église, tous se hâtent pour aller à l'auberge prendre un bon café ou une chopine de vin, là on déballe le casse-croûte en riant et en plaisantant; certains mangent dans la forêt.

Avant de repartir, on fait une dernière prière à la chapelle, et c'est tout doucement qu'on reprend le chemin de la maison, les jeunes sont devant, les plus âgés traînaient un peu.

Après avoir grimpé le raidillon des « Mules » on s'arrête sur la « Place » à Labaroche, là les bistrotts ne manquent pas. Parfois nos braves pèlerins se font surprendre par une averse et se mettent à l'abri comme ils peuvent.

Le soir, une fois rentrés à la maison, tous, un peu fatigués, sont contents d'avoir passé ensemble une agréable journée.

Lè volan rèt è lé dou mechtaul

Gérard MILLION

Enn volan rèt n'ale lè téyt lè permér
 Da inn nu d'mechtaul ; è sitauw k'èl i fe,
 L'aut, èrèdji ènnda bonèvi èpré lé rèt, surtou lé pér,
 Vne po lè brafé, s'ir inn fe.
 Ké ! k'èl déje, è mi vo-z-auwzau vo motrè
 Èpré k'vot rès au èprovè dmé fèr do mau !
 Vo-n-sau pè d'rèt ? prakau sna bawè.
 Sia, vo nè sau, ou bé djé-n-séy pè d'mechtaul bénèdrau.-

Ekskuzau me, d'dje lè por béyt,
 S'n'a mi mo mtéy.
 Mi, rèt ! sau k'vo-z-o di sla no wè d'uv da lè téyt.
 Lo bon du mé fè téy

K' djé séy inn oujéy ; spyau mé-z aul :
 Viv lè rès k'(é) fa lé-z èr ! »
 Sè rajo pyèje è fèye è l'aut l'èfè d'ènn baul.
 El fè si bé k'an li dèn sna istwèr
 Lè libèrtè d' sé rtiri.

Dou djo èpré, not téyt è l'èr
 Sna dvizè, èvé sé rforè, a, té ri,
 Tchi ènn aut mechtaul, k'nèym mi lé-z oujéy ni sau ko lé mèym kyèr

Lè rvannla ko inn kauw ké risk sè vi.
 Lè matrass dè maujo, évod so gran mezéy,
 Lè pernan po inn oujéy, ir pratt po lè minndji,
 Kat èl protèste, k'èl n'ir mi do to skéy :
 « Mi, pèsè po téy ? vo n'vèyau mi bé d'ley la.
 Kauk sa k'fè l'oujéy ? sa lé pyèm.

Djé séy rèt ; viv lé la !
 Jupiter varé o bou dé tchèt k'so tèm ! »
 Pa sè malis è sé vizat
 El sauve dou fou sè vi sna lèchi d'péyat.

E-n'i kopu k'in, è tchèndjan d'kazavèk,
 An danjé, inak léy, k'é sova rtchey tsu sé pèt.
 Lo malinn di è sau-k paso kompar èk :
 Viv lé kyètou ! viv lé let !



Gérard MILLION

LA CHAUVE-SOURIS ET LES DEUX BELETTES



Une chauve-souris donna tête baissée
 Dans un nid de belette ; et, sitôt qu'elle y fut,
 L'autre, envers les souris de longtemps courroucée,
 Pour la dévorer accourut.
 « Quoi ! vous osez, dit-elle, à mes yeux vous produire
 Après que votre race a tâché de me nuire !
 N'êtes vous pas souris ? Parlez sans fiction.
 Oui, vous l'êtes ; ou bien je ne suis pas belette.-
 Pardonnez-moi, dit la pauvrete,
 Ce n'est pas ma profession.
 Moi, souris ! des méchants vous ont dit ces nouvelles.
 Grâce à l'auteur de l'univers,
 Je suis oiseau ; voyez mes ailes :
 Vive la gent qui fend les airs ! »
 Sa raison plut, et sembla bonne.
 Elle fait si bien qu'on lui donne
 Liberté de se retirer.
 Deux jours après notre étourdie
 Aveuglement va se fourrer
 Chez une autre belette aux oiseaux ennemie.
 La voilà derechef en danger de sa vie.
 La dame du logis, avec son long museau,
 S'en allait la croquer en qualité d'oiseau,
 Quand elle protesta qu'on lui faisait outrage :
 « Moi, pour telle passer ! Vous n'y regardez pas.
 Qui fait l'oiseau ? c'est le plumage.
 Je suis souris, vive les rats !
 Jupiter confonde les chats ! »
 Par cette adroite repartie
 Elle sauva deux fois sa vie.

Plusieurs se sont trouvés qui, d'écharpe changeants,
 Aux dangers, ainsi qu'elle, ont souvent fait la figue.
 Le sage dit selon les gens :
 Vive le roi ! vive la ligue !

Le patois du Bonhomme en 1887 (suite)

Wulf Müller

Avec le n° 14 de 1995, nous avons commencé à publier la feuille patoise remplie en 1887 par l'instituteur du Bonhomme. Cette feuille manuscrite se trouve aujourd'hui à Marbourg, parmi les archives de l'Atlas linguistique allemand. Nous continuons ici la transcription des phrases patoises.

21° A qui a-t-il raconté la nouvelle histoire?

è qui é t'èi rcontè lè nouvelle histouère?

22° Il faut (on devrait) crier fort, sinon il ne nous comprend pas.

Ang doûrô (d'abord: On dr... biffé) braire fouô, sna çlà é ne no compra mi.

23° Nous sommes fatigués et nous avons soif.

Dje san laissè è djan sô.

24° Quand nous revînmes hier soir, les autres étaient déjà au lit et dormaient fermement.

Quat dje rveneune è châ, lés aute îne dja o lêi esse deurmâne dusche.

25° La neige est restée la nuit passée, mais ce matin elle a fondu.

Lè nadjè é dmourè lè neuïtie pessâie, mais èll é fondu lo mète-ci.

26° Derrière notre maison, il y a trois petits pommiers avec de petites pommes rouges.

Dèrrie nott môjo él ie trà pti malli èvo dé rodj kmate.

27° Ne pourriez-vous pas nous attendre encore un petit moment, nous viendrons avec vous.

Ne sèrân-vo mi no z'ètannde co ène kai, djè virâne èvo vo.

28° Vous ne devriez pas faire de pareils enfantillages.

Vonn douerâne mi faire dé souè djeuïe d'èfan.

29° Nos montagnes ne sont pas très hautes, les nôtres sont bien plus hautes.

noté montaïng n'so mi si haute, lé vott so bé pu haute.

30° Combien de livres de saucisse et combien de pain voulez-vous?

Camme live de saucisse è cabé de pain vlè-vo?

Une nouvelle fois, on admire le patois très riche et très original, ceci malgré plusieurs siècles d'influence française. La graphie employée par l'instituteur du lieu est en principe assez claire. Il est vrai que, de nouveau, certains mots sont mal coupés.

Ainsi 21 *t'èi* représente en réalité la particule interrogative *téy/tèy*¹. 23 *djan*

"nous avons" devrait par contre être graphié *dj'an*. 26 *él ie* "ily a" serait plus intelligible sous la forme *él y é*. - 27 *sèrân* est sans doute un lapsus pour **sèrâne* "(vous) sauriez".

Du côté du lexique, il y a bien peu de choses à dire. 22 *sna çlà* "sans cela" est ici employé comme expression adverbiale signifiant quelque chose comme

"sinon". 24 *dusche* est le patois "dur" employé lui aussi en fonction adverbiale.

La morphologie verbale a atteint dans la seconde moitié du 19^e siècle un stade assez sophistiqué. 22 *doûrô* "devrait" et 28 *douerâne* "devriez" sont à comparer avec la forme contractée 16 *drô* "(tu) devrais". Est-ce que la petite lunule sous le -ô- de 22 *doûrô* signifie qu'il existait une variante en *dr-?* C'est ce qui pourrait laisser croire aussi la séquence biffée *dr...*

Le passé simple paraît encore vivant à en juger d'après 24 *rveneune* "revînmes".

Dans les imparfaits irréguliers, mentionnons 24 *îne* "étaient".

¹S(éraphin) Simon, Grammaire du patois wallon du canton de la Poutroye (Schmierlach), Haute-Alsace, Paris-Strasbourg 1900, p. 43.

LES PEINTURES DE MAURICE DENIS DANS L'ÉGLISE DE LAPOUTROIE

Par Fabienne STAHL

Maurice Denis (1870-1943) est aujourd'hui reconnu comme l'un des acteurs majeurs du renouveau de l'art sacré au début de notre siècle. Il est, avec George Desvallières, le fondateur des Ateliers d'Art Sacré à Paris en 1919, école qui forma nombre d'artistes à l'exercice d'une peinture religieuse, à la fois moderne et traditionnelle.

C'est au printemps de l'année 1938 que Maurice Denis réalisa le cycle de peintures sur Sainte Odile que l'on peut encore admirer aujourd'hui dans le chœur de l'église de Lapoutroie ; Ses collaborateurs sont Robert Gall, son ancien élève des Ateliers d'Art Sacré et Claude Voillaume, son neveu.

L'ouverture du chantier en mai 1938 constitue l'aboutissement d'une longue histoire dont nous allons d'abord dresser la chronique, avant de regarder plus attentivement les peintures elles-mêmes.

Chronique des évènements

L'histoire commence en 1935 avec la décision du conseil de fabrique de Lapoutroie de redécorer le chœur de l'église. Un obus avait en effet explosé dans la voûte du chœur durant la guerre de 1914-1918 et « en 1926, l'église avait été la proie d'un incendie qui avait [a] détruit tout l'arrière chœur »¹. Ainsi, le conseil de fabrique lance un concours auquel répondent six candidats, dont les projets sont soumis à la Commission diocésaine des Monuments religieux en vue d'obtenir un avis consultatif². La Commission arrête son choix sur deux projets, qui ne sont pas agréés par le Conseil qui décide alors de n'en retenir aucun³. C'est ainsi que « Le Conseil charge M. le curé de continuer ses recherches soit pour demander un autre projet à un des artistes du Concours, soit pour trouver un autre artiste qui contenterait et le Conseil et la Commission diocésaine »⁴. Le projet de décoration reste donc en suspens dans l'attente de nouvelles propositions d'artistes.

Au même moment, Robert Gall rêve de recevoir son ancien maître en Alsace, de lui montrer les paysages alsaciens, de lui présenter les traditions locales et de lui faire visiter les églises et musées de sa région⁵. Son souhait est exaucé en février 1936 lorsque le Frère Médard, responsable du FEC (Foyer des Etudiants Catholiques) invite Maurice Denis à venir s'exprimer sur la question de « L'art sacré moderne ».

C'est avant cette conférence que le curé de Lapoutroie, Maurice G'sell, rencontre Maurice Denis et qu'il lui expose le projet de décoration peinte dans le chœur de son église⁶. Connaissant la renommée du

¹ In *Lapoutroie et son passé. Les racines de l'avenir*, Bulletin Municipal de Lapoutroie, numéro spécial, juillet 1995, p.154.

² Séance du Conseil de Fabrique du 21 novembre 1935, extrait du Registre paroissial, p.181.

³ « En date du 9 mai 1935 la Commission épiscopale a répondu en donnant son avis sur les différents projets et en recommandant deux. Aucun de ces projets ne trouvant son approbation, le Conseil de fabrique décide de ne n'en retenir aucun et ne pas attribuer de 1^{er} prix (d'exécution). Pour les autres prix il se conforme à l'avis de la Commission diocésaine pour le classement, et décide d'attribuer les prix suivants : à M. René Kuder de Strasbourg : 2eme prix (...), à M. Minoux de Ménénil : 2eme prix (...), M.Paul Spindler de St Léonard, 3eme prix (...), à M. Ehrismann de Strasbourg, 4^e prix (...) [...] », Séance du Conseil de Fabrique du 21 novembre 1935, extrait du Registre Paroissial, p.181.

⁴ *Ibidem*.

⁵ Lettres de Gall à Denis, datées du 17 février 1935, du 27 décembre 1935, du 9 février 1936 et du 12 février 1936, Archives Gall.

⁶ G'sell écrit à Denis le 3 mars 1936 : « Je me permets de vous rappeler la courte entrevue que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous avant votre si belle conférence à Strasbourg », Musée départemental Maurice Denis, Le Prieuré, Saint-Germain-en-Laye.

On peut désormais se demander comment le curé G'sell s'introduisit auprès de Maurice Denis. On peut supposer à raison que c'est Robert Gall qui lui présenta. Toutefois, il est possible que G'sell se soit présenté à lui comme étant le frère d'un Père de l'abbaye de Solesmes, père que connaissait certainement Maurice Denis qui était un habitué des retraites à Solesmes (il écrit par

21. E' qui é t'èi rconté le novellè histouère ? —

22. De Le Ang Douxô braire fouô, sra glà é ne na compré mi. —

23. Dje san laissé à jon sô — 24. Quat dje rreure à châ,
lès aute îne dja a lèi esse Deuxmâne Duché. —

25. Le' nâdje é Dmouè le' neuitie pessâie, mais èll é fondu la mèti-cé. —

26. Derré nott môjo il ie trâ pti malli èvo de' rojje kmate. —

27. Ne sérânt-vo mi na z'étarné co ène kai, dje virâne èvo vo. —

28. Vonn Douvèrâne mi faire de' souè djeuè d'èfan. —

29. Nôte montaign n'se mi si haute, le' vott so bé pu haute. —

30. Camm lèx de saucisse è cabé de pain vè-vo ?

- 21. Wem hat er die neue Geschichte erzählt?
- 22. Man muß laut schreien, sonst versteht er uns nicht.
- 23. Wir sind müde und haben Durst.
- 24. Als wir gestern abend zurück kamen, da lagen die andern schon im Bett und waren fest am schlafen.
- 25. Der Schnee ist diese Nacht bei uns liegen geblieben, aber heute Morgen ist er geschmolzen.
- 26. Hinter unferm Hause stehen drei Apfelbäumchen mit roten Äpfelchen.
- 27. Kommt ihr nicht noch ein Augenblickchen auf uns warten, dann gehen wir mit euch.
- 28. Ihr dürft nicht solche Kindereien treiben.
- 29. Unsere Berge sind nicht sehr hoch, die euren sind viel höher.
- 30. Wieviel Pfund Wurst und wieviel Brot wollt ihr haben?

maître parisien, G'sell estime que ce serait un grand honneur pour sa paroisse et pour l'Alsace de posséder un décor de cet artiste qui, contrairement à George Desvallières, n'a pas encore travaillé dans la région. Vital Bourgeois écrit par exemple en 1933 :

« Nous possédons, chez nous, depuis quelques temps, un chef d'œuvre de goût et de piété artistique : l'Eglise Ste-Barbe de Wittenheim, décorée par George Desvallières (...). Nous attendons d'autres œuvres de ce genre encore. Et nous espérons que Maurice Denis, lui aussi, pourra un jour remplir de clarté et de beauté française une église d'Alsace »⁷.

Suite à leur brève rencontre, G'sell écrit à Maurice Denis pour lui apporter quelques précisions sur le projet et lui indique notamment les sujets qui ont été retenus pour les peintures. Séduit par la proposition du curé, Maurice Denis accepte ce projet, bien qu'il soit déjà débordé par les commandes.

Le curé insiste pour obtenir une maquette du projet qu'il pourrait présenter au conseil de fabrique. Disposant de peu de temps, Denis réalise dans l'urgence les maquettes demandées par le curé ; il écrit à Gall à ce propos :

« M. le Curé de Lapoutroie m'a écrit plusieurs fois, et j'ai fini par faire deux petites maquettes à 5 cent. par mètre, que je viens de lui envoyer⁸. [...] J'ai pensé que si vous en aviez le temps vous feriez bien d'aller jusqu'à Lapoutroie. Peut-être pourriez-vous faire comprendre au curé et à son Conseil, l'intérêt de mes petites compositions (je ne pouvais pas m'attarder beaucoup à ces maquettes, ayant d'autres esquisses à faire (...)). En somme, tout est incertain à Lapoutroie. Aidez-moi à décider le Curé. »⁹.

Gall lui répond aussitôt après avoir rencontré le curé à Lapoutroie :

« j'ai vu deux petites esquisses qui sont toute poésie, toute intimité de Ste Odile, tel que je sais et connais la chère montagne. Aussi vous avez su exprimer l'atmosphère de Ste Odile que seulement ceux qui y ont séjourné sauraient donner... (...). Vous me demandez d'aider à décider le curé... chose toute inutile. M. l'Abbé est décidé, mais c'est lui à son tour qui demande de plaider auprès de vous »¹⁰.

En voyant les maquettes proposées par Maurice Denis, le conseil de fabrique est enchanté, unanime pour les accepter et G'sell s'empresse d'annoncer la « bonne nouvelle »¹¹ à Maurice Denis.

Se pose alors le problème du prix : la paroisse ne dispose que de cinquante mille francs. Le curé s'inquiète, pense que cela ne suffira pas à rémunérer un artiste du renom de Maurice Denis (celui-ci demande alors environ 1000 francs par m² ¹²). G'sell explique à Denis que s'il devait rassembler plus d'argent, cela le « forcerait encore à faire le frère quêteur malgré la crise »¹³. Il serait toutefois « bien désolé, s'il fallait abandonner leurs [nos] beaux projets faute d'argent »¹⁴. Denis accepte de se contenter de la somme que lui propose le curé, voyant qu'il « semble vraiment très désireux de le [me] voir entreprendre ce grand travail »¹⁵. G'sell le remercie vivement pour sa générosité ayant bien conscience que le maître lui accorde un prix de faveur¹⁶.

Maurice Denis est alors très occupé par la commande de la S.D.N. à Genève et il ne peut se libérer pour présenter en personne ses projets au curé. C'est pourquoi il demande à Gall de faire cette présentation au curé en son nom. Il lui écrit :

« Mes esquisses sont prêtes. Je vous les expédie demain, en vous priant de les présenter vous-même, le mieux possible, à M. l'abbé G'sell. Je lui écris de mon côté ; et je le pris de faire le nécessaire sans retard, pour que ces esquisses soient admises officiellement »¹⁷.

exemple à Gall durant l'été 1936 : « En venant de Bretagne, je me suis arrêté à Solesme, où j'ai vu le P. G'sell, frère du curé de Lapoutroie », Archives Gall.)

⁷ Dans *L'art chrétien moderne en Alsace*, Strasbourg, 1933, p.42.

⁸ Le curé accuse réception des maquettes par une lettre qu'il adresse à Denis le 22 juin 1936, Musée Maurice Denis, Saint-Germain-en-Laye.

⁹ Lettre de Denis à Gall datée du 19 juin 1936, Archives Gall.

¹⁰ Lettre de Gall à Denis, datée du 29 juin 1936, Musée Maurice Denis.

¹¹ Lettre de G'sell à Denis, datée du 29 juin 1936, Musée Maurice Denis.

¹² *Ibidem*.

¹³ *Ibidem*.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ Lettre de Denis à Gall, juillet 1936, Archives Gall.

¹⁶ Lettre de G'sell à Denis, datée du 28 juillet 1936, Musée Maurice Denis, n°inv Ms 4990.

¹⁷ Lettre de Denis à Gall, datée du 3 janvier [1937], Archives Gall.

G'sell va lui-même chercher les esquisses chez Gall, à Colmar. Il est emballé par les projets mais nourrit quelques inquiétudes quant à l'examen de la Commission. Après avoir vu les esquisses, il écrit aussitôt à Denis :

« J'en suis enchanté et les ai présentées hier au Conseil paroissial. Tous ces messieurs étaient d'accord pour les accepter immédiatement. Je suis obligé de les soumettre encore à la Commission épiscopale, et là, hélas, cela ne marchera pas si bien. Je crains, que par principe ils ne chercheront à critiquer, car ils m'en veulent de n'avoir pas retenu leur candidat. Mais je suis décidé à m'adresser à Mgr Ruch lui-même, s'ils font la moindre difficulté »¹⁸.

Désormais, le curé doit encore convaincre la Commission diocésaine du bien fondé de son choix¹⁹. C'est au mois de février 1937 qu'il pourra enfin soumettre les maquettes à l'approbation de la Commission. Sachant que Denis a rapidement besoin d'une confirmation officielle, il se permet de rappeler à la Commission qu'il serait nécessaire qu'elle puisse « hâter sa décision »²⁰.

Le 17 février 1937 a donc lieu la présentation des maquettes à la Commission ; celle-ci « refuse (...) l'approbation des maquettes présentées à son examen »²¹ pour une raison qui, rétrospectivement, semble aberrante : elle croit que les maquettes ne sont pas de la main de Maurice Denis.

Dans son compte rendu de la séance, le Vicaire Général rapporte :

« On observe une grande différence entre la composition des maquettes don de Hohenbourg à Ste Odile et Ste Odile de l'Alsace d'un côté, et vie active et contemplative de l'autre. On critique surtout la composition de la maquette de Ste Odile Patronne de l'Alsace. A la fin de la discussion on met gravement en doute que l'on se trouve devant des maquettes de M. Denis »²².

C'est alors que J. Walter²³ (qui n'assiste pas en propre à la séance) envenime l'affaire en prétendant que les maquettes seraient non pas de la main de Maurice Denis, mais de celle de Robert Gall. Il dénonce les faits ainsi :

« Cette affaire qui dure depuis trois ans finit donc par la plus belle des supercheries que j'aie jamais rencontrées. Non seulement tout le travail et résultat du concours semblent avoir été une comédie, mais le second acte finit par une duperie (...). Je prétends que les maquettes présentées ne sont pas de Maurice Denis, mais qu'elles sont entièrement de M.Gall qui par un certain coloris affecte la technique du maître sans avoir la moindre notion de composition et de proportion. Il est ainsi facile d'entrevoir le jeu dès le début : M. Gall qui n'osait pas prendre part au concours pour une raison qui saute aux yeux, a trouvé le moyen de s'introduire par une porte de service que nous devrions condamner. Et voilà qu'il se moque de nous – avec raison, hélas »²⁴.

G'sell s'empresse de transmettre à Maurice Denis le résultat de la présentation des maquettes à la Commission et précise dans sa lettre :

« Je viens de recevoir de l'Evêché une lettre, dont l'énormité de la teneur m'a fait presque hésiter de la vous la communiquer. Mais il faut que vous soyez au courant des intrigues. [...] je n'ajoute aucun commentaire, l'insulte s'adresse autant à moi qu'à vous »²⁵.

Apprenant la nouvelle, Gall, désappointé, écrit à Denis :

« J'apprends (...) que vos maquettes ont [aient] été refusées. Etant non signées, l'abbé Walter (...) prétendait que l'auteur des maquettes serait votre serviteur !! Et que j'aurais eu l'intention de me servir de votre nom pour exécuter le travail de Lapoutroie. [...] Il va sans dire (...) que toute cette

¹⁸ Lettre de G'sell à Denis, datée du 11 janvier 1937, Musée Maurice Denis.

¹⁹ G'sell écrit à Denis que le projet pourra se réaliser « à condition que la Commission épiscopale des Monuments religieux approuve vos quatre maquettes, ce dont je ne doute nullement, mais nous sommes obligés de lui soumettre », *Ibidem*.

²⁰ Lettres de G'sell à l'évêque, datée du 28 octobre 1936 et 12 février 1937, Archives de l'Archevêché.

²¹ Lettre du Vicaire Général à G'sell, datée du 19 février 1937, Archives de l'Archevêché.

²² *Ibidem*.

²³ Le chanoine Joseph Walter (1881-1953) était archiviste et bibliothécaire de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat à partir de 1919.

²⁴ Lettre de J. Walter adressée à l'évêque de Strasbourg, le 17 février 1937, Archives de l'Archevêché.

²⁵ Lettre de G'sell à Denis, datée du 20 février 1937, Musée Maurice Denis, n°inv Ms 4991.

insurrection est la chose la plus ignoble et – permettez-moi l'expression, la plus dégoûtante que je sache »²⁶.

Un ami de Gall lui écrit pour le reconforter :

« Si cette affaire Maurice Denis ne révélait pas, une fois de plus, la triste partialité de certains arbitres on ne pourrait que rire. Quelle comédie ! On vous prend pour l'auteur des dessins de Denis ! C'est en somme, le plus grand honneur qu'on puisse vous faire. On vous place sur le même niveau que le plus célèbre peintre de France ! Je pense que cela va s'arranger et qu'on vous verra bientôt à l'œuvre à Lapoutroie »²⁷.

En raison des circonstances particulières à l'origine du refus de la Commission, G'ssell demande à Denis d'écrire directement à l'Evêque pour rétablir la vérité. Cette lettre n'a malheureusement pas été retrouvée, mais l'on peut en connaître la teneur par le résumé qu'en donne Denis dans une lettre qu'il adresse à Gall²⁸ : il explique qu'il était en droit d'exiger qu'on ne mette pas sa parole en doute, et que s'il présente une œuvre comme étant de sa main, il entend qu'on le croit. Il exprime ses regrets pensant qu'il n'y a pas d'espoir que la commission revienne sur sa décision. Il parle d'une « misérable affaire »²⁹ et exprime sa désolation pour Gall et pour G'ssell.

Cette lettre que Denis rédige à l'adresse de l'Evêque pour lui faire part de l'affaire fait « l'effet d'une bombe »³⁰ à l'Evêché de Strasbourg, comme le rapporte G'ssell :

« il paraît maintenant que c'est moi le grand coupable, je n'aurais pas dû vous écrire, j'aurais dû moi-même certifier, que tout était de vous ! O logique ! Du moment que j'avais présenté les maquettes venant de vous. Mais voilà, « vous n'aviez pas signé ». Enfin vous voyez par là, quel a dû être le savon qu'ils ont reçu de la part de Monseigneur. Notre pauvre Gall est tout fier qu'on lui ait attribué vos maquettes. Car tout cela est dirigé contre M. Gall »³¹.

De plus, G'ssell craint désormais que leurs projets soient retardés pour des questions de calendrier. Voyant qu'il n'y aura pas de réunion de la commission de si tôt, G'ssell ne peut se retenir d'exprimer son mécontentement à Denis :

« j'ai envie de dévoiler ce scandale à Mgr l'Evêque, car ce scandale n'a déjà duré que trop longtemps. La Commission n'est pas là pour servir les petites vengeances d'artistes, car le grand manitou là-dedans ne jure que par un certain artiste que nous avons refusé. On veut empêcher à tout prix, que Gall travaille à Lapoutroie. Il en est tout désolé, surtout qu'il ne sait pas pourquoi on lui en veut. [...] Je veux demander à Monseigneur de nous autoriser à passer par-dessus la Commission, ce sera le plus simple »³².

Suite à cette affaire, Gall a souhaité rencontrer Mgr Ruch « pour lui dire ce qu'il avait sur le cœur »³³. De même, G'ssell a demandé une entrevue à l'Evêque pour lui présenter les faits. Lors de leur entretien, Mgr Ruch demande au curé de faire preuve de patience et lui conseille « d'attendre la prochaine séance de la commission ». Il ne veut, semble-t-il, pas « désarmer en public ses vicaires généraux et la Commission »³⁴, mais il fera en sorte que la Commission donne une suite favorable à leur projet.

Simultanément, Mgr Ruch transmet à Maurice Denis tous ses regrets :

« je vous remercie de m'avoir fait connaître le pénible incident. [...] Vous avez tout à fait raison de demander que votre parole ne soit pas mise en doute. C'est votre droit. Je suis persuadé qu'il doit y avoir un malentendu. Les membres de la commission, personnes fort intelligentes, n'ont certainement pas voulu discuter votre loyauté, votre probité, votre honorabilité. [...] Qu'il me soit permis de vous

²⁶ Lettre de Gall à Denis, datée du 1^{er} mars 1937, Musée Maurice Denis.

²⁷ Lettre de E. Fischer (curé de St Georges à Haguenau) à Gall, datée du 6 mars 1937, Archives Gall.

²⁸ Lettre de Denis à Gall, datée du 3 mars [1937], Archives Gall.

²⁹ *Ibidem*

³⁰ Pour reprendre le terme employé par G'ssell dans sa lettre adressée à Denis le 4 mars 1937, Musée Maurice Denis.

³¹ Lettre de G'ssell à Denis, datée du 4 mars 1937, Musée Maurice Denis, n°inv 4989.

³² *Ibidem*

³³ Lettre de G'ssell à Denis, datée du 15 mars 1937, Musée Maurice Denis, n°inv Ms4992.

³⁴ *Ibidem*.

dire aujourd'hui déjà combien je regrette que les faits se soient passés d'une manière capable de vous offenser »³⁵.

En conclusion, la Commission finit par approuver les maquettes de Maurice Denis, comme le rapporte le Vicaire général dans sa lettre à G'ssell :

« La Commission diocésaine des Monuments religieux ayant pris connaissance de la lettre de Monsieur Maurice Denis par laquelle l'artiste affirme être l'auteur des maquettes soumises, sans signature ni paraphe, à l'examen de la Commission lors de sa dernière séance, prend acte de cette déclaration. Du moment que l'artiste exécutera lui-même personnellement les tableaux, la Commission lui accorde entière confiance et approuve les maquettes... »³⁶.

La Commission demande toutefois à l'artiste une nouvelle esquisse pour le panneau de la gloire de Ste Odile. Denis proposera une nouvelle maquette pour ce dernier panneau, qui sera acceptée par la commission en juin 1937 (voir développement plus loin).

Loin de laisser l'affaire suivre son cours, l'Evêché relance le curé. Ils veulent savoir si Gall travaille effectivement dans l'église pour Maurice Denis. G'ssell en informe immédiatement Gall :

« J'ai reçu de l'Evêché une lettre me demandant si c'était vrai que vous travaillerez dans notre église pour M. Maurice Denis. C'est un peu fort. Il paraît, qu'ils se figurent que c'est une manière déguisée de vous donner le travail. Que leur avez-vous fait ? De toute façon, ne dites rien nulle part de Lapoutroie ; ne racontez rien à personne de la lettre de l'Evêché, moi je me charge de répondre. Plus nous nous tairons, mieux il vaudra »³⁷.

G'ssell préfère ne pas ennuyer Denis avec ces querelles. Il se contente de répondre à l'Evêché, fort habilement :

« Au sujet du travail de M. Gall dans notre église. C'est M. Maurice Denis qui est chargé du travail de la décoration du chœur (...). Il a l'habitude, pour gagner du temps, de se faire aider dans l'exécution des travaux accessoires, de même qu'un artisan a ses aides. Il paraît qu'il a choisi son ancien élève, M. Gall, qui habite la région, pour faire les travaux préparatoires. Sûrement, M. Denis ignore, que cela ne lui était pas permis, je vais donc lui écrire de renoncer à M. Gall et de prendre comme collaborateur un autre artiste alsacien, avec l'approbation de la Commission diocésaine »³⁸.

Toutes les difficultés sont désormais éloignées, les oppositions éludées. Peut ainsi commencer le travail préparatoire, notamment la réalisation des cartons à l'échelle et la préparation des murs.

Denis écrit à Gall durant l'été 1937 pour lui annoncer que les « cartons de grandeur sont prêts »³⁹, mais il ne parvient pas à décider quand pourrait « commencer le travail sur place »⁴⁰. Il s'agit d'établir un calendrier des travaux qui prendrait en compte les plannings respectifs de chacun, à savoir Maurice Denis, Robert Gall et le curé de Lapoutroie. Gall propose à Denis de travailler de la mi-octobre à la fin novembre de l'année 1937 pour la première partie des travaux⁴¹. Denis préfère travailler en une fois et suggère de remettre le chantier au printemps 1938.

Denis et Gall échangent alors toute une correspondance relative aux problèmes techniques, qui concernent notamment la préparation des murs et l'installation des échafaudages⁴². Nous n'aborderons pas ces questions qui demeurent très spécialisées.

³⁵ Lettre datée du 27 février 1937, Archives de l'Archêché et Archives Gall (exemplaire que Denis a envoyé à Gall dans son courrier du 3 mars [1937]).

³⁶ Lettre datée du 28 avril 1937, Archives de l'Archevêché.

³⁷ Lettre de G'ssell à Gall, datée du 26 octobre 1936, Archives Gall.

³⁸ Lettre de G'ssell à Monseigneur, datée du 28 octobre 1936, Archives de l'Archevêché.

³⁹ Lettre de Denis à Gall, datée du 18 juillet 1937, Archives Gall.

⁴⁰ *Ibidem*.

⁴¹ Lettre de Gall à Denis datée du 1^{er} août 1937,

⁴² Lettres de Denis à Gall du 18 juillet 1937, du 8 août 1937, une lettre *sans date*, Archives Gall; Lettres de Gall à Denis du 1^{er} août 1937, du 18 février 1938, du 27 mars 1938, du 2 avril [1938], Musée Maurice Denis.



Maurice Denis, Maquette préparatoire pour le panneau de Sainte Odile patronne de l'Alsace, Collection privée.



Maurice Denis, Esquisse du second projet pour le panneau de Sainte Odile patronne de l'Alsace, Ancienne collection Wittgenstein.

Finalement, le chantier commence en mai 1938... Des photos prises par Robert Gall à ce moment-là (fig.) apportent un témoignage vivant de ces instants de travail.

Etude des peintures

■ Prologue

Maurice Denis n'a pas choisi les scènes à représenter à Lapoutroie. G'sell lui a en effet précisé dès le départ la nature du programme iconographique de la décoration du chœur de l'église. Le baptême et la mort de Ste Odile étant déjà figurés dans les vitraux du chœur⁴³, le curé lui propose :

- La remise du château de Hohenbourg par Ettichon à Ste Odile, sa fille. Date historique de la fondation du couvent à Ste Odile.
- Ste Odile abbesse (une scène de la vie contemplative)
- Ste Odile charitable (une scène de la vie active)
- La sainte d'Alsace dans sa gloire (hommage de l'Alsace à sa patronne)⁴⁴

Il ajoute que « ces propositions ne sont pas exclusives, et que l'artiste doit avoir une grande liberté de conception et d'exécution »⁴⁵, il lui envoie également une photographie de l'église pour lui donner « une idée du style et de l'ensemble »⁴⁶.

Ainsi, Denis peut réaliser ses projets. Nous connaissons deux séries de quatre maquettes préparatoires : la première, qui appartient au Musée d'Unterlinden de Colmar, est de facture très libre ; la seconde, conservée dans une collection privée, est d'un traitement plus précis. Comme nous l'avons vu plus haut, la Commission refuse le panneau de la gloire de Ste Odile, estimant qu'elle « ne répond pas aux exigences de la liturgie »⁴⁷. Maurice Denis avait représenté l'Adoration perpétuelle du Mont Sainte-Odile⁴⁸, avec la sainte au pied de l'autel (fig.).

G'sell explique à Denis la façon dont se justifie cette décision mais s'inquiète un peu quant à sa réaction :

« J'ai pris moi-même les renseignements à Strasbourg, pour savoir ce que la liturgie avait à faire dans la gloire de Ste Odile. Je vous prie de ne pas trop rire, il paraît que Ste Odile n'avait pas le droit d'être sur la marche de l'autel, parce qu'elle n'était pas encore sainte sur terre !! (...) Qu'allez-vous faire, cher Maître ? Adapter le tableau à la « liturgie » et à « l'histoire » ? ou bien changer de sujet, par exemple Ste Odile bénissant la plaine d'Alsace ? »⁴⁹

Dès réception de la lettre du curé, Denis a l'idée de la nouvelle composition : il griffonne sur la lettre elle-même un petit croquis qui indique déjà ce que sera le panneau définitif de cette dernière composition. Cette nouvelle esquisse reprend le principe du panneau qu'il prépare à ce moment-là pour la SDN (fig.), à savoir la victoire de la femme sur un nuage qui survole toute la scène. Il soumet cette nouvelle image au curé qui est enthousiasmé, comme en atteste sa lettre à Denis :

« Votre arrangement de placer Ste Odile au-dessus, se détachant du ciel suspendue au-dessus de l'Alsace est une bonne solution, surtout qu'on pourrait alors faire apparaître un bout de la plaine d'Alsace »⁵⁰.

Par suite, Denis réalise une petite esquisse de cette composition⁵¹ (fig.), qui sera soumise à l'approbation de la Commission par le curé et acceptée à la fin du mois de juin 1937⁵².

⁴³ Lettre de G'sell à Denis datée du 3 mars 1936, Musée Maurice Denis.

⁴⁴ Suivant les termes employés dans sa lettre du 3 mars 1936, op.cit.

⁴⁵ *Ibidem*

⁴⁶ *Ibidem*

⁴⁷ Lettre de G'sell à Denis datée du 3 mai 1937, Musée Maurice Denis.

⁴⁸ G'sell écrit à Denis : « Votre idée d'utiliser l'Adoration perpétuelle du Mont Sainte-Odile pour un tableau me plaît de plus en plus », lettre datée du 4 novembre 1936, Musée Maurice Denis.

⁴⁹ *Ibidem*

⁵⁰ Lettre de G'sell à Denis datée du 19 mai 1937, Musée Maurice Denis.

⁵¹ G'sell écrit à Denis le 9 juin 1937 pour lui demander cette nouvelle esquisse qu'il souhaite présenter à la Commission pour approbation, Musée Maurice Denis.

▪ **Analyse des peintures**

A l'instar de Puvis de Chavannes, son maître, Maurice Denis a privilégié la peinture murale à la peinture de chevalet, étant entendu que cela implique pour l'artiste de concevoir son œuvre par rapport au bâtiment dans lequel elle prendra place. Aussi, une œuvre décorative comme celle de Lapoutroie ne peut se comprendre qu'en regard de l'ensemble monumental pour lequel elle a été conçue. La peinture est conçue comme un décor à la liturgie et l'architecture qu'elle devra orner. Les couleurs doivent en particulier s'harmoniser avec la pierre de l'édifice⁵³ : la couleur locale de ce cycle est le rose, en accord avec le gré des Vosges.

Maurice Denis estime que « la raison d'être de la peinture dans l'édifice est (...) d'illuminer les murs, puis de rendre sensible au public le sens spirituel du monument »⁵⁴. C'est effectivement aux fidèles de la paroisse que Denis souhaite s'adresser. Il entend faire sentir à des gens simples le climat sacré propre à l'édifice religieux.

Vital Bourgeois l'a bien compris :

« L'œuvre est facilement accessible à l'esprit et captive l'œil. L'adhésion totale et spontanée qu'y apporta la paroisse en est la meilleure preuve. [...] Donner des impressions profondément mystiques à l'âme populaire, tel est le principal mérite de [d'une] œuvre [...] Maurice Denis n'a pas traité son sujet en étranger. Tout catholique alsacien lui en sera pleinement reconnaissant, car ce sont de véritables tableaux alsaciens, reflétant la vie « de chez nous » (...) »⁵⁵

En outre, Denis a « partout un souci rigoureux de la vérité historique et géographique »⁵⁶ : il retrace fidèlement l'histoire de Sainte Odile et restitue parfaitement le cadre offert par le Mont Sainte Odile.

➤ « *Etticho donne à sa fille Odile le château de Hohenbourg* »

Du côté Evangile, Maurice Denis représente, en premier lieu, l'épisode fondateur du monastère de Sainte-Odile⁵⁷. Cette scène est l'une des plus représentées de la vie de la Sainte depuis le moyen âge, et notamment au XIIe siècle (on pensera au dernier feuillet de *l'Hortus Deliciarum* d'Herrade de Landsberg et à la stèle taillée dans le grès du cloître du Mont Sainte-Odile). Ce passage a retenu l'attention des chrétiens, mais aussi des artistes, pour sa symbolique : ce geste du père cruel mais repentant, qui cède à sa fille l'un de ses châteaux pour y établir un couvent symbolise « dès les temps les plus anciens (...) la victoire du bien sur le mal, de Dieu sur Satan »⁵⁸. Ettichon, duc d'Alsace à l'époque mérovingienne, incarne effectivement la barbarie finissante qui s'oppose fermement au christianisme.

Maurice Denis figure Ettichon, accompagné de l'évêque et de deux servants de messe, remettant l'acte de donation à sa fille Odile. Il montre le père de Ste Odile fidèlement à l'imaginaire populaire, tel que le décrit M.B. d'Arneville :

« Imposante, dominatrice (...) [sa] silhouette est celle d'un seigneur de très haute stature. Il porte la tunique mérovingienne à ceinture rigide et la chlamyde : sorte de cape retenue sur l'épaule droite par une fibule. Son front est couronné, ses cheveux longs, symbole de sa puissance, pendent en grosses nattes »⁵⁹.

Sainte Odile elle-même porte les cheveux tressés, « comme les princesses de son temps »⁶⁰. Suzanne Barazzetti la décrit de la sorte : « La jeune fille, ses joues encadrées par deux nattes sous un voile, porte encore la robe des adolescentes nobles du VIIe siècle, de ligne assez monacale pour devenir, à peine

⁵² Lettre de G'sell à Denis datée du 26 juin 1937 indiquant l'approbation de la Commission, Musée Maurice Denis.

⁵³ Voir l'étude d'Aimée Brown Price sur « L'esthétique décorative de Puvis de Chavannes », in *Puvis de Chavannes 1824-1898*, exposition Paris et Ottawa 1977, pp.21-28.

⁵⁴ Cité par Dario Gamboni, in « Baptiser l'art moderne ? Maurice Denis et l'art religieux », catalogue édité à l'occasion de l'exposition itinérante *Maurice Denis 1870-1943* en 1994, p.80.

⁵⁵ in « Un chef d'œuvre d'art religieux. L'église de Lapoutroie décorée par Maurice Denis », *La France de l'Est*, août 1938.

⁵⁶ *La France de l'Est*, op.cit.

⁵⁷ Cette donation a eu lieu vers 680 (cf. G. Straub-Grandmougin, *Sainte-Odile d'Alsace*, Strasbourg-Paris, 1958, p.70).

⁵⁸ D'après Claude Champion dans *Sainte Odile*, L'Art et les Saints, Paris, 1930, p.28-29.

⁵⁹ In *Sainte Odile*, Maison Mame, 1961, p.23.

⁶⁰ D'après le mot de G. Straub-Grandmougin, op.cit., p.70-71.



modifiées, celle d'une abbesse »⁶¹. De plus, son visage est entouré d'un halo lumineux, sorte d'auréole solaire (comme dans les autres scènes), qui évoque le nom donné à la sainte dans les anciennes chroniques : « Odile, fille de lumière, soleil de Dieu »⁶². Elle reçoit des mains de son père la charte de donation du château⁶³.

Assistent à la scène des « religieuses processionnant avec la Croix »⁶⁴, compagnes de la jeune Odile dans le couvent. L'artiste a pris pour modèles certaines de ses élèves des *Ateliers d'Art Sacré* pour dessiner ces figures de religieuses, en particulier Raymonde Boisy⁶⁵ et Simone Froment⁶⁶.

La scène a pour cadre la terrasse du Mont Sainte Odile. On aperçoit la Chapelle de l'Ange à droite et la Chapelle des larmes à gauche de la composition. S'impose au premier plan le grand tilleul tel qu'il était placé entre les deux chapelles avant la guerre⁶⁷. Dans l'arrière plan, se profile le château en construction précédé par la garde de l'armée du Duc.

➤ « Sainte Odile modèle de prière et d'union avec Dieu »

En second lieu, Maurice Denis présente la vie contemplative de Sainte Odile. Elle est représentée en prière, le visage tourné vers le ciel, appuyée contre une croix de pierre monumentale. Des sœurs assises, priant et méditant sur les écritures l'accompagnent. Depuis la forêt, d'autres sœurs montent en silence pour rejoindre leur Sainte Mère.

Sainte Odile est présentée telle que la décrivent tous ses biographes, c'est-à-dire sans cesse en prière. Son regard est dirigé vers le ciel, dans l'attente d'instructions célestes, comme cela a été souvent le cas au cours de sa vie (ex de la vision de St Jean-Baptiste).

La présence des religieuses rappelle que Sainte Odile était véritablement un modèle de piété pour ses compagnes auxquelles elle avait imposé une règle très sévère ; elle est doublement leur guide, par la parole et par l'exemple, mais plus que par les discours, « elle avait surtout à cœur de les entraîner par son exemple »⁶⁸. L'artiste montre le climat constant de prière à Hohenbourg, où « l'oraison permanente concourt au perfectionnement de chacun et à la communication divine »⁶⁹.

Le paysage environnant s'accorde avec ce climat de recueillement et d'appel du ciel. Comme le dit l'abbé Ch. Umbricht, « elle oubliait la terre en s'approchant de Dieu ; elle montait de vertu en vertu ; elle s'élevait bien haut comme les sapins de la montagne »⁷⁰. Vital Bourgeois note également que « Les derniers feux du soleil rougissent le versant de la montagne et contribuent à créer une atmosphère de recueillement et de surnaturel »⁷¹. A l'instar de Goethe ou de Barrès, Maurice Denis a indéniablement été touché par le magnifique panorama qu'offre le Mont Sainte Odile. La littérature, française et allemande, offre de nombreuses descriptions de ce paysage quelque peu féérique ; relisons l'une d'elle, produite par René Bazin, qui illustre étonnement la représentation de l'artiste :

« De là on dominait un paysage prodigieusement étendu, et qui allait baissant toujours, jusqu'ou la vue humaine pouvait porter. (...) dans le soleil couchant, une lumière blonde baignait les terres étagées [...] Le soleil baissait, le grand paysage blond devenait fauve par endroits et violets aux places d'ombre. Et ce pourpre s'élargissait avec la vitesse des nuages qui courent [...] le nuage assombri, emporté vers le couchant, ourlait (...) d'un violet pourpre la crête des Vosges »⁷²

⁶¹ In *Maurice Denis 25 novembre 1870 13 novembre 1943*, Paris, Grasset, p.194.

⁶² Comme l'explique Jacques Legros, « On a décomposé le mot en « Ott » et en « ilia ». Le premier son viendrait de « Gott », qui, dans la langue allemande, signifie Dieu. « Ilia » serait issu du mot grec (soleil) », in *Le Mont Sainte-Odile reflet de l'histoire d'Alsace*, édi. Alsatia, 1974, p.118.

⁶³ La charte peinte ici reprend un dessin fait par Maurice Denis de la Charte de Saint Louis entourée des sceaux des seigneurs avec des rubans au bout (dessin dans un carnet de Croquis de 1937, Documentation du catalogue raisonné Maurice Denis).

⁶⁴ S. Barazzetti, op.cit., p.194.

⁶⁵ Dessin au fusain et à la craie sur papier, collection privée : modèle pour la première religieuse à gauche de l'arbre, tenant le livre.

⁶⁶ *Religieuse priant*, dessin Musée d'Angers, n°inv. 86-60-1.

⁶⁷ Il ne reste aujourd'hui que la base de cet arbre mort depuis. Denis a réalisé un magnifique dessin, rehaussé à l'aquarelle et à la craie, de cet arbre qui figure dans un de ses carnets de croquis de 1937, Documentation du catalogue raisonné Maurice Denis.

⁶⁸ G. Straub-Grandmougin, op.cit., p.75.

⁶⁹ Riffenhach, Alleman, op.cit., p.130.

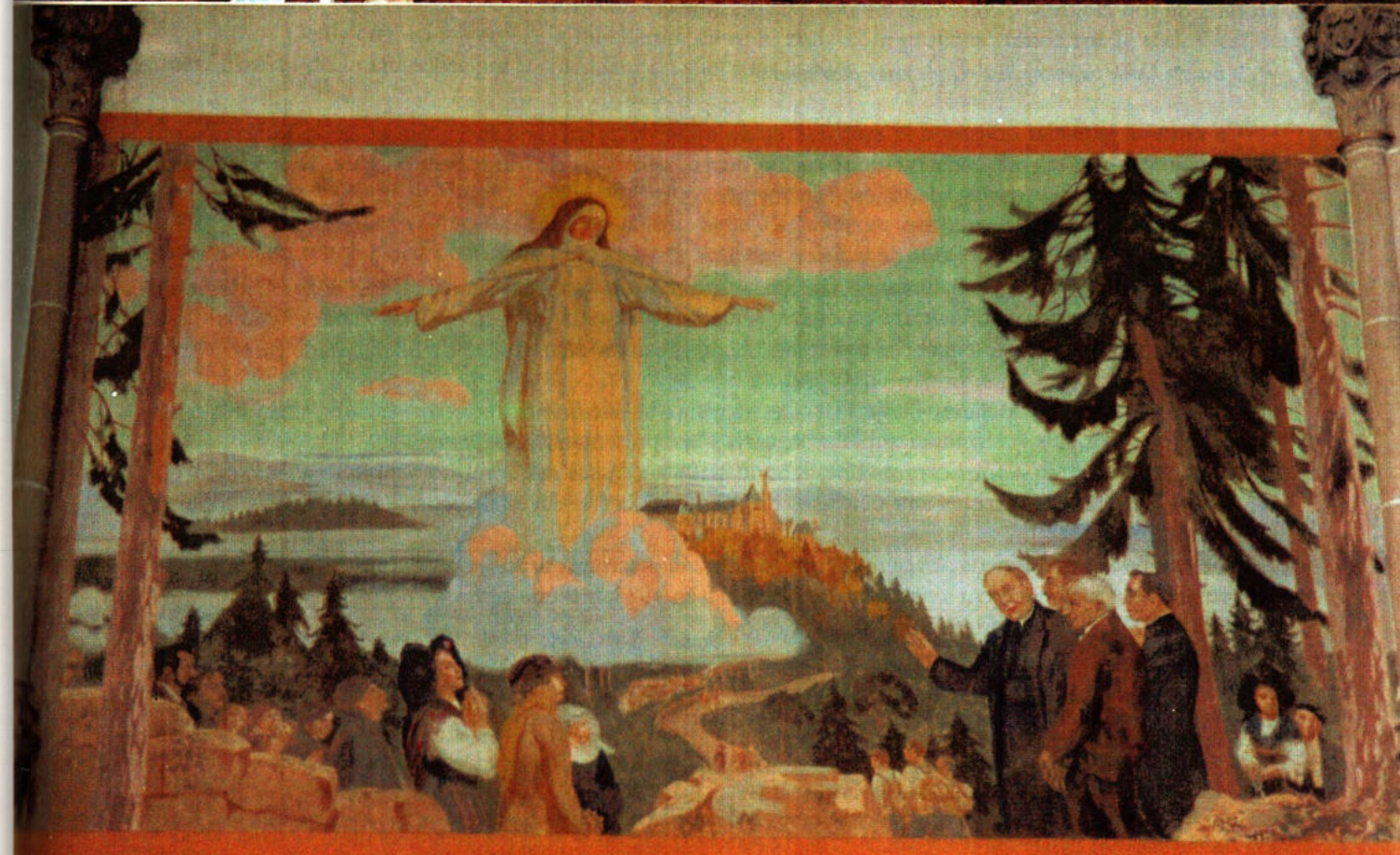
⁷⁰ op.cit., p.36.

⁷¹ In *La France de l'Est*, août 1938, op.cit

⁷² René Bazin, *Les Oberlé*, Paris, p.120, 122 et 158.



SAINTE ODILE GUERIT LES MALADES ET SECOVRT LES PAUVRES



SAINTE ODILE PATRONNE DE L'ALSACE PRIEZ POVR NOVS

L'artiste a senti la douceur et la quiétude de ces lieux qui ont inspiré la contemplation de Sainte Odile. Certes, la sainte s'était imposé des règles de vie très dures. Toutefois, « La Sainte abbesse, si dure pour elle-même, était pleine d'une compatissante bonté pour les pauvres et les malades, que sa bienfaisance attirait en foule à Hohenbourg »⁷³, comme le montre le panneau suivant.

➤ « Sainte Odile guérit les malades et secourt les pauvres »

Du côté Epître, Maurice Denis figure, en premier lieu, la vie active de Sainte Odile. Il réunit deux scènes dans le même cadre : à gauche, la sainte entourée de ses sœurs pense un lépreux, et à droite, une moniale accueille les pauvres en leur distribuant du pain.

La charité est l'une des vertus qui fit d'Odile une sainte populaire. De fait, « tous ceux qui souffraient, les pauvres, les malades, les malheureux étaient ses enfants de prédilection. [...] elle pansait les plaies les plus repoussantes, essayait les larmes, couvrait les indigences. Toute plainte trouvait le chemin de son grand cœur. Entraînant ses compagnes par son ardeur infatigable, elle avait fait de Hohenbourg un vrai asile de Charité »⁷⁴.

La représentation proposée par Denis rappelle l'épisode où Sainte Odile soigne un lépreux repoussant de puanteur et le guérit miraculeusement⁷⁵.

Le cadre de la scène s'inspire directement de la Chapelle de la Croix du Mont Sainte Odile. On reconnaît en particulier le gros pilier central caractéristique, avec ses quatre paires de mains qui s'agrippent à la base et son chapiteau à palmettes avec figures grimaçantes aux angles. A l'atmosphère de crypte de la Chapelle de la Croix, l'artiste a préféré un espace « ouvert » sur le ciel, avec une perspective sur le paysage, comme l'avait fait avant lui Puvion de Chavannes dans le panneau de *l'Inspiration Chrétienne (fig.)* dans l'escalier du Musée des Beaux-Arts de Lyon. Denis avait vu cette peinture en 1920⁷⁶ et avait été marqué par le contraste entre le rose des murs et le ciel bleu-vert un peu surmaturel ; il est intéressant de noter que la critique avait reproché à l'époque à Puvion de n'avoir pas « puisé dans un de nos cloîtres français les arceaux de son cloître »⁷⁷, comme le fit Denis à Lapoutroie.

➤ « Sainte Odile patronne de l'Alsace priez pour nous »

Ce dernier panneau constitue la synthèse et du cycle décoratif de Lapoutroie et de la vie de Sainte Odile. Sainte Odile est présentée en gloire sur un nuage, au-dessus du Mont Sainte Odile, avec à ses pieds différents personnages locaux, identifiés et anonymes.

Vital Bourgeois décrit Sainte Odile de la façon suivante :

« Dépassant toute mesure humaine, la Sainte domine le tableau. Transfigurée, délivrée de toute lourdeur matérielle, rayonnante d'espérance, étendant des bras protecteurs sur le pays, Sainte Odile plane sur le couvent par lequel elle a marqué l'Alsace à jamais du caractère de fidélité et de foi »⁷⁸

Dans l'imaginaire populaire, Odile est effectivement la personnification du secours, celle à qui on adresse des appels, tels que celui-ci qui se prête bien à la représentation de Denis :

« Sainte Odile, qui palpitez comme une flamme bleue au-dessus des sombres sapins alsaciens, mais qui tendez des bras secourables aux détreffés du monde entier et savez dispensez à vos fidèles appui et bénédiction »⁷⁹.

Elle est, pour les chrétiens alsaciens, l'entité sainte qui incarne l'Alsace ; on peut noter qu'elle n'est pas encore déclarée publiquement « patronne de l'Alsace » en 1938, puisque ce ne sera qu'en 1946, par un bref du pape Pie XII, qu'elle portera officiellement ce titre.

⁷³ Umbricht, op.cit., p.34.

⁷⁴ G. Straub-Grandmougin, op.cit., pp.87-88.

⁷⁵ Cf Claude Champion, op.cit., pp.40-42.

⁷⁶ Mentionné dans son *Journal*, Tome II à la date du 22 août 1920.

⁷⁷ Henri Lechat, « Puvion de Chavannes au Musée de Lyon : la décoration de l'escalier neuf du palais des arts », in *Gazette des Beaux-Arts*, novembre 1920, pp.234-248 et 309-316.

⁷⁸ *La France de l'Est*, op.cit.

⁷⁹ Champy, op.cit., p.97.

Maurice Denis place dans un même espace le sacré et le profane, situe dans la même dimension le caractère divin et la réalité contemporaine. En effet, aux pieds de la sainte sont rassemblés des personnages ayant été témoins ou acteurs du chantier. De droite à gauche, on peut identifier les personnalités suivantes :

D'abord, aux côtés d'une femme en costume alsacien, on reconnaît le Frère Médard, président du FEC qui avait fait venir une première fois Maurice Denis en Alsace en 1936⁸⁰.

Ensuite, le groupe de quatre hommes présente les personnalités de Lapoutroie : le curé G'sell, le maire de l'époque M.Raffner, le président du conseil de fabrique M. Jean-Baptiste Antoine et l'abbé Hoog.

Aux pieds de la sainte, une sœur de Ribeauvillé accompagne un groupe de femmes en prière ; la figure d'Alsacienne est identifiée, il s'agit de Mme ..., de Lapoutroie.

A gauche de l'image, le groupe des artistes, Claude Voillaume, Robert Gall (bouc) et derrière l'arbre, complètement en retrait, Maurice Denis.

Au centre de l'image, des pèlerins⁸¹ se dirigent vers le Mont Sainte Odile, s'engageant sur ses longs chemins. Ces chemins tortueux rappellent les chemins représentés par Denis durant sa période Nabis⁸², ces chemins indirectes et incertains qui symbolisent la difficulté des routes qui mènent à Dieu.

Denis a représenté la Montagne telle qu'il l'avait dessinée en 1937⁸³ lors de sa venue en Alsace. Il retient du Mont Sainte Odile tout ce qui en fait un lieu unique, à savoir les sapins monumentaux (qu'il dessine à l'envie en 1937), les pierres (avec un fragment du mur païen sur la gauche), mais surtout l'omniprésence des paysages surmaturels. La Montagne sacrée est entourée d'« une mer de nuages »⁸⁴, dont la description de Jacques Legros est une belle évocation :

« la plaine rhénane accueille des brumes mouvantes qui viennent flotter et se déchiqueter au pied du massif. Ces formations atmosphériques, par a disposition même du cadre naturel, par les effets de ralenti et par l'évolution de l'éclairage, deviennent une sorte de machine à fabriquer du rêve. Elles s'apparentent souvent à une impressionnante masse océanique, qui s'imposerait, inéluctable, inexplicable et irrationnelle comme l'angoisse, au pied même du promeneur. (...) Des vagues du coton se déploient à perte de vue, majestueuses et pures. (...) cet étrange complexe s'enfonce dans la plaine, les sommets, couverts encore de lambeaux ouatés et striés de mauve »⁸⁵

Maurice Denis crée ici un espace à mi-chemin entre le sacré et le profane : fondé sur le réel, il est en quête d'un au-delà matérialisé par la splendeur du site, sous le patronage de Sainte Odile.

■ Epilogue

Les scènes terminées, Maurice Denis quitte l'Alsace. Après son départ, Robert Gall réalise les textes (inscriptions) sous les panneaux historiés et les filets de couleurs qui encadrent les peintures⁸⁶. Les échafaudages retirés, Gall peut enfin jouir de la beauté des peintures ; il estime que « l'ensemble crée une ambiance vraiment grande et bienfaisante »⁸⁷. Il demande à un ami (M. Fischer) de prendre des photographies des panneaux pour les envoyer à Maurice Denis. Au regard de ces prises de vue, celui-ci est très sévère avec son travail, comme le prouvent ses remarques faites à Gall :

« Quant aux photos, j'ai été déçu. (...) Les nuages de Ste Odile patronne de l'Alsace, les fonds des Vosges dans Modèle de Piété ne sont absolument pas venus. Le meilleur cliché serait « la vie active » et la meilleure épreuve, quoique trop adoucie par un tirage habile serait « Etticho et Ste Odile ». Il me semble enfin que tout cela est bien sec, pas du tout enveloppé. Si les peintures sont comme les photos, elles sont bien ennuyeuses, elles sont en zinc »⁸⁸.

⁸⁰ Se reporter à la *Chronique des événements* plus haut.

⁸¹ Ils portent les sacs à dos typiques de l'époque : Maurice Denis a réalisé des dessins de ces pèlerins durant son séjour au Mont Sainte Odile en 1937.

⁸² Cf. Henri Dorra, « La symbolique du chemin et de l'arbre chez Maurice Denis », in *La Revue du Louvre et des Musées de France*, n°4, 1982, pp.254-259.

⁸³ Carnet de croquis, collection Claire Denis.

⁸⁴ Expression employée par Gall, figurant au dos de la photographie du panneau conservée à la Bibliothèque Municipale de Colmar.

⁸⁵ Op.cit., p.299.

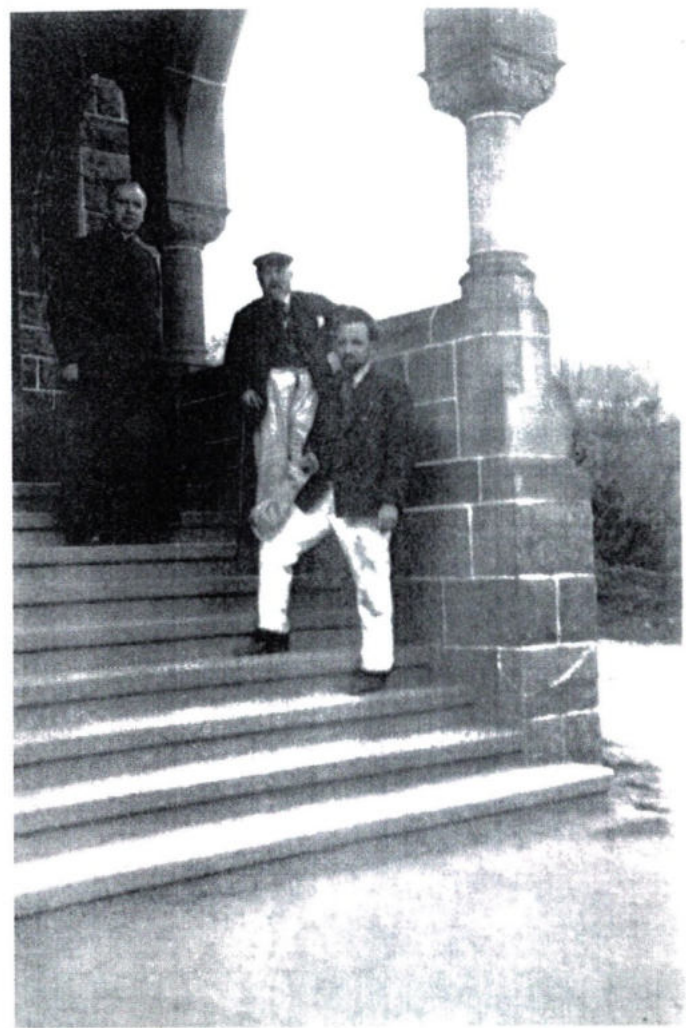
⁸⁶ Lettres de Gall à Denis datée du 26 mai 1938, Musée Maurice Denis.

⁸⁷ *Ibidem*.

⁸⁸ Lettre de Denis à Gall datée du 4 juin 1938, Archives Gall.



Photographies prises par Robert Gall durant le chantier en mai 1938, Archives Gall



Ces photographies⁸⁹ sont les seuls témoins de cet ensemble à son achèvement. Elles nous montrent en particulier les encadrements d'origine qui ont disparu, probablement badigeonnés après le Concile de Vatican II. Il est possible que ces ornements correspondent à ce que Gall qualifie de « deux horribles frises [qui] encadrent (...) les panneaux vides »⁹⁰. Toutefois, les carnets de croquis de 1937 de Denis présente certains dessins d'encadrements qui sont légèrement différents de ceux que l'on observe sur les photographies et qui engageraient à penser qu'il a retravaillé sur les cadres. Il écrit par exemple dans son journal en mai 1938 :

« Je quitte non sans mélancolie cette dernière œuvre, si facilement faite ; non sans scrupules pour la partie ornementale, dans laquelle, bridé par des formules adoptées dans l'église, je n'ai pas su trouver un cadre intéressant, et me suis contenté de ne pas nuire à mes peintures »⁹¹

Certes, les peintures telles qu'on les voit aujourd'hui dans l'église n'ont plus leur décoration d'origine. La simplicité des encadrements actuels isole quelque peu les peintures du reste du mur, quoique qu'elle permette peut-être une meilleure lisibilité des compositions.

En outre, il est question que Gall réalise des encadrements décoratifs pour les fenêtres et un « Christ-roi » au-dessus de l'autel⁹² pour compléter cette ensemble décoratif. Certains témoignages recueillis sur place indiqueraient que ces représentations ont bien existé, mais aucune correspondance, pièce d'archive ou photographie ne conserve le souvenir de ces décorations recouvertes depuis lors.

Conclusion

Peu de temps après l'achèvement de ces peintures arrive la seconde guerre mondiale. L'Alsace subit rapidement l'occupation allemande. Dès 1943, les sermons doivent être prononcés en allemand suivant les injonctions de la Gestapo. Les peintures de Denis constituent un rappel de l'identité française de nombres d'Alsaciens et notamment des habitants de Lapoutroie. A. Valentin rapporte à ce propos :

« La petite Alsacienne qui figure sur un des tableaux du chœur porta fièrement, pendant toute la guerre, sur sa coiffe la cocarde tricolore, « au nez et à la barbe » des autorités d'occupation »⁹³.

Denis ne reverra plus pour sa part ses peintures. Fauché accidentellement en pleine nuit par une voiture, il meurt dans la nuit du 13 novembre 1943. Sa disparition sera une lourde épreuve pour Gall.

Quatre ans plus tard disparaît le curé G'ssell : ceux qui l'on connu se souviennent de lui comme de quelqu'un de très fin, de diplomate, de solide et de grande conviction⁹⁴.

Ces peintures comptent parmi les réalisations tardives de Maurice Denis, qui ne jouit plus dans les années trente et quarante de la même renommée d'avant-gardiste qu'il avait dans les années 1890 (durant sa période « Nabis »). Elles demeurent néanmoins le seul témoignage de décoration monumentale de cet artiste important dans l'Est de la France.

Ce cycle de peintures a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques par arrêté préfectoral du 16 juin 1992⁹⁵. Il figure parmi les *mille monuments du XXe siècle en France*⁹⁶ à découvrir...

Nous adressons nos sincères remerciements à toutes les personnes sans qui cette étude n'aurait pas vu le jour :

M. Jean-Pierre Beck, DRAC Alsace ; Mmes Geneviève Biellmann, Catherine Gall et Odile Leloutre, filles de Robert Gall ; M. Joseph Bole, président du conseil de fabrique de Lapoutroie ; Mme Marie El Caïdi, documentaliste du Musée départemental Maurice Denis, Le Prieuré, St Germain en Laye ; Mmes Claire Denis et Anne Gruson, Catalogue raisonné de l'œuvre de Maurice Denis ; M. Engels, archiviste à l'Archevêché de Strasbourg ; Mme Sylvie Lecoq-Ramond, conservateur du Musée d'Unterlinden de Colmar ; Mme Odile Walter, Strasbourg ; Bibliothèque Municipale de Colmar ; Musée des Beaux-Arts d'Angers

⁸⁹ Il existe au moins 3 jeux de cette série de photographies : une conservée par les Archives Gall, une par la famille de Maurice Denis (Documentation Catalogue raisonné Maurice Denis) et une appartenant à la Bibliothèque Municipale de Colmar.

⁹⁰ Lettre de Gall à Denis datée du 29 juin 1936, Musée Maurice Denis.

⁹¹ Journal, Tome III (1921-1943), Paris, 1959, p.202.

⁹² Lettre de G'ssell à Denis datée du 1^{er} juin 1938, Musée Maurice Denis, n°inv. Ms 4994.

⁹³ In *Eglise Sainte Odile. Quelle est ton passé ?*, Bulletin Municipal de Lapoutroie, Numéro Spécial Noël 1983, p.49.

⁹⁴ Souvenirs de M. Baradel à l'adresser de Mme Biellmann, fille de Robert Gall, en date du 11 juillet 1996.

⁹⁵ Cf Dossier de l'église de Lapoutroie à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) d'Alsace.

⁹⁶ *Mille monuments du XXe siècle en France. Le patrimoine protégé au titre des monuments historiques*, Indicateurs du Patrimoine, (dir. Bernard Toulier), Paris, 1997, p.75.

DERNIERES NOUVELLES CANTONALES DE 1899

Articles relevés dans les journaux de 1899, à savoir :
Journal de Colmar
Elässer Kurier (Message d'Alsace)

Lucien JECKER

LE BONHOMME

• Mines de charbon.

Le 26 mars on annonçait l'arrestation de l'ingénieur des mines. Celui-ci aurait été condamné voilà quatre ans, dans son pays d'origine : la Belgique, à 9 mois de prison pour affaires illicites, et s'y était soustrait par la fuite. L'ingénieur étant fort connu et très estimé de tout le monde, cette arrestation cause une douloureuse sensation dans la commune. On continue pourtant à travailler dans la mine, mais bien qu'on soit arrivé à 135 m de profondeur, on n'a pas encore trouvé le gisement de houille tant désiré.

Le 29 juin, les travaux de sondage à la mine Frédéric sont suspendus; après avoir creusé à 200 m de profondeur, on n'a pas trouvé de charbon. L'espoir de découvrir de la houille au Bonhomme semble perdu. Les recherches seront poursuivies plus loin du côté de la plaine.

Le 23 juillet, l'ingénieur des mines H. de Bay a été acquitté et va revenir au Bonhomme. On est persuadé qu'il donnera une nouvelle impulsion au sondage.

Le 10 août, des ouvriers démontent le chevalet et les machines de forage pour expédier le tout vers Marseille où M. de Hulster, propriétaire des machines, va faire effectuer des forages. La Compagnie a décidé de faire creuser un tunnel par des mineurs, menant de Chèvregoutte au puits de forage actuel. On attend toujours le retour de l'ingénieur de Bay, arrivé de Belgique voilà 14 jours, mais reparti en France dès le lendemain.

• Divers

27 juillet : *un incendie* a réduit en cendres une grande ferme située au Faurupt. La maison et les fourrages sont devenus la proie des flammes, le bétail et le mobilier ont pu être sauvés. Pour comble de malheur, propriétaire et locataire n'étaient pas assurés.

14 décembre : *la fièvre aphteuse* règne de nouveau dans les étables des environs.

FRELAND

• Incendie :

Le feu a dévoré le 9 janvier, au soir, la ferme de Charles Petitdemange, du Kalblin. La grand-mère était seule à la maison, rien n'a été sauvé. L'immeuble était assuré.

LAPOUTROIE

• Vaccination :

De tous les coins de la région on se plaint des conséquences graves de la vaccination de cette année, soit de Lapoutroie ou de Fréland. Parmi les divers cas, selon les assertions du médecin, une issue fatale n'a été évitée dans deux cas que grâce aux rapides soins médicaux. Le bras vacciné enflait le 5e jour après la vaccination et ce, jusqu'à l'aisselle, devenait d'abord rouge et se couvrait de grosses vésicules qui devaient être incisées; plus tard il se formait des endroits couleur d'encre noire de la grandeur d'une pièce de 5 marks, de sorte que le médecin craignait une atteinte de l'os. La population locale se demande si, dans ces conditions, elle n'allait pas refuser les vaccinations, malgré la menace de sanctions.

ORBÉY

• Accident

Un accident qui aurait pu avoir des suites fatales s'est produit samedi soir 5 janvier, dans notre commune. La Weiss, considérablement accrue par les pluies torrentielles de ces derniers jours, avait attiré nombre d'enfants sur le point de pierre au haut du village. Jeanne Cornélius, âgée de 12 ans, la fille de l'hôtelier bien connu, s'était penchée trop en avant et, peut-être saisie d'un vertige, tomba dans la rivière et fut emportée par les flots qui l'entraînèrent à une distance de 600 mètres. Un madrier placé dans la rivière, près du grand tissage Hertzog; et que par hasard on avait oublié d'enlever, arrêta la pauvre enfant dans sa course vertigineuse. Le gendarme Ruck se lança courageusement dans l'eau et réussit, secondé par M. Hildebrand, directeur du tissage, à retirer des flots l'enfant qui vivait encore. M. Kritter, pharmacien, prodigua les premiers soins à la fillette et parvint à la ranimer. A l'étonnement général, le médecin constata qu'en dépit du chemin parcouru et des trois chutes dont l'une profonde de 5 mètres, l'enfant n'avait aucune lésion sérieuse mais resta 2 heures sans connaissance. La fillette se trouve maintenant en convalescence.

Toujours, le maire Schullian

Le 23 février on rapporte que le juge d'instruction de Colmar est venu à Orbey pour interroger plusieurs habitants au sujet de l'affaire du Dr Schullian. Ce dernier, actuellement absent, a été accusé de s'être laissé corrompre, d'avoir fourni, comme médecin, de faux certificats et d'avoir, comme maire, usé de son influence pour faire exempter des jeunes gens du service militaire.

Le 12 mars on apprend que le Dr Schullian qui a quitté Orbey depuis plusieurs mois, a donné sa démission de maire d'Orbey.

Le 23 juillet, la commune vient enfin d'être gratifiée d'un nouveau maire. L'ancien le Dr Schullian avait quitté le pays depuis le 10 juillet 1898. C'est M. Lucien Baffrey qui lui succède. M. Joseph Fischer est nommé adjoint. Ces choix ont été bien accueillis.

• **Presbytère de Pairis**

A Orbey l'ancienne abbaye cistercienne avait été transformée en hôpital et l'annexe de Pairis fut élevée en 1890 en paroisse auxiliaire. Après la construction de la nouvelle église paroissiale par l'infatigable aumônier Schaeffer, l'ancienne chapelle du couvent fut transformée en logement de service du curé desservant. Cette solution provisoire n'a point atteint son but : transformation et agrandissement étaient indispensables. Le curé actuel, M. Rhein, a réussi à rassembler les moyens financiers nécessaires pour la réalisation du projet (9.540 Marks). Après l'heureux résultat d'une loterie, tirée le 21 mai, et qui rapporta 5.000 M, le Conseil municipal, lors de sa séance du 9 juillet, accorda au dévoué chargé d'âmes une subvention de 1.500 M. Une subvention d'état est aussi attendue de sorte que la nouvelle construction pourrait être sous toit avant l'hiver.

• **Récoltes**

Faisant suite à la bonne fenaison, la plupart des fermiers augmentent leur cheptel. Une augmentation de la production de fromage a été enregistrée et cela fera diminuer sensiblement les prix. Par contre les prix de la viande vont monter.

2 août. Actuellement on procède à la cueillette des cerises. Dans certains endroits froid et brouillard ont tout détruit au printemps. Ailleurs, dans des lieux plus tardifs ou mieux protégés, la récolte sera moyenne. Le prix de notre kirsch bien renommé est de 2,80 M à 3 Marks et va certainement encore augmenter.

(Note de la rédaction : en 1899, la consultation du médecin revenait à un mark, sa visite 1,5 mark).

EPHEMERIDES 1998 A TRAVERS LA PRESSE LOCALE

Gérard DUPONT

Mercredi 14 Janvier 1998 - M. Daniel MATHIEU, nouveau receveur à la Poste

M. Barrière a quitté la poste d'Orbey pour prendre ses fonctions à Ribeaupillé. Le nouveau chef d'établissement du bureau de poste, M. Daniel MATHIEU a pris officiellement ses fonctions le 2 janvier 1998 venant de Staffelfelden. Agé de 47 ans, il est originaire d'Epinal. C'est en 1971 qu'il est entré à la poste, d'abord Rixheim, Mulhouse Dornach, en 1988 dans les Ardennes à Bolin puis à Rieux à Cambrais dans le nord.

Samedi 7 Février 1998 - Une lame de déneigement en terre Adélie

La société ROLBA-EST fabricant et distributeur de matériel de déneigement avait répondu à une demande de l'Institut Française de Recherches Technologiques Polaires, située à Plouzane en Bretagne. Rappelons que l'agence ROLBA-EST implantée depuis des années à Lapoutroie s'est installée en 96 à Orbey où la société continue de fonctionner. Pour preuve, notre présence au Pôle Sud.

Mardi 31 Mars 1998 - Le Musée Mémorial du Linge rouvre ses portes le 10 avril enrichi d'une salle supplémentaire.

L'année 1998 fête le 30e anniversaire de la création du Mémorial du Linge et s'enrichit d'une nouvelle salle dénommée « Espace Muller » du nom du collectionneur d'Ampfersbach qui a cédé à l'association sa collection. En particulier la trentaine de pancartes d'époque qui étaient destinées à l'orientation dans les tranchées. L'atelier du peintre qui fabriquait ces panneaux a été ainsi soigneusement reconstitué sous la houlette de Norbert Fleckinger et de son équipe de bénévoles.



Editions SAEP - 1998

Mardi 28 Avril 1998 - MAGDANE DESSEQUE LA VIE

Pour la dernière séance du festival de l'humour et de la fantaisie, mis sur pied par l'association « 3,14 », les organisateurs avaient invité Roland MAGDANE au « Cercle » d'Orbey. Après s'être expatrié durant huit ans aux USA, il est enfin de retour en France. Pendant plus d'une heure, le comique a procédé à sa façon à un examen approfondi de tous les maux et tracés de la vie quotidienne. Ce MAGDANE complètement renouvelé a fait éclater de rire le public.

Dimanche 10 Mai 1998 - AMIS DE LA TOUR DU FAUDE, Raymond MAIRE, NOUVEAU PRESIDENT

L'assemblée générale des Amis de la Tour du Faudé a eu lieu dans la salle du foyer St Martin à Lapoutroie. Le président délégué, son prédécesseur, M. Dominique SCHNEIDER, ayant donné sa démission, salua les membres présents et tout particulièrement le sénateur-maire Hubert HAENEL ainsi que le député Marc DUMOULIN et le conseiller général Jean SCHUSTER. Cette volonté affirmée de reconstruire cette tour comme symbole de la paix retrouvée fera sans doute des miracles.



Le Président Raymond MAIRE à gauche devant le sapin de l'association - Photo Gérard DUPONT

Vendredi 12 Juin 1998 - L'ASOL EN PROMOTION D'HONNEUR

Après un début de saison difficile, les poulains de Hervé HERB se sont bien repris et terminent à la cinquième place synonyme cette année de montée. Deux montées successives en deux ans, qui propulsent l'équipe première en promotion d'honneur. Un niveau jamais atteint auparavant.

Dimanche 14 Juin 1998 - UNE STELE ET LE SOUVENIR

A Lapoutroie-Hachimette près du pont qui enjambe la Weiss sur le route de Fréland, s'est déroulé samedi en fin de matinée, sous un soleil radieux une cérémonie imposante d'un fervent patriotisme. C'était l'inauguration d'un monument érigé à la mémoire des libérateurs, en l'occurrence ceux du 96e bataillon du Génie. La reconstruction du pont, détruit par l'ennemi en fuite, fut en décembre 1944, un des plus glorieux fait d'armes de cette unité combattante que constituait le Génie divisionnaire de la 5e Division Blindée. Malheureusement ce fait d'armes se solda par la disparition de huit sapeurs.

Jeudi 18 Juin 1998 - LE DERNIER BUCHER

Pour la dernière fois, le corps des sapeurs-pompiers d'Orbey a organisé le feu de la St Jean. Cette année, 26e édition a remporté un véritable succès sur fond d'amertume. Samedi soir 13 juin, une foule considérable avait envahi les abords du stade de foot. Ce n'est pas possible que les sapeurs arrêtent d'organiser le feu de la St Jean « je n'y crois pas. Qui va reprendre le flambeau ? » commentait le public.

Jeudi 25 Juin 1998 - VACANCES DE REVES A PAIRIS

Un rêve de vingt ans vient de se transformer en réalité. « Les Loges des Hauts-de-Pairis » est un groupe de neuf chalets construits en bois rond. De l'épicéa du nord, importé à Slovaquie 600 m3 de rondins de 25 cm de diamètre en moyenne dont les plus longs mesurant jusqu'à 12,50 m. C'est la société CAD Constructions de Strasbourg qui a élevé les chalets sur un site d'une superficie de trois hectares. Les époux RENEL assurent la location de chalet individuel et de chambre d'hôte.

Mardi 21 Juillet 1998 - Sous la voiture folle des Champs-Élysées

Une jeune femme d'Orbey raconte les minutes d'angoisse qu'elle a vécue coincée sous la voiture qui a fait plus de 80 blessés à Paris après la finale du Mondial. Sophie JEANDON avait décidé de rester à Paris pour le week-end afin d'assister sur le Champs Élysées, au défilé militaire du 14 juillet auquel participait son frère Pierre, lieutenant de l'armée de l'air à St Dizier. Je n'ai rien vu venir, je remontais le boulevard avec des amis et je me suis retrouvée allongée dans le noir. En tournant la tête, j'ai vu des pieds partout, j'ai commencé à comprendre lorsque j'ai aperçu les roues. Les gens criaient, secouaient la voiture, ils ne se rendaient pas compte qu'il y avait quelqu'un en dessous

Mercredi 21 Août 1998 - GRAINES DE STARS

Sélectionnés pour le festival « Chanson de ma ville » qui s'est déroulé à Geint (Loiret), six élèves et quatre professeurs du collège d'Orbe n'ont pas hésité à prendre sur leur temps de vacances pour défendre la chanson créée pendant l'année scolaire. Ils ont créé une chanson : « Petite perle dans la vallée » qui évoque les paysages, l'histoire avec ses heurs et ses malheurs de la vallée d'Orbey montrant tout l'amour que ces jeunes portent à leur petit coin de montagne.

Dimanche 23 Août 1998 - LES DIX ANS DU CELLIER DES MONTAGNES

Le 26 septembre, le Cellier des montagnes à Hachimette fêtera ses 10 ans d'existence. Cette structure unique dans la région est aussi pionnière en matière de vente directe en Alsace. Les amateurs de produits fermiers authentiques apprécient et sont très fidèles. Par leurs achats, ils soutiennent une agriculture respectueuse de l'environnement à l'échelle humaine. Ils aident l'agriculteur proposant des produits de qualité à subsister car le producteur est rémunéré à son juste prix du fait de l'absence d'intermédiaire.

Dimanche 20 septembre 1998 - RENAISSANCE DU CERCLE D'ESCRIME

Le Cercle d'escrime d'Orbey a connu de très beaux moments depuis sa création dans les années soixante. Un art noble et un club qui fut présidé par le Docteur Jacques SCHNEIDER, ancien maire de la commune puis par M. Claude MARCHAND.

Il y eut 34 escrimeurs en 1991. Thierry GERARD était alors leur maître d'armes. Il y a eu aussi plusieurs tournois internationaux à Noël dans la salle du Cosec à Orbey, de très grande renommée. Il était donc bien dommage que personne ne relève ce club en sommeil.

Samedi 14 Novembre 1998 - POUR LE BIEN ETRE DES 67 MALADES

Dans le but d'améliorer le confort des patients l'hôpital d'Orbey-Pairs s'agrandit et le bâtiment actuel va être transformé. Nous n'envisageons pas d'agrandir l'hôpital pour accueillir plus de malade, les travaux engagés, n'ont qu'un but : humaniser l'hôpital, explique Gérard SIMON directeur de l'hôpital intercommunal du canton. Les 67 pensionnaires de l'hôpital devraient occuper le nouveau bâtiment en mai 1999.

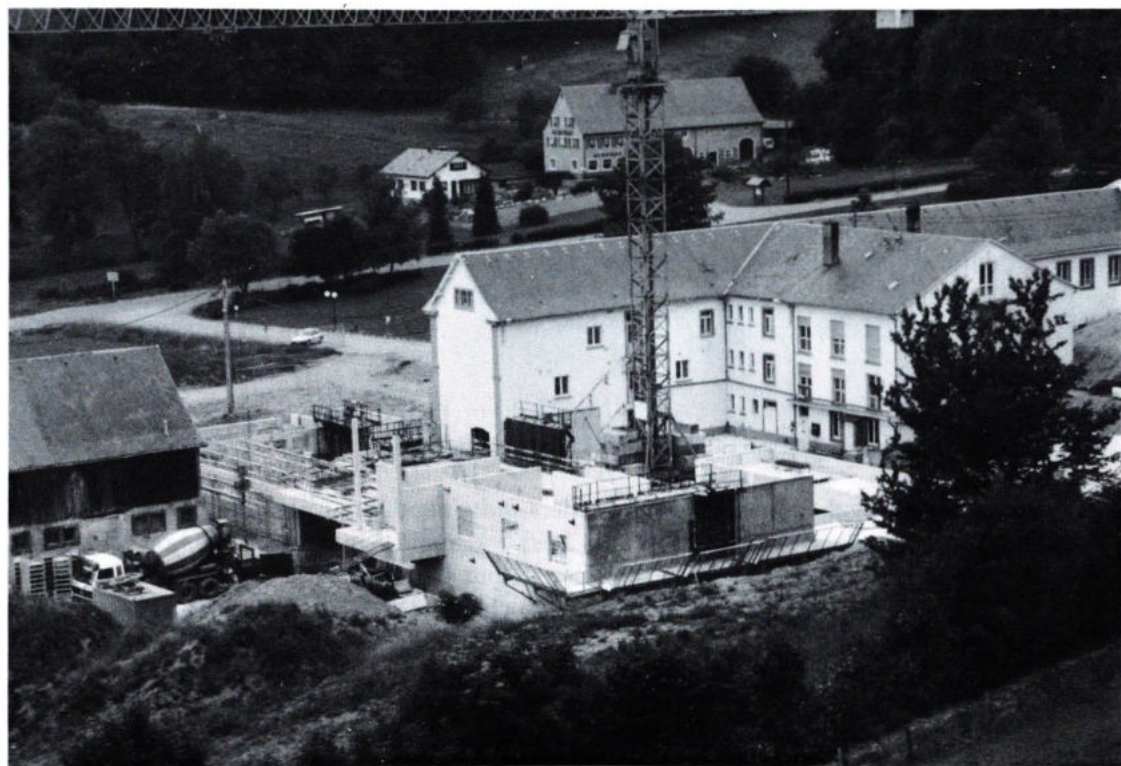


Photo Gérard DUPONT - Juillet 1998

Mardi 1er Décembre 1998 - UNE NOUVELLE FACADE

A l'initiative de l'association « Orbey animation » et avec le soutien des commerçants, le bâtiment de la mairie est orné d'un calendrier géant de l'Avent. L'ensemble comporte 24 fenêtres dont neuf niches dans lesquelles les enfants ont réalisé des mini tableaux en relief et derrière les 15 fenêtres des dessins réalisés par les écoliers des neuf classes de l'école primaire. Le thème est Noël dans le monde. Un policier municipal ouvrira chaque matin une fenêtre ce qui permettra aux habitants et aux touristes de découvrir les réalisations des jeunes.

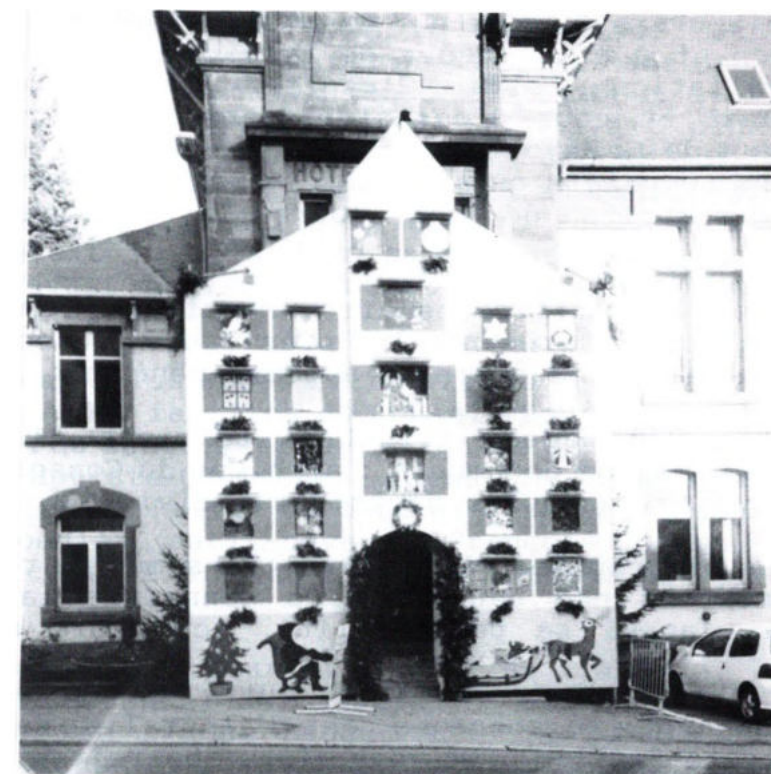


Photo Germain CLAUDEPIERRE

Jeudi 17 Décembre 1998 - UNE QUESTION DE SOLIDARITE

Pour la première fois, une antenne des Restos du coeur est ouverte à Orbey. Elle fonctionne depuis hier et peut dans un premier temps faire face à une centaine de demandes. L'antenne orbélaise dépend du centre des restos du coeur de Ste Marie aux Mines couvrant également les secteurs de Lapoutroie et Kaysersberg. Le plus à Orbey c'est le coin café installé dans le local « ce qui permet aux personnes de se reposer un peu tout en discutant avec les bénévoles ».

NOTES DE LECTURE

Claude Muller, Jean-Luc Eichenlaub, Messieurs les Magistrats du Conseil Souverain et leurs familles au XVIII^e siècle, Colmar, 1998.

Le Conseil Souverain d'Alsace fut installé à Colmar en 1698. Le tricentenaire de cette installation a été célébré au cours de l'année écoulée.

Ce Conseil Souverain, créé par un édit de septembre 1657, siégea à Vieux-Brisach et à Ville-Neuve de Brisach dans l'Ile de Paille avant son installation à Colmar. C'était le parlement de l'Alsace, à la fois tribunal et cour d'enregistrement des édits royaux. Il disparut au début de la Révolution. Sa dernière audience se tint le 30 septembre 1790. Le palais où siégeait le Conseil, beau bâtiment du XVIII^e siècle, abrite de nos jours le tribunal de grande instance.

A l'occasion de ce tricentenaire, Messieurs Claude Muller et Jean-Luc Eichenlaub ont présenté les présidents, conseillers, "Gens du Roi" c'est à dire procureurs et avocats généraux, ceux que l'on appelait les "Messieurs".

Ce livre de 270 pages, illustré, contient 149 biographies reposant sur de nombreux documents : archives du Conseil, notariat : testaments, inventaires après décès, Etat civil....

Chacune des biographies réunit donc une somme de renseignements qui nous permettent non seulement de connaître la carrière du personnage mais aussi sa personnalité, son cadre de vie et sa famille.

Un apport essentiel de ce livre, outre une étude extrêmement fouillée de chacun des personnages, est d'installer ces "Messieurs" dans leur contexte familial. On voit alors apparaître non seulement des dynasties judiciaires mais aussi la profonde implantation du Conseil Souverain dans l'église catholique alsacienne.

Un excellent index des noms de personnes et de lieux nous permet d'étudier la pénétration du Conseil Souverain dans le Val d'Orbey.

L'abbaye de Pairis était un "terminal" du Conseil Souverain dans le Val.

Cela avait débuté en 1701 lorsque l'abbé de l'époque, Claude de Bauquemare, acheta la charge de conseiller chevalier d'honneur d'Eglise à l'abbé de Murbach. La charge fut reprise par ses successeurs jusqu'à la Révolution. Il y avait deux conseillers d'honneur d'Eglise. La première charge était tenue soit par des abbés de Munster, soit par des abbés de Neubourg, la deuxième par les abbés de Pairis.

Cette charge donnait du lustre à l'abbaye. Lorsqu'en 1757, l'abbé Mathieu Toussaint Tribout voulut la vendre, les religieux de l'abbaye s'y opposèrent. En effet l'abbé de Pairis, admis au Conseil Souverain, était devenu un personnage important de la province. Cela apparaît dans un commentaire rédigé probablement par un moine de

Pairis lors de la mort de l'abbé François Xavier Bourste le 20 novembre 1788 et qu'on peut lire dans le registre des sépultures de l'abbaye : "Honoré des grands, il en a été fréquemment visité D'une capacité reconnue, il a été mis à la tête des affaires de la Province et a rempli en même temps la place de chevalier d'honneur d'Eglise au Conseil Souverain, celle de commissaire à la Chambre ecclésiastique et de notable à l'Assemblée provinciale".

Ces abbés appartenaient à des familles du Conseil Souverain à partir de 1736.

Les deux premiers abbés, Claude de Bauquemare (1692-1726) et Jacques Tribolet (1726-1736) venaient, le premier de Normandie et le second de Bourgogne. Mais avec le troisième, Mathieu Toussaint Tribout (1736-1759) les abbés furent choisis dans des familles liées au Conseil Souverain. Mathieu Toussaint Tribout était le fils d'un procureur au Conseil Souverain et il y avait deux oncles, l'un conseiller, l'autre greffier en chef. Son successeur François Xavier Bourste (1759-1788) avait un père avocat au Conseil, un frère et un beau-frère conseillers. Enfin le dernier Paul Jules Antoine Delort (1789-1790) était le fils d'un procureur comme Mathieu Toussaint Tribout et il avait un frère, un beau-frère et deux oncles avocats au Conseil.

Dans l'abbaye, les abbés retrouvaient des moines qui, eux aussi, appartenaient à des familles du Conseil Souverain : Martin Schielé, cousin germain du conseiller Marie Ignace Schielé, cellier de 1736 à 1755, Jean Baptiste Queffemine, neveu de l'abbé Bourste, qui fit sa profession de foi à Pairis en 1760 et y resta jusqu'en 1790 ou bien Jean Martin Koehler, petit-neveu de François Joseph Specht, abbé de Neubourg et conseiller chevalier d'honneur d'Eglise de 1760 à 1777.

Il est normal que, pour la gestion de l'abbaye, les abbés aient fait appel au personnel du Conseil.

A l'époque de l'abbé Bauquemare, le bailli de l'abbaye qui traitait les procès était Jean Christophe Brunck, avocat au Conseil Souverain. Mais Brunck devint conseiller en 1713 et il dut abandonner sa charge de bailli qui était incompatible avec celle de conseiller

Les abbés Tribolet et Tribout eurent comme receveur de l'abbaye François Pierre Tanne, premier secrétaire à la chancellerie du Conseil, greffier-conservateur des minutes de 1711 à 1742. Cet homme jouissait d'une grande fortune et avait marié sa fille Marie Catherine au second président du Conseil, Jean Baptiste Salomon.

Hors de l'abbaye on retrouvait l'influence des membres du Conseil Souverain.

L'abbé de Pairis était en effet collateur de trois cures, celles d'Orbey, de Lapoutroie et du Bonhomme. Ces cures étaient souvent tenues par des curés membres de familles du Conseil souverain. Jean Baptiste Xavier Delort, curé d'Orbey de 1756 à 1791 était le fils du procureur Paul Jules Delort et le frère de l'abbé Delort. Jean André Séraffond curé au Bonhomme en 1730-1731 était le fils du conseiller Mathias Séraffond. Jean Baptiste Coudre, curé à Lapoutroie de 1733 à 1760 était allié à la famille du conseiller Ignace Dreux.

Pour la cure de Fréland dont les comtes de Ribeaupierre étaient collateurs on trouve Michel Fourcault, curé de 1769 à 1777, fils

d'un secrétaire du premier président du Conseil Souverain, Nicolas Corberon.

En conclusion que penser de cette politique des familles du Conseil Souverain qui mettaient la main sur les bénéfices ecclésiastiques de la Province ?

A l'époque il était normal que toutes les familles de notables aient un ou plusieurs enfants dans l'Eglise. Mais dans le cas qui nous intéresse ce n'était pas seulement des questions familiales qui étaient en jeu mais aussi une affaire de politique générale.

Le Conseil Souverain était un des représentants de l'autorité royale en Alsace. Ses membres étaient des fidèles sujets du Roi de France. Installer des ecclésiastiques liés au Conseil dans le Val d'Orbey, c'était y affermir l'autorité du Roi. On connaît l'influence de l'Eglise sur les esprits à l'époque.

D'ailleurs cette politique avait été inaugurée dès 1656 par le Roi qui avait nommé comme abbé de Pairis, un normand, Olivier de Foulougue, sans en avertir les moines. Un autre normand, Claude de Bauquemare lui succéda en 1692. Ce dernier acheta la charge de Conseiller chevalier d'honneur d'Eglise qui installait définitivement le pouvoir du Roi dans le Val d'Orbey.

L'assimilation de la région à la France fut probablement facilitée car la population était de langue romane.

Yvette BARADEL

LE VAL D'ORBÈY A TRAVERS LES PUBLICATIONS

▪ **ENTRE VIGNOBLE ET MONTAGNE ... LA VALLEE DE KAYSERSBERG.**

Publications sous les auspices de la Communauté de communes de la vallée de Kaysersberg. Photographies de Christian Kempf, Textes de Chloé Hunzinger. Roser Editeur ; 1998 ; 143 pages ; 120 F.

Introduction historique d' Yvette Baradel, Francis Lichtlé et Armand Simon.

De très belles photographies présentent le bas et le haut de la vallée : paysages, monuments activités, personnes... De courts textes présentent les différents aspects de notre région et commentent les illustrations. Un ouvrage agréable, où l'on se plaît à se promener. Regrettons cependant l'absence de table des matières et d'index qui aurait permis de tirer pleinement profit du livre.

▪ **ORBÈY ET PAIRIS : MARIAGES, BAPTEMES ET SEPULTURES DE 1642 A 1792 .**

SAIREPA (ALEXSYS) CAHIER N° 35 ; PAR CHRISTIANE ANTOINE. Fédération Généalogique de Haute Alsace, 1998, 342 pages ; 200 F

Un travail admirable : Mme Antoine a répertorié 2001 mariages, 1013 baptêmes et 3860 sépultures ! Des index remarquables permettent d'utiliser pleinement ce travail. Généalogistes et historiens tiennent là un outil précieux.

▪ **LE PATRIMOINE DES COMMUNES DU HAUT RHIN .** Flohic Editions, deux tomes ; 1405 pages

Pour le canton de Lapoutroie, les éditions Flohic ont bénéficié de la collaboration de Mme Yvette Baradel, Mme Gaby Baumann, M Gabriel Barlier, M de Miscault. La consultation est rapide et agréable. Le choix des œuvres patrimoniales, forcément restreint par l'éditeur, peut entraîner quelques frustrations , mais aussi des découvertes comme les objets présentés aux Musée du Pays welche ou au Musée des eaux de vie. Invitons également le lecteur à explorer l'extraordinaire patrimoine des autres communes haut-rhinoises , bien souvent méconnu.

Notes de lecture. LAETITIA SAVINA : JUSTICE, CRIMINALITE ET REPRESSION DANS LE BAILLIAGE DU VAL D'ORBÈY DE 1725 A 1790.

Ce beau mémoire de 150 pages, plus 50 pages de documents, nous entraîne dans les arcanes de la justice de l'Ancien Régime.

Laëtitia Savina a puisé l'essentiel de ses sources dans les monumentales archives du Val d'Orbey, principalement la sous-série 3B¹ regroupant les archives du greffe du tribunal seigneurial, tenu par la famille Marco, propriétaire des charges de greffier, tabellion et notaire royal du Val, de 1713 à 1783. Cette source a été complétée par les Archives du Conseil Souverain d'Alsace (ancêtre de la Cour d'Appel) et par les archives de la Seigneurie de Ribeaupierre (série 3 E). Cela représente une masse considérable de documents, qui ont permis l'analyse approfondie de 198 procès. Mais ces procédures sont souvent incomplètes : il manque parfois les enquêtes ou les jugements définitifs. On ne sait pas toujours si les sentences ont été appliquées. Malgré tout cette recherche nous permet de plonger au cœur de la justice et de la vie dans le Val d'Orbey.

L'appareil judiciaire d'Ancien Régime est déjà complexe. Dans le Val d'Orbey, le seigneur, le prince palatin de Deux Ponts – Birckenfeld successeur des Ribeaupierre, possède le droit de haute et de basse justice, qu'il exerce par l'intermédiaire d'un bailli. Le bailli, officier ayant acheté sa charge, est diplômé en droit, catholique et reçu au Conseil Souverain ; cependant , il réside souvent en dehors du Val, ce qui ralentit les affaires. A côté du bailli, le procureur fiscal exerce le ministère public. Le greffier et les huissiers sergents seigneuriaux complètent ce personnel judiciaire. A côté de cette justice seigneuriale, la Maréchaussée d'Alsace s'occupent de certains crimes. Le Conseil Souverain d'Alsace, siégeant à Colmar, enregistre les édits et arrêts royaux et juge en appel les affaires criminelles.

La procédure, ordinaire ou extraordinaire, pour traiter les affaires, est très minutieuse mais très superficielle souvent sur le fond : les interrogatoires sont peu précis sur les motivations des accusés, les circonstances de l'affaire...

Quelle est la typologie de la criminalité ?

Les crimes contre les biens : vol, incendie,	11 % des procédures
Les crimes contre les personnes ; mauvais traitements , homicides volontaires ou involontaires, , infanticides	16 %
Les crimes contre les bonnes mœurs : commerces charnels illicites ou adultérins, attentats à la pudeur	7 %
Les crimes contre la religion : respect des coutumes, manque de respect, suicides,	7 %
Les crimes contre l'ordre public : désobéissances aux règlements (immigration illicite, saisies, successions, anticipation de terrains) ; le problème des cabarets (tapages, rixes, coups de feu) ; les attaques contre le seigneur et ses représentants	59 %

Parmi les cas qui sont le plus éloignés de nos mœurs actuelles, nous pouvons relever les procès faits à des femmes ayant accouchés des suites d'une liaison illicite. Afin de connaître le père , un officier est chargé de faire avouer la femme en couches « dans les douleurs d'enfantement ». Homme et femme paient alors une amende.

Dans les cas de suicide, une procédure est ouverte contre le suicidé, car attenter à sa vie est considéré comme une faute très grave. Cependant les sentences sont très indulgentes : les accusés sont convaincus de maladie ou folie et ils peuvent être enterrés avec les cérémonies habituelles.

Les troubles de l'ordre public sont fréquents. Les autorités multiplient les décrets interdisant aux cabaretiers d'accueillir les mineurs, de donner à boire pendant les offices religieux et le soir, de

¹ Archives Départementales du Haut Rhin (A.D.H.R.) à Colmar.

faire danser. Mais les rapports entre les cabarettiers et les autorités sont très complexes : les amendes sont très lourdes, mais pas appliquées. En 1784, il y a une violente altercation, dans le cabaret de Nicolas Marsillac, entre Jean-Baptiste Simon, garde assermenté à la police des cabarets qui essaie de faire sortir les derniers clients attardés et le client Georges Manière, prévôt de Lapoutroie ! De plus, les cabarettiers sont quelquefois jurés de justice ou accueillent les audiences dans leur salle.

Enfin les attaques ou menaces **contre des représentants seigneuriaux** sont fréquentes, surtout pour les gardes forestiers . La tension monte entre les habitants et le pouvoir seigneurial.

Le sort de l'accusé face à la justice est assez variable . Au grand criminel , en procédure extraordinaire, l'accusé est isolé, emprisonné et ne peut pratiquement pas organiser sa défense. A l'audience ordinaire, l'accusé peut même se faire représenter par un avocat, appelé procureur praticien. **L'emprisonnement** est assez peu fréquent : Lapoutroie n'a pas de prison pendant trente ans, puis construit une geôle de deux petites cellules (2,5m sur 3 m environ !). Comme recours extrême, les accusés utilisent souvent la **fuite** : la justice est très lente à se mettre en branle ! Les **évasions** sont aussi fréquentes : en 1751, Jean-Claude Balthazar et Nicolas Parmentier s'évadent entre la prison de Lapoutroie et le cabaret où ils devaient être interrogés, bien que gardés par six hommes ! En dehors du Val, les fugitifs peuvent être rattrapés par la maréchaussée ou dénoncés comme étrangers, mais c'est peu fréquent. Ils reviennent souvent clandestinement chez eux ou bien vont à Colmar ou Versailles pour obtenir des lettres de rémission, pardonnant un homicide involontaire ou accidentel.

La gamme des peines est variée et assez différente de maintenant . La torture ne semble pas être employée dans le Val. La prison est très peu courante. L'amende honorable met en scène le condamné et l'humilie devant tous. Le fouet et la marque V au fer rouge sur l'épaule droite sont souvent complétés par un bannissement. **La mort** est le châtement suprême. Les supplices sont variés : la pendaison condamne les homicides, les vols très graves. Le supplice de la roue est encore plus terrible. Enfin une empoisonneuse et un incendiaire sont condamnés à être brûlés vifs.

C'est le **bourreau** de Ribeauvillé qui exécute les sentences. Pour son exécution , le condamné revient sur les lieux de son crime. Il subit les peines de la plus douce à l'ultime, est transporté en plusieurs endroits. Ainsi un voleur est fouetté aux carrefours et lieux accoutumés avant d'être marqué au fer rouge sur les lieux de son larcin. Le supplice est donc organisé en public, pour frapper le peuple, avoir un but pédagogique, affirmer la supériorité de la justice et la souveraineté royales . Les amendes sont lourdes et précipitent souvent les condamnés dans la ruine.

Les aspects de la justice seigneuriale sont donc bien contrastés . Rudesse et violence dans les condamnations, du moins quand elles sont appliquées. Faiblesse, à cause des difficultés à s'emparer des accusés ou à appliquer les peines. La justice n'est pas capable de sanctionner tout délit et crime : elle procède par à-coups, pour rappeler alors la puissance royale . Les habitants se montrent de plus en plus agressifs envers l'autorité seigneuriale , en particulier au sujet des forêts et des impôts. Les agents seigneuriaux, surtout les forestiers, sont même agressés ; les délits forestiers multiples.

En 1759, un mémoire des conseillers de la seigneurie de Ribeaupierre, adressé à l'Intendant d'Alsace, affirme que « *les sujets du Val d'Orbey, peu différents des Corses, se raidissent depuis plusieurs siècles contre le bon ordre ... Obsédé par la brutalité ... accoutumés aux délits, ils soutiennent à mains armées la violence de leur projet ...* ». Un jugement radical, trahissant l'exaspération et l'impuissance du pouvoir seigneurial et révélant des problèmes économiques , sociaux et politiques bien plus lourds que les crimes « ordinaires » sanctionnés par la justice traditionnelle.

Armand SIMON

SAVINA Laëtitia : *Justice, criminalité et répression dans le bailliage du Val d'Orbey de 1725 à 1790*.
Mémoire de Maîtrise sous la direction du Pr Boehler. Université de Strasbourg, Faculté des Sciences
historiques ; 208 pages; 1995.